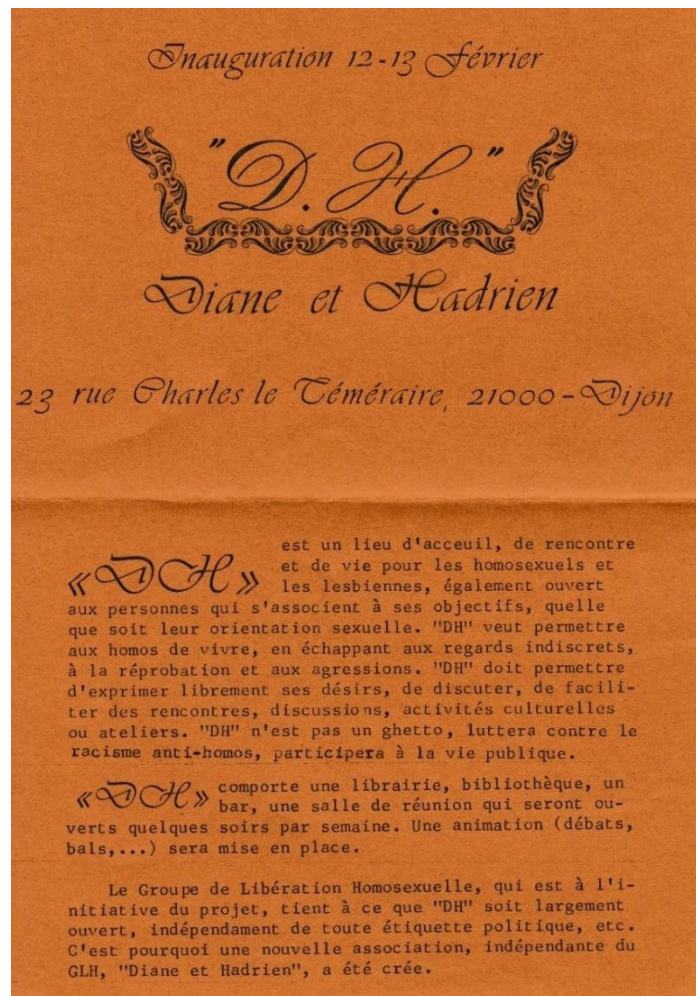


## « Diane et Hadrien » : un lieu associatif gai à Dijon (1982-1984)



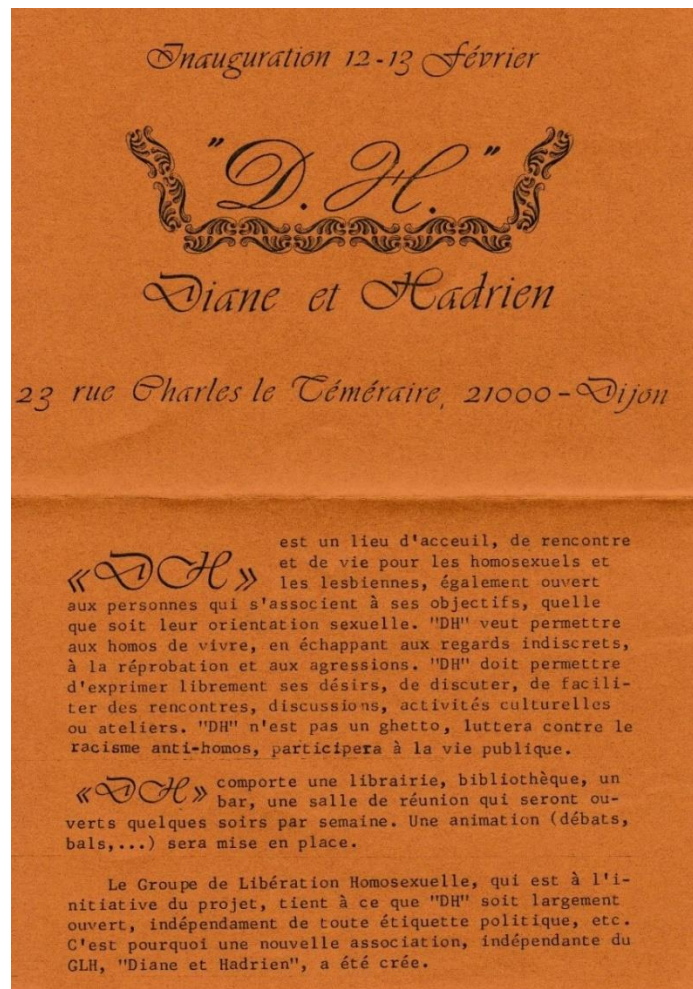
Source : Invitation inauguration « Diane et Hadrien »

Mémoire de Master 2 recherche histoire contemporaine

Thomas Bouchet, Maître de conférences à l'Université de Bourgogne

Philippe Poirrier, Professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Bourgogne

## « Diane et Hadrien » : un lieu associatif gai à Dijon (1982-1984)



Source : Invitation inauguration « Diane et Hadrien »

Mémoire de Master 2 recherche histoire contemporaine

Thomas Bouchet, Maître de conférences à l'Université de Bourgogne

Philippe Poirrier, Professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Bourgogne

---

# REMERCIEMENTS

---

J'adresse mes remerciements aux personnes qui m'ont aidé dans la réalisation de ce mémoire.

En premier lieu, je remercie Jean Cavailhès pour m'avoir confié son fond d'archive et répondu à mes nombreuses questions. Je remercie aussi les personnes qui ont accepté de partager leurs souvenirs avec moi lors d'entretiens.

Un grand merci à Thomas Bouchet pour sa relecture et ses précieux conseils, ainsi qu'à Philippe Poirrier pour avoir accepté de codiriger ce mémoire.

Je tiens aussi à remercier Benoît Caritey pour son aide lors de la réalisation de mon guide d'entretien.

Je remercie particulièrement Agnès pour sa relecture attentive de mon travail.

Pour leur soutien moral et financier tout au long de cette année je remercie vigoureusement mes parents et mes frères.

Enfin, un immense merci à Geoffrey pour son soutien, sa présence au quotidien ainsi que sa relecture et ses conseils tout au long de ce travail.

---

# SOMMAIRE

---

## SOMMAIRE

## INTRODUCTION

## PARTIE I : L'EVOLUTION DES MOUVEMENTS HOMOSEXUELS EN FRANCE

### **I. L'HOMOSEXUALITE EN FRANCE AVANT LES ANNEES 1980**

1. LA LOI ET L'HOMOSEXUALITE
2. LA MISE EN MARCHÉ DE LA LUTTE HOMOSEXUELLE

### **II. LE CHANGEMENT DES ANNEES 1980**

1. LE SEPTENNAT DE GISCARD D'ESTAING : UNE PREMIERE TENTATIVE DE CHANGEMENT
2. L'ESPOIR DE 1981

### **III. LA CREATION DE « DIANE ET HADRIEN »**

1. L'IDEE INITIALE
2. CONCRETISER LE PROJET
3. LE RENOUVEAU DU PROJET AU LENDEMAIN DES ELECTIONS
4. L'ECHO DE L'INAUGURATION DE « DIANE ET HADRIEN » DANS LA PRESSE

## PARTIE II : « DIANE ET HADRIEN » DANS LE PAYSAGE DIJONNAIS.

### **I. UNE INSTALLATION CONTESTEE**

1. UNE ASSOCIATION CONTRAIRE AUX BONNES MŒURS ?
2. L'IMPLANTATION DE « DIANE ET HADRIEN » DANS LA VILLE
3. DES DEBUTS TOURMENTES
4. LA PERCEPTION DES EVENEMENTS PAR LA PRESSE

### **II. L'ACCUEIL DE LA COMMUNAUTE HOMOSEXUELLE**

1. L'IMPOSSIBLE SORTIE DU PLACARD
2. COMMENT L'HOMOSEXUALITE EST-ELLE VECUE ?
3. UN LIEU NECESSAIRE

### **III. LES MEMBRES DE « DIANE ET HADRIEN »**

1. LA MISE EN PLACE D'UNE ENQUETE



2. LE PROFIL DES « DHIENS »
3. ASSUMER SON HOMOSEXUALITE
4. POURQUOI VENIR A « DIANE ET HADRIEN » ?

## PARTIE III : LA VIE ASSOCIATIVE CHEZ « DIANE ET HADRIEN »

### **I. LA GESTION DE « DIANE ET HADRIEN »**

1. LES DIFFERENTS ACTEURS
2. LES ASSEMBLEES GENERALES
3. L'EVOLUTION DE L'ASSOCIATION PAR LES STATUTS ET LE REGLEMENT INTERIEUR
4. UN LOCAL FONCTIONNEL

### **II. LE FONCTIONNEMENT BUDGETAIRE DE « DIANE ET HADRIEN »**

1. LE PROJET DE « DIANE ET HADRIEN » : LA MISE EN PLACE D'UN BUDGET
2. L'ASSOCIATION ET SA COMPTABILITE (1982-1984)
3. LE BILAN FINANCIER DE « DIANE ET HADRIEN »

### **III. « DIANE ET HADRIEN » : UN LIEU ASSOCIATIF VIVANT**

1. DIVERTISSEMENT, CULTURE ET DEBAT : DES ACTIVITES VARIEES
2. 1983 : LES ASSISES REGIONALES DES HOMOSEXUALITES

### **IV. LE PAYSAGE ASSOCIATIF DE « DIANE ET HADRIEN »**

1. COMMUNIQUER ET ECHANGER
2. SE FEDERER NATIONALEMENT

## CONCLUSION

## BIBLIOGRAPHIE

## ANNEXES

## INVENTAIRE

## GUIDE D'ENTRETIEN

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

## TABLE DES MATIERES

---

# INTRODUCTION

---

« La Saga de DH »<sup>1</sup>, tels sont les premiers mots employés par l'association pour décrire son histoire. Ainsi résumé, on ne peut être qu'intrigué par ce lieu, ses membres et surtout par ce nom « Diane et Hadrien ». Très vite, grâce à la lecture d'un dossier de presse et d'une brève histoire, nous apprenons que ce choix se fait par deux membres du bureau du Groupe de Libération Homosexuelle : l'une proposant le prénom de Diane, référence à la fille de Jupiter et reine des bois, l'autre choisissant Hadrien, restant ainsi dans l'Antiquité, empereur ayant un « amour pédophilique avec son esclave »<sup>2</sup>. Ces deux prénoms sont représentatifs de la mixité du lieu nommé alors « DH pour les intimes »<sup>3</sup>. Après la lecture de ce dossier, on se retrouve donc complètement plongé dans l'histoire de ce lieu totalement inconnu.

Lors de la fin de ma première année de master, consacrée à l'homosexualité en Espagne sous Franco et durant la transition, l'opportunité de travailler sur le lieu associatif gai « Diane et Hadrien » de Dijon m'a été donnée. Pour découvrir ce lieu il m'a été proposé de visionner un premier reportage télévisé sur la venue du CUARH (Comité d'Urgence Anti Répression Homosexuelle) à Dijon et l'inauguration de « Diane et Hadrien »<sup>4</sup>. De plus, cette recherche impliquait le dépouillement d'un fond d'archives et la rencontre avec des acteurs de cette association. Ces deux nouvelles expériences m'ont attiré vers ce travail et conforté dans mon choix de consacrer mon année de master 2 à « Diane et Hadrien ».

Les homosexuels de Dijon se fédèrent, depuis 1977, dans un Groupe de Libération Homosexuelle dont le siège social se situe dans une Librairie, 20 rue d'Assas. En effet, depuis le milieu des années 1970, le GLH souhaite se décentraliser pour sortir du milieu intellectuel, marquant une rupture avec Arcadie<sup>5</sup> premier groupe animé par des homosexuels et permettant d'étendre la lutte du GLH à toute la France. Le Groupe de

---

<sup>1</sup> Dossier de presse Diane et Hadrien, brève histoire.

<sup>2</sup> *Ibid*

<sup>3</sup> *Ibid*

<sup>4</sup> La réunion du CUARH à Dijon, JT FR3 Bourgogne <http://www.ina.fr/video/LXC02023874>

<sup>5</sup> SIBALIS Michael, « L'arrivée de la libération gay en France. Le Front Homosexuel d'Action Révolutionnaire (FHAR) », *Genre, sexualité & société* [En ligne], 3 | Printemps 2010, mis en ligne le 18 mai 2010, consulté le 07 février 2017.

Libération Homosexuelle se situe clairement à l'extrême gauche mais d'autres mouvements se créent à la fin des années 1970 et sont considérés comme des « nouveaux mouvements sociaux »<sup>1</sup> qui refusent de se situer politiquement à gauche. On parle alors de mouvements sociaux puisque leurs revendications visent à améliorer les droits des homosexuels ainsi que leur vie sociale, par la mise en place de différentes actions. Le début des années 1980 est synonyme de changements et d'évolutions. En effet, la victoire de François Mitterrand en mai 1981 permet des avancées en matière de droit comme la dépénalisation de l'homosexualité et la fin de la reconnaissance du classement de l'Organisation Mondiale de Santé qui incluait l'homosexualité parmi les maladies mentales<sup>2</sup>. Ces années sont alors favorables à la création de lieu associatif gai<sup>3</sup> qui regroupe une nouvelle forme de vie homosexuelle caractérisée par la proposition d'activité socio-culturelle<sup>4</sup>. « Diane et Hadrien » s'inscrit alors dans ce contexte national, et son ouverture est alors rendue possible en 1982 grâce à l'impulsion du GLH Dijon. Ce lieu associatif dijonnais disposait d'un local dans un quartier résidentiel, au 23 rue Charles le Téméraire. Subventionnée par la région, l'association disposait aussi d'un bar-librairie pour subvenir à ses besoins. Comme toute association, la présence de bénévoles était importante voire indispensable pour ouvrir le plus souvent ses portes. De plus, les cotisations des adhérents étaient un des moyens pour « Diane et Hadrien » de gagner de l'argent pour faire vivre son projet. Ainsi des initiatives étaient organisées comme des bals, des visionnages de films, ou encore des vacances. Plus qu'une association pour venir en aide aux homosexuels, c'était aussi un lieu de rencontres, d'ouverture culturelle et de distraction autant consacrée aux homosexuels qu'aux hétérosexuels.

La ville de Dijon, sous la municipalité UDR de Robert Poujade, depuis 1971, disposait dans les années 1980 d'une « vie associative riche »<sup>5</sup>, mais disparate dans laquelle « DH » s'inscrit. Son installation dans la ville a été médiatisée par la presse locale et homosexuelle entraînant une source de conflits avec la population dijonnaise qui s'est exprimée contre

---

<sup>1</sup> CHAUVIN Sébastien, LERCH Arnaud, *Sociologie de l'homosexualité*, la Découverte, Paris, 2013, page 85

<sup>2</sup> JACKSON Julian, *Arcadie. La vie homosexuelle en France de l'après-guerre à la dépénalisation*, Autrement, Paris, 2009, page 291

<sup>3</sup> Remarque : nous emploierons l'orthographe « gai » puisque c'est ainsi que nous retrouvons le mot écrit sur les archives.

<sup>4</sup> PREARO Massimo, *Le moment politique de l'homosexualité. Mouvements, identités et communautés en France*, Presse Universitaire de Lyon, Lyon, 2014, page 234

<sup>5</sup> POUJADE Robert, *Passage du siècle : les étapes d'une renaissance urbaine*, Ed. De l'Armançon, Précy-sous-Thil, 2007 page 177

ce projet. Mais grâce à ces différents soutiens et contacts avec des associations et des syndicats, « Diane et Hadrien » parvient à s'imposer dans le paysage associatif dijonnais.

Suite au choix de ce sujet, il est essentiel de définir ce qu'est l'homosexualité et comment les recherches sur ce sujet sont apparues. L'étymologie d'homosexuel, *homo* c'est-à-dire même et *sexus*, sexe, désigne à l'origine un désir sexuel orienté vers des personnes du même sexe. Ce terme se définit à la fin du XIXe siècle et désigne uniquement les hommes. C'est en 1907 qu'on le retrouve dans le Larousse mensuel illustré. L'hétérosexualité est alors construite comme le contraire d'homosexuel en 1934. Aujourd'hui ce terme est neutre, désignant à la fois les hommes et les femmes homosexuels.

Il est imprimé pour la première fois en allemand en 1869 par Karl Maria Kertbeny (1824-1882), écrivain et traducteur austro-hongrois, dans le but de convaincre la Fédération d'Allemagne du Nord d'abandonner un article du Code Pénal prussien qui considérait les relations entre hommes comme criminelles<sup>1</sup>. Pour cela, il publie à Leipzig deux brochures anonymes sous la forme de lettre ouverte au ministre prussien de la justice. La diffusion de ce terme se fait véritablement en Europe à partir de l'affaire Eulenberg, un scandale homosexuel à la cour de l'Empereur d'Allemagne au début du XXe siècle.

Les recherches universitaires sur les homosexualités débutent aux Etats-Unis suite aux événements de Stonewall en 1969 considérés comme le début de la lutte pour les droits des homosexuels, et sont liés aux *women's studies* et *gender's studies*. La création de la *Gay Academic Union* marque le début de la légitimation des études sur l'homosexualité aux Etats-Unis. En Europe, il faut attendre la fin des années 1970 pour assister aux premiers cours d'*homostudies* dans les universités d'Amsterdam et d'Utrecht.

En 1982, un premier groupe de recherches et d'études sur l'homosexualité et les sexualités se constitue en France marquant ainsi un décalage avec les autres pays. Mais pour une véritable réflexion sur l'histoire des homosexualités il faut attendre les années 1990 et notamment deux événements d'après Florence Tamagne<sup>2</sup>. Tout d'abord, la parution de l'ouvrage *Le rose et le noir : les homosexuels en France depuis 1968* en 1996 de Frédéric Martel qui propose un bilan de l'histoire de l'homosexualité en France. Il analyse aussi le

---

<sup>1</sup> ERIBON Didier (dir.), *Dictionnaire des cultures gays et lesbiennes*, Larousse, Paris, 2003, page 256

<sup>2</sup> TAMAGNE Florence, « Histoire des homosexualités en Europe : un état des lieux », *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 2006/4 (n°53-4), p.7-31

retard français sur les recherches consacrées aux homosexualités tout en montrant qu'une approche scientifique du sujet est possible.

Ensuite en 1997, Didier Eribon met en place le colloque de Beaubourg où des travaux de chercheurs américains sont proposés. L'année suivante, à l'EHESS (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales) il dirige un séminaire de recherches consacré à la « Sociologie des homosexualités » donnant à l'histoire des homosexualités une reconnaissance universitaire. Mais cette histoire est dominée par les contemporanéistes et des questions contemporaines comme le Sida, dont Michael Pollak propose une première analyse sociologique française, d'où une faible connaissance de l'histoire des homosexualités notamment des mouvements. Enfin, celle-ci est exclusivement consacrée à l'homosexualité masculine, son organisation politique et identitaire, rendant invisible l'histoire des lesbiennes.

Les recherches sur les homosexualités en France sont liées à l'histoire des sexualités. Celle-ci plus large, est faite par les groupes militants comme Arcadie avec Daniel Guérin dans les années 1950. Trois courants historiographiques construisent cette histoire<sup>1</sup> : le croisement entre histoire sociale et politique, l'histoire des femmes puis celle des mouvements de libération des homosexuels. On constate donc le lien très étroit qui lie l'histoire des femmes à celle des homosexuels. De plus, ces recherches permettent de mêler histoire politique et sociale.

Depuis une dizaine d'années les recherches sur les homosexualités se développent autour de quelques auteurs clés comme Florence Tamagne avec son ouvrage, issu de sa thèse, *Histoire de l'homosexualité en Europe : Berlin, Londres, Paris : 1919-1939* publié en 1998, ou encore Didier Eribon qui propose en 2003 un *Dictionnaire des cultures gays et lesbiennes*, suivi par un *Dictionnaire de l'homophobie* de Louis-Georges Tin. L'ouvrage que l'on peut considérer comme fondamental pour la recherche sur l'homosexualité en France est celui de Julian Jackson, issu de sa thèse, *Arcadie. La vie homosexuelle en France de l'après-guerre à la dépénalisation* publié en 2009. Consacré à l'histoire d'Arcadie créé par André Baudry, il propose une chronologie allant de la Révolution à la dépénalisation de l'homosexualité. De plus, ses recherches ne se limitent pas seulement à ce premier club consacré à l'homosexualité, il se focalise aussi sur « ses concurrents »

---

<sup>1</sup> CHAPERON Sylvie, « L'histoire contemporaine des sexualités en France », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 3/2002 (no 75), p. 47-59

que sont le FHAR et les GLH. C'est donc un ouvrage essentiel pour avoir une première approche de cette histoire et construire une chronologie.

Parmi ces différents historiens, Florence Tamagne distingue deux catégories<sup>1</sup>. Les « essentialistes » comme John Boswell, historien américain, supposent la présence d'une culture et d'une conscience homosexuelle. Au contraire les « constructionnistes », comme Michel Foucault, insistent plutôt sur la construction culturelle de l'identité homosexuelle.

C'est donc une histoire en plein essor où tout reste à découvrir et étudier. Malgré cela, les recherches consacrées aux mouvements homosexuels ont du mal à s'intégrer dans les départements d'histoire des universités françaises.

Mon corpus de sources est assez varié et recouvre la période 1979-1984. En effet, on retrouve des archives, de différents types, des débuts du GLH mixte de Dijon à la fin de « Diane et Hadrien ». Il est donc important d'associer ces deux groupes, tout en les pensant comme des entités à part entière différentes l'une de l'autre.

Lors de la découverte des archives chaque carton avait une thématique bien particulière. Mais aucun inventaire n'était disponible pour savoir précisément quelles pièces étaient présentes. Dans un premier temps, chaque carton a été dépouillé pour repérer les différentes archives disponibles. Un inventaire à la pièce a donc été construit tout en gardant le classement déjà fait. Ainsi pour chaque pièce, on a noté la nature, la date, l'auteur, le destinataire et l'expéditeur en cas de lettre, ainsi que le nombre de pages et une phrase explicative. Grâce à cet inventaire, les pièces sont faciles d'accès, et nous pouvons avoir une vision générale du corpus. De plus, ceci a été réalisé dans l'optique de déposer l'ensemble dans un fond d'archive public pour les rendre accessibles au plus grand nombre et permettre d'autres études. Cette histoire nouvelle comporte un enjeu important qui est celui de la conservation mais aussi de l'étude des archives. En effet, les archives de lieux similaires à « Diane et Hadrien » sont gardées par des membres, il y a donc un risque de perdre un jour ces archives sans qu'une étude n'ait été faite dessus.

Le corpus permet de retracer l'histoire de « Diane et Hadrien », des premières réflexions du GLH sur le projet à la création de cette association jusqu'à sa dissolution. Des documents et courriers officiels retracent l'histoire administrative de « Diane et Hadrien » comme les statuts, le règlement ainsi que les différents échanges pour l'obtention de

---

<sup>1</sup> TAMAGNE Florence, *Mauvais genre ? Une histoire des représentations de l'homosexualité*, Edition de la Martinière, Paris, 2001, page 220



subventions. La présence des livrets de comptes et des projets financiers de l'association renseignent sur sa comptabilité et son fonctionnement budgétaire. De plus, on retrouve de nombreux échanges avec des élus de la ville de Dijon et des villes environnantes permettant d'analyser les relations entre les municipalités et une association.

Ensuite, des courriers plus officiels échangés entre « Diane et Hadrien » et les autres associations ou groupes politiques sont un moyen de voir ses soutiens. Des comptes rendus de réunions sont aussi disponibles et montrent l'investissement de « Diane et Hadrien » dans différentes actions. Enfin des archives importantes comme les cahiers de journées, les comptes rendus d'Assemblée Générale nous plongent dans l'histoire quotidienne du lieu et nous permettent de comprendre son fonctionnement. Puis des archives visuelles telles que des tracts, des affiches, des photos montrent les différentes activités mises en place et la manière dont les dijonnais étaient informés.

Ce corpus est complété par des entretiens auprès d'anciens membres de « Diane et Hadrien ». Ils ont été préparés en amont à travers un guide d'entretien permettant ainsi de poser les mêmes questions à chaque personne et d'accéder aux perceptions de chacun sur l'association. De plus, des articles de la presse locale et nationale sont un moyen d'accéder aux différents avis et réactions face à la création de « DH ».

Enfin, deux reportages télévisés issus du site de l'INA font partie intégrante de mon corpus. Le premier, datant de février 1982 et diffusé lors du journal télévisé de France 3 Bourgogne, porte sur la venue du CUARH à Dijon en vue d'une coordination nationale et de l'inauguration de « Diane et Hadrien ». Il permet de faire un point sur les droits des homosexuels et les discriminations à leur encontre, et de présenter « DH ». Le second, diffusé en juin 1982 lors de l'émission Mercredi plus sur France 3 Bourgogne, est entièrement consacré à « Diane et Hadrien » ainsi qu'à l'homosexualité à Dijon. C'est donc une vraie source d'information sur la sociabilité gaie à Dijon.

A travers ce corpus, nous tenterons de comprendre comment l'idée de « Diane et Hadrien » est née et s'est développée tout en étudiant le contexte national et local. Ce sujet nous permettra aussi d'aborder l'évolution des mentalités par rapport à l'homosexualité et à la création de ce lieu associatif.

Pour répondre à ces questions, notre étude va s'articuler autour de trois grandes parties thématiques. Dans un premier temps il s'agira de s'intéresser au contexte des années 1970 et 1980 particulièrement à l'évolution des mouvements homosexuels qui ont

précédé « Diane et Hadrien ». Ainsi nous pourrons analyser sur quels fondements les lieux associatifs se créent.

Notre deuxième partie nous permettra de mieux saisir les difficultés et conflits auxquels « Diane et Hadrien » a dû faire face lors de son installation. Cette partie sera un moyen d'étudier l'évolution des mentalités dans les années 1980 ainsi que les différents imaginaires concernant l'homosexualité.

Enfin, notre dernière partie nous plongera dans le fonctionnement quotidien de l'association et de son local. Ainsi, nous pourrons étudier comment « Diane et Hadrien » gère son administration et se développe.

---

# PARTIE I : L'EVOLUTION DES MOUVEMENTS HOMOSEXUELS EN FRANCE

---

Le contexte dans lequel « Diane et Hadrien » se crée est particulier puisque nous sommes à un moment charnière de l'histoire des mouvements homosexuels. En effet, depuis le régime de Vichy la France condamne l'homosexualité occasionnant de nombreux débats durant la seconde moitié du XXe siècle. Les différents gouvernements se succédant légifèrent alors sur ce sujet entraînant, dès 1970, la création des mouvements de lutte pour les droits des homosexuels et leur reconnaissance. La perspective de nouvelles élections en 1981 permet à ces mouvements de trouver une nouvelle dynamique et de participer à la campagne électorale. Enfin, la création de « Diane et Hadrien » dote la ville de Dijon d'un nouveau type de lieu consacré aux homosexuels.

## I. L'homosexualité en France avant les années 1980

### 1. La loi et l'homosexualité

Depuis 1791 et la Révolution française la sodomie, terme alors employé pour parler d'homosexualité, n'est plus condamnée et ceci est confirmé par le Code Pénal de Napoléon en 1810. A partir de cette date, les relations entre adultes du même sexe ne seront plus jamais illégales, la société française est alors caractérisée par une « relative tolérance sexuelle »<sup>1</sup>. D'après un exemple développé par Julian Jackson, lors de la venue de l'écrivain anglo-saxon Joe Ackerley à Paris, en 1923, ce dernier a l'impression d'être dans un paradis homosexuel par rapport à Londres<sup>2</sup>. La France est donc perçue comme un pays où l'on peut vivre son homosexualité sans risquer d'être arrêté ou condamné.

---

<sup>1</sup> JACKSON Julian, *Op.cit.* page 25

<sup>2</sup> JACKSON Julian, *Op.cit.* page 24

Mais le 6 août 1942, Pétain fait entrer en vigueur une loi interdisant toute relation entre personnes du même sexe en dessous de 21 ans, soit la majorité, et condamne cet acte par une amende ainsi qu'une peine de prison. Entre alors dans le Code Pénal français, à l'article 334, le concept d'acte « contre-nature »<sup>1</sup> au même titre que le proxénétisme et la prostitution. Cette loi sera abolie seulement 40 ans plus tard, entraînant alors une succession de textes condamnant l'homosexualité ainsi que de nombreux débats. En effet, malgré la fin du régime de Vichy, Charles de Gaulle reconduit cette loi qui devient l'article 331 et condamne « quiconque commet un acte contraire à la morale ou contre-nature avec un individu de son sexe âgé de moins de 21 ans »<sup>2</sup>, expliqué par le « désir de prévenir la corruption de mineurs »<sup>3</sup>. L'homosexualité apparaît donc comme un danger pour les jeunes, puisqu'ici les relations entre adultes ne sont en aucun cas condamnées. De plus, la jurisprudence va autoriser les poursuites des jeunes mineurs qui ont des relations sexuelles avec des mineurs du même sexe, et les condamner pour « coups et blessures réciproques »<sup>4</sup>.

Puis l'amendement Mirguet en 1960 fait de l'homosexualité, à l'article 330 du Code Pénal, un « fléau social »<sup>5</sup> au même titre que l'alcoolisme ou la prostitution. Elle est désormais considérée comme nuisible à toute la société. Avec cet amendement, c'est désormais tous les homosexuels qui sont visés. Même si ceci n'entraîne aucune peine ou amende, un imaginaire selon lequel l'homosexuel est mauvais pour la société se crée, c'est donc l'image de l'homosexualité qui est touchée. De plus, en 1968 la France reconnaît le classement de l'Organisation Mondiale de la Santé qui « assimile [...] l'homosexualité à un trouble mental »<sup>6</sup>. Ainsi l'homosexuel apparaît comme une personne malade qui peut être soignée, l'homosexualité ne serait qu'un état de passage.

Ces quelques lignes permettent de retracer rapidement l'historique des lois sur l'homosexualité en France depuis la Révolution française. Il ne faut pas oublier que lors de la création de « Diane et Hadrien », en 1982, la loi de Pétain est toujours d'actualité. De plus, durant un entretien avec Isabelle et Danielle, deux anciennes membres, elles ont

---

<sup>1</sup> *Ibid.* page 44

<sup>2</sup> *Ibid.* page 46

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> MOSSUZ-LAVAU Janine, *Les lois de l'amour. Les politiques de la sexualité en France (1950-2002)*, Ed. Payot, Paris, 2002, page 287.

<sup>5</sup> TIN Louis-Georges (dir.), *Dictionnaire de l'homophobie*, PUF, Paris, 2003, page 287.

<sup>6</sup> Groupe de Libération Homosexuelle de Dijon, compte rendu de la coordination nationale du CUARH Dijon 910 février 1980, 16 février 1980.

souligné plusieurs fois le fait que l'homosexualité était considérée comme un crime et nuisible. C'est pour cette raison qu'il est important de revoir ces quelques lois pour comprendre dans quel contexte la création du lieu associatif a eu lieu. Enfin, ces lois ont entraîné la création d'un mouvement homosexuel dont le but est de lutter contre les discriminations.

## 2. La mise en marche de la lutte homosexuelle

### a. *Le Front Homosexuel d'Action Révolutionnaire (FHAR)*

Avant d'entrer dans le vif de notre sujet, il paraît important de retracer rapidement les antécédents du mouvement gai. La première organisation animée par des homosexuels en France est celle d'André Baudry (1922-) à travers la revue et le club homophile Arcadie créés respectivement en 1954 et 1957. Ses membres étaient pour la plupart issus de la classe moyenne, conformistes et conservateurs. Arcadie avait donc une forme de « puritanisme et de moraliste en soutenant les relations stables entre hommes<sup>1</sup> » avec un rejet du mot homosexuel puisqu'il « met plus l'accent sur le sexe que sur l'amour »<sup>2</sup>, on parle donc d'un mouvement homophile se concentrant sur le savoir homosexuel. Mais l'action d'André Baudry est contestée dès les années 70 avec la naissance du FHAR dans le « laboratoire » d'Arcadie d'après une expression de Maximo Prearo. En effet, des lesbiennes sous l'impulsion d'Anne-Marie Fauret et Françoise d'Eaubonne, influencées elles-mêmes par le MLF (Mouvement de Libération des Femmes), souhaitaient créer une section féministe au sein d'Arcadie alors refusée car trop politisée. Arcadie étant un lieu de discussions et de débats, mais pas un mouvement de lutte. La nouvelle génération souhaite lutter contre les discriminations donc avoir de nouveaux moyens pour le faire.

N'oublions pas qu'à la même période la ville de New-York, aux Etats-Unis, connaît des émeutes. En effet, le Stonewall Inn bar, se trouvant dans le quartier Greenwich Village, réputé pour accueillir des gays est contrôlé lors d'une descente de police dans la nuit du 27 au 28 juin 1969<sup>3</sup>. Cela déclenche alors des émeutes dans la rue entre la foule et la police durant trois nuits et conduit à la création du *Gay Libération Front* qui organise à partir de

---

<sup>1</sup> ZANCARINI-FOURNEL Michelle, « Julian Jackson, Arcadie. La vie homosexuelle en France de l'après-guerre à la dépénalisation », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, [En ligne], 31 | 2010, mis en ligne le 21 juin 2010, consulté le 27 mai 2017.

<sup>2</sup> SIBALIS Michael, *Op.cit.*

<sup>3</sup> ERIBON Didier (dir.), *Op.cit.* page 448.

1970 une marche annuelle. Cet événement est considéré comme la naissance du mouvement gay et de la célèbre *Gay pride*. A partir de ce moment « les mouvements de libération gay prennent leur destin en main »<sup>1</sup> et la nouvelle génération prend exemple de cet événement.

Les militantes lesbiennes, malgré leur exclusion d’Arcadie, avaient rencontré de jeunes sympathisants qui se sont alors joints à leur lutte. Le 10 mars 1971 marque l’acte de naissance du FHAR : le « Stonewall de l’homosexualité française »<sup>2</sup>, référence aux événements de New-York, et montrant ainsi qu’une nouvelle conception des mouvements de libérations apparaît en France. En effet, lors d’une émission animée par Ménie Grégoire (1919-2014), journaliste française, diffusée sur RTL dont le thème était « L’homosexualité, ce douloureux problème » avec la présence de différentes personnalités, un prêtre, un psychanalyste, le journaliste Pierre Hahn et André Baudry, une trentaine de militants interviennent et mettent fin à l’émission. Ainsi le mouvement est fondé et se déclare sous le nom de Front Humanitaire Antiraciste à la préfecture. Preuve de la difficulté de ces mouvements à exister à cette époque.

Le FHAR apparaît rapidement sur la scène publique en manifestant le 1<sup>er</sup> mai 1971 aux côtés de syndicats et de politiques : ses membres sont les premiers homosexuels à participer à une manifestation de ce genre. Ce mouvement marque l’entrée en politique de l’homosexualité donc une rupture avec Arcadie<sup>3</sup>. Il est au début mixte, mais très vite les femmes ne se retrouvent pas dans les luttes proposées. De plus, beaucoup d’hommes rejoignent ce mouvement contrairement aux femmes. Les réunions sont hebdomadaires – tous les jeudis – aux Beaux-Arts à Paris. Mais dès 1973, les réunions ne sont plus consacrées aux débats, et deviennent vite des « bordels » les hommes présents venant pour des « aventures sexuelles »<sup>4</sup>. Le FHAR abandonne donc son objectif de mouvement politisé luttant pour les droits des homosexuels, c’est donc en février 1974 qu’il prend fin avec l’expulsion de ses membres des Beaux-Arts.

## *b. Le Groupe de Libération Homosexuelle (GLH)*

---

<sup>1</sup> TAMAGNE Florence, *Op.cit.* page 203.

<sup>2</sup> JACKSON Julian, *Op.cit.* page 220

<sup>3</sup> AVRAMITO Maurice, *Quand les gais et lesbiennes voient rouge ! La Commission Nationale Homosexuelle de la LCR et le devenir biographique de ses militant(e)s*, Mémoire de Master en Science Politique, Lausanne, 2016, page 16.

<sup>4</sup> SIBALIS Michael, *Op.cit.*

La fin du FHAR est suivie par une nouvelle mobilisation qui se traduit par la création d'un nouveau mouvement à Paris : le Groupe de Libération Homosexuelle dès le printemps 1974. Trois groupes en sont issus : LE GLH de base réformiste, le GLH politique et quotidien qui souhaite toucher « les couches défavorisées »<sup>1</sup>, et le GLH 4 décembre opposé au féminisme. Ce mouvement empreint de « théorie marxiste »<sup>2</sup> prône une action révolutionnaire et est influencé par la Ligue Communiste Révolutionnaire. Par ailleurs, à l'intérieur de cette dernière se crée en 1976 la Commission Nationale Homosexuelle, il y a donc un lien entre extrême gauche et militantisme<sup>3</sup>. De plus, des militants de la LCR sont engagés dans les GLH.

Ces mouvements sont exclusivement masculins, décision certainement influencée par l'échec de mixité du FHAR, et surtout proches du marxisme. Mais à partir de 1976, seul le groupe GLH Politique et Quotidien continue la lutte grâce à sa proximité avec les femmes et les ouvriers, mais aussi ses envies de libération des homosexuels.

Le GLH se décentralise, et les villes notamment universitaires se dotent de leur propre GLH comme c'est le cas à Dijon dès 1977. Mais il est d'abord exclusivement masculin avant de devenir mixte en 1979. La présence des GLH dans des villes de province, permet d'intervenir à plus grande échelle et de toucher un plus grand nombre d'homosexuels. De plus, la lutte doit s'étendre à toute la France pour apporter à chacun un certain nombre d'informations et de connaissances sur les droits des homosexuels. Le GLH est donc principalement militant, avec des assemblées générales où des débats ont lieu. Celui de Dijon se réunit dans une librairie, Lisa, et compte une vingtaine de membres dont une dizaine participe activement.

Enfin la création des GLH est suivie par celle du CUARH (Comité d'Urgence Anti Répression Homosexuelle) en juillet 1979 lors de l'université d'été homosexuelle de Marseille. Ce dernier se « donne pour but d'ordonner l'action de tous les groupes pour répondre à tous cas de répression »<sup>4</sup>, c'est donc un moyen d'unifier les GLH mais aussi les groupes de lesbiennes et d'autres mouvements homosexuels comme David et Jonathan. Ainsi les luttes sont coordonnées et tous les mouvements peuvent participer et donner leur avis lors de réunions nommées coordination nationale. Le but du CUARH est donc de mettre en place des campagnes contre les injustices auxquelles les différents

---

<sup>1</sup> MOSSUZ-LAVAU Janine, *Op.cit.* page 307

<sup>2</sup> AVRAMITO Maurice, *Op.cit.* page 18

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> Affiche du GLH Dijon contre les interdictions professionnelles.

groupes peuvent participer. Comme nous le verrons par la suite, la ville de Dijon est très active dans le CUARH. Le GLH annonce d'ailleurs sa création par des tracts distribués dès décembre 1979 sur les lieux de rencontres homosexuelles masculines. Il annonce alors la première campagne lancée par le CUARH à laquelle il participe : celle des interdictions professionnelles. La distribution de tracts permet donc d'informer les homosexuels qu'ils peuvent se faire aider par le GLH Dijon « Travailleurs si vous êtes victimes d'un cas de répression [...] contactez le GLH de Dijon »<sup>1</sup> et apporter leur témoignage. Dijon va s'engager dans cette lutte et notamment pour le cas de Marc Croissant « conseiller culturel à la mairie d'Ivry »<sup>2</sup>.

En effet, Marc Croissant s'est prononcé pour la « liberté sexuelle pour tous et toutes »<sup>3</sup> dans le journal *Libération*, et a été licencié suite à cet article. Pour les GLH il s'agit donc d'une sanction suite à son homosexualité. Il faut le défendre puisque « les discriminations en matière de sexe, de race, de religion sont en principe interdites par la loi de juillet 1972 »<sup>4</sup>. Plusieurs initiatives sont mises en place pour faire face à cette discrimination, comme une brochure contre les interdictions professionnelles qui a été élaborée dans « la bonne ville de Dijon »<sup>5</sup>, signe de l'engagement des membres dijonnais du GLH. De plus, une pétition est lancée par le CUARH pour l'extension de la loi du 11 juillet 1975 à l'orientation sexuelle, mais aussi pour la fin de toute discrimination à l'égard des homosexuels et lesbiennes. Elle est notamment signée par Simone de Beauvoir, Jean-Paul Aron ou encore Michel Foucault. Cette pétition concerne tout particulièrement la ville de Dijon puisque « deux lesbiennes ont été [...] contraintes de démissionner d'un établissement public de la ville »<sup>6</sup>. En avril 1980 la pétition a déjà recueilli 700 signatures à Dijon.

Le GLH est donc un mouvement militant et politisé avec des actions précises. C'est aussi un mouvement qui se décentralise et s'implante dans une trentaine de villes, permettant ainsi une action étendue à toute la France.

---

<sup>1</sup> Affiche du GLH Dijon contre les interdictions professionnelles.

<sup>2</sup> Courrier du GLH, Libre Pensée, Mouvement français pour le planning familial et PSU aux organisations démocratiques syndicales et politiques de Côte-d'Or du 2 décembre 1979.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> Courrier du GLH à ses membres.

<sup>5</sup> Lettre du GLH du 4 novembre 1979.

<sup>6</sup> *Ibid.*



La mise en place des mouvements de lutte avant les années 80 est le résultat d'une suite d'événements parmi lesquels on peut inclure la loi de Pétain et sa reconduction par Charles de Gaulle, ainsi que les émeutes de Stonewall. Ceci a permis d'aboutir à la création des différents Groupe de Libération Homosexuelle et du CUARH qui militent principalement pour la « reconnaissance de l'homosexualité comme orientation sexuelle légitime »<sup>1</sup>. Ces derniers ont marqué la fin des années 70 grâce à quelques actions et vont permettre l'évolution des droits des homosexuels notamment dans leurs engagements lors des élections présidentielles et législatives de 1981.

## **II. Le changement des années 1980**

### **1. Le septennat de Giscard d'Estaing : une première tentative de changement**

La fin des années 70 a été synonyme de nombreux débats à l'Assemblée Nationale à propos de la majorité sexuelle des homosexuels. En effet, la loi de Pétain avait instauré l'interdiction de rapports sexuels entre personnes du même sexe en dessous de 21 ans, mais en 1974 l'élection de Valéry Giscard d'Estaing représente « l'occasion [...] d'un réajustement des lois »<sup>2</sup>. Les femmes qui ont créé le Mouvement de Libération des Femmes à la même époque que le FHAR (Front Homosexuel d'Action Révolutionnaire) ont un combat similaire à celui des homosexuels. En effet, elles réclament le droit de disposer librement de leurs corps et apparaissent sur la scène publique par des manifestations comme lorsqu'elles déposent une gerbe de fleurs à la femme du soldat inconnu<sup>3</sup>, de plus parmi ces femmes « les hétérosexuelles ne sont pas majoritaires »<sup>4</sup>. En 1974 et 1975, elles obtiennent deux droits essentiels : l'accès à la contraception et à l'avortement sur le principe de la libre disposition de son corps. En s'appuyant sur ce principe et leur proximité avec les femmes notamment les lesbiennes présentes dans le MLF, les homosexuels ont espéré obtenir l'abrogation de l'article 330, faisant suite à l'amendement Mirguet et de l'article 331 sur la majorité sexuelle.

Les débats sur ces lois sont relancés à la suite de l'abaissement de la majorité civile à 18 ans par Giscard en 1974, rendant donc les rapports homosexuels licites à partir de cet

---

<sup>1</sup> PREARO Massimo, *Op.cit.* page 152.

<sup>2</sup> La question des lois de 1964 à 1980.

<sup>3</sup> ERIBON Didier, *Op. cit.* pages 190-191.

<sup>4</sup> *Ibid.* page 190.

âge. Mais il est décidé que les relations homosexuelles seraient légales à partir de 18 ans alors que depuis 1945 les relations hétérosexuelles sont autorisées dès 15 ans<sup>1</sup>. Les homosexuels sont donc confrontés depuis 30 ans à cette discrimination, qui malgré l'élection d'un nouveau président n'évolue pas. Alors avec le soutien de différents partis politiques, dont le Parti Socialiste, les homosexuels lancent une campagne pour mettre fin à cette discrimination considérée « comme une forme de racisme envers les homosexuels »<sup>2</sup>. Dès 1978, le Sénat adopte un projet de loi visant à supprimer l'alinéa 3 de l'article 331 ainsi que l'alinéa 2 de l'article 330, permettant de ne plus discriminer les relations homosexuelles. Monique Pelletier alors ministre délégué auprès du Garde des Sceaux a porté ce projet de loi en disant « La commission de révision du Code Pénal a constaté que depuis quelques années l'opinion publique accueille les informations en matière de sexualité avec plus de calme et de maturité »<sup>3</sup>, elle montre donc l'évolution des mœurs qui passe notamment par la libération de la femme, et l'apparition des homosexuels sur la scène publique grâce au FHAR et au GLH. Ce projet accepté par l'Assemblée Nationale met fin à la répression de l'homosexualité et apparaît comme une victoire. Mais celle-ci est de courte durée puisqu'un amendement – l'amendement Foyer – réintroduit le délit d'acte impudique ou contre nature commis avec un mineur du même sexe. Autrement dit, la loi de 1942 est maintenue tout comme la discrimination sur l'âge des relations sexuelles. Le 16 octobre 1980, le Sénat revient donc sur son vote par un souci de prévention<sup>4</sup> et confirme le rétablissement de la discrimination et de l'article 331.

Suite à ce vote 61 députés socialistes et apparentés font une proposition de loi pour supprimer l'alinéa 2 de l'article 331. Ce projet reprend les différents débats qui ont eu lieu à l'assemblée durant deux ans. Il est précisé que le maintien de cette loi fait de l'homosexualité un délit spécifique, contrairement à l'hétérosexualité qui n'est réprimée qu'en cas d'attentat à la pudeur : les citoyens ne sont donc pas égaux devant la loi. De plus, qu'est-ce qu'un acte impudique ou contre nature ? Aucune définition précise n'est donnée dans les textes de loi, les condamnations peuvent donc différer selon l'autorité judiciaire. Enfin pourquoi un mineur de 15 ans aurait le droit d'avoir des relations sexuelles avec un adulte de sexe différent mais pas du même sexe. Les mineurs homosexuels sont donc réprimés dès leur adolescence. De plus, ces lois vont à l'encontre

---

<sup>1</sup> MOSSUZ-LAVAU Janine, *Op.cit.* pages 285-286.

<sup>2</sup> Motion pour la préfecture.

<sup>3</sup> La question des lois de 1964 à 1980.

<sup>4</sup> MOSSUZ-LAVAU Janine, *Op.cit.* page 317.

d'un principe fondamental de la Déclaration universelle des droits de l'homme « qui refuse toute discrimination, et notamment [...] de sexe, et d'opinion »<sup>1</sup>. Mais malgré les nombreux débats durant ces deux années et la proposition du Parti Socialiste suite à la décision du Sénat de désavouer son vote, la situation des homosexuels reste la même en 1980. On peut tout de même noter qu'il y a déjà un changement puisque de nombreux débats ont lieu à ce propos. Ceux-ci sont suivis des campagnes pour les élections présidentielles et législatives de 1981.

## 2. L'espoir de 1981

### *a. Les élections présidentielles*

L'année 1981 est marquée par différentes élections dans lesquelles les mouvements homosexuels dont le GLH de Dijon s'investissent. Grâce à mon corpus, je dispose de quelques sources présentant les différentes actions menées. Elles comprennent deux textes, très certainement établis par le CUARH et les différents mouvements affiliés lors d'une coordination nationale, et sont envoyés aux candidats. Ils exposent leurs différents souhaits et espoirs pour cette présidentielle. Dans un premier temps, ceux-ci sont envoyés par le GLH Dijon aux différents partis, syndicats, et personnalités dijonnaises le 25 octobre 1980 pour demander leur soutien par des signatures. Le GLH Dijon signale d'ailleurs « le texte de protestation signé au plan national par un grand nombre de personnalités et d'organisation »<sup>2</sup>. On peut alors imaginer que chacun des groupes affiliés au GLH a eu la même démarche, et que les premiers signataires ont été rendus publics, ceci peut être un moyen d'influencer les futurs soutiens. Plusieurs réponses sont donc apportées à la lettre du GLH : on retrouve des réponses négatives comme celle du Délégué Régional d'Arcadie justifiant son choix par le fait «<sup>3</sup> qu'Arcadie a de son côté entrepris des démarches identiques »<sup>3</sup> tout en félicitant le GLH dans ses actions avec le CUARH. Des partis politiques comme le PSU fédération de la Côte-d'Or, ou les élus socialistes de Talant et la section du parti socialiste de Fontaine-Talant ont répondu positivement à l'appel du GLH « estimant que les minorités sexuelles ont droit à l'expression de leur choix »<sup>4</sup>. De plus, l'association du Planning Familial de Dijon donne son « accord pour la

---

<sup>1</sup> N°527 Assemblée Nationale, constitution du 4/10/58, 1<sup>ère</sup> session ordinaire 81-82, proposition de loi PS et apparentés.

<sup>2</sup> Lettre du GLH du 25 octobre 1980.

<sup>3</sup> Lettre d'Arcadie du Délégué Régional de Bourgogne, 4 novembre 1980.

<sup>4</sup> Lettre des élus socialistes de Talant et la Section du parti socialiste de Fontaine-Talant au GLH, 12 novembre 1980.

signature des deux textes »<sup>1</sup>. On retrouve aussi des personnalités locales comme Jean Bart un professeur à l'université, mais aussi le docteur Courvoisier. Ainsi ces quelques lettres permettent d'avoir une vision des soutiens du GLH Dijon, qui sont assez variés.

Le premier texte, numéroté ainsi dans les archives, s'intitule « Non au racisme anti homosexuel. Non aux lois discriminatoires »<sup>2</sup>. Il est joint à un article du *Monde* publié le jeudi 23 octobre 1980. Il rappelle les différents débats de l'Assemblée Nationale et du Sénat et « est relatif au vote intervenu au Sénat le 15 octobre courant qui rétablit [...] une discrimination à l'encontre des homosexuels et homosexuelles »<sup>3</sup>. Ce texte est donc un appel à la mobilisation « contre cette nouvelle attaque envers les droits de l'individu »<sup>4</sup>. De plus, le CUARH organise une manifestation le 23 octobre à Paris, soit 7 jours après le vote du Sénat pour mobiliser le maximum de personnes contre ce vote, et ne pas arrêter la lutte. L'article du *Monde* contient une première liste de personnes ayant signé le premier texte, preuve que les homosexuels sont soutenus dans leur lutte par différentes personnes : des politiques, des syndiqués, mais aussi des intellectuels.

Le second texte nommé « Lettre ouverte aux candidates et candidats à l'élection présidentielle »<sup>5</sup> diffère totalement du premier. Il s'agit ici d'interpeller les candidats et de leur proposer d'inscrire certaines propositions dans leurs programmes. Deux points essentiels constituent ce texte : l'abrogation de l'article sur la différence d'âge légal des relations sexuelles, et l'extension des lois de 1972 et 1975 à l'orientation sexuelle. De plus, les homosexuels souhaitent que les candidats à l'élection luttent contre les discriminations faites aux homosexuels face à l'emploi, au logement, ou à la parentalité. Ils souhaitent aussi « la destruction des fichiers et l'arrêt du fichage [...] par la police »<sup>6</sup> et ainsi permettre aux homosexuels de vivre librement. Enfin, il est demandé « la radiation des références à l'orientation sexuelle de la liste des maladies mentales dans la classification de l'Organisation Mondiale de la Santé »<sup>6</sup> que la France reconnait. Cette dernière permettrait de faire évoluer les mentalités, et l'image des homosexuels. Ceci aurait donc un effet bénéfique qui pourrait mettre fin aux discriminations, puisque l'homosexuel ne serait plus considéré comme malade, mais comme une personne «

---

<sup>1</sup> Lettre de l'association Côte-d'Orient du Planning Familial de Dijon, 3 novembre 1980.

<sup>2</sup> Texte n°1, Non au racisme anti-homosexuel, non aux lois discriminatoires.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> Texte n°2, Lettre ouverte aux candidats aux présidentielles.

<sup>6</sup> Texte n°2, Lettre ouverte aux candidats aux présidentielles

normale ». On peut aussi mentionner le rôle de l'Eglise - même si celui-ci n'est jamais mentionné - qui maintient la stigmatisation de l'homosexuel comme quelqu'un d'anormal. En 1982, Monseigneur Elchinger, évêque de Strasbourg dit « Je respecte les homosexuels comme je respecte les infirmes. Mais s'ils veulent transformer leur infirmité en santé, je dois dire que je ne suis pas d'accord »<sup>1</sup>, cette déclaration rejoint le classement fait par l'OMS.

Le 10 mai 1981, François Mitterrand est élu Président de la République, signe de changement pour les homosexuels. Le lendemain de l'élection, *Le Monde* publie un article faisant alors référence à l'hypothèse d'un vote gay « On estimait dimanche soir, que le vote homosexuel avait contribué à la victoire du nouveau président, soit directement soit par abstention »<sup>2</sup>. Le fait que Mitterrand s'intéresse aux homosexuels et que « *Gai-pied*, le CUARH, l'ensemble des groupes homos ont appelé à voter à gauche »<sup>3</sup> a pu inciter les homosexuels à voter en faveur du futur président de la République. Cette élection était donc source d'enjeux notamment pour les homosexuels qui ont pu choisir le candidat qui s'était engagé à abroger la loi anti-homosexuelle et avait déclaré « qu'il était contre toutes les formes de discrimination, en particulier envers les homosexuels ». Mais la présidentielle est suivie de près par les élections législatives, les mouvements homosexuels continuent donc leur lutte et s'investissent de nouveau dans des élections, déterminés à faire évoluer la loi.

## *b. Les élections législatives*

Au lendemain du 10 mai, le GLH Dijon établit 12 propositions faites aux groupes participant au CUARH, parmi lesquelles on retrouve deux textes proposés aux candidats. Comme pour les élections présidentielles, ils comportent l'abrogation de l'article 331 du Code Pénal, et un engagement « à voter tout projet ou proposition de loi permettant la

---

<sup>1</sup> TIN Louis-Georges (dir.), *Op.cit.* page.184.

<sup>2</sup> CAVAILHES Jean, DUTEY Pierre, BACH-IGNAESSE Gérard, *Rapport gai. Enquête sur les modes de vie homosexuels*, Persona, Paris, 1984, page 130.

<sup>3</sup> *Ibid*, page 131.

protection des homosexuels et homosexuelles »<sup>1</sup>. Mise à part la distribution de ces deux textes que chaque groupe doit faire, chacun est « autonome, et donc libre de se déterminer comme il l'entend »<sup>2</sup> : en effet ils peuvent présenter des candidats, distribuer des tracts lors des meetings... Ces élections ont une portée moindre que la présidentielle, d'où l'intérêt d'agir chacun selon les candidats qui se présentent. Comme pour la présidentielle, mes archives comportent des lettres de différentes personnes apportant leur soutien pour les législatives, mais aucune réponse négative n'est présente. Les partis répondants sont similaires à ceux évoqués pour la présidentielle comme le PSU et le PCF. De plus, des candidats apportent leur soutien comme André Ponchez, candidat du PSU à Sens, ou Pierre Joxe député de Saône-et-Loire « candidat socialiste aux prochaines élections législatives, je ne manquerai pas, si je suis élu, de défendre et de soutenir ce texte »<sup>3</sup>. On remarque alors que le GLH ne touche pas seulement la Côte-d'Or mais la Bourgogne toute entière. En effet, c'est le seul mouvement homosexuel présent durant cette période en Bourgogne. De plus, le GLH Dijon coordonne cette action en partie puisque c'est à Dijon « qu'il a été décidé que la lettre aux candidats et le mini-dossier seraient imprimés »<sup>4</sup>.

Ces élections de 1981 sont donc perçues comme « le changement pour les gai(e)s », il s'agit donc de trouver de nouvelles luttes et perspectives pour les mouvements homosexuels. L'apparition d'un milieu commercial homosexuel et d'une presse culturelle entraîne un ralentissement du mouvement, ainsi le CUARH et la LCR n'arrivent pas à relancer « la dynamique fédératrice »<sup>5</sup> des élections. C'est pour faire face à cela que des militants du GLH Dijon décident de reprendre le projet de créer une association, idée qui germait déjà depuis la marche nationale du 4 avril. Ainsi, les membres du GLH peuvent débiter l'aventure « Diane et Hadrien » avec l'espoir de voir l'abrogation de l'article 331, et un président favorable au développement de ces lieux.

---

<sup>1</sup> 12 propositions pour la campagne des législatives, le GLH 11 mai 1981.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Lettre de Pierre Joxe, adjoint au maire de Chalon, député de Saône-et-Loire, 2 juin 1981.

<sup>4</sup> Lettre du GLH du 25 mai 1981.

<sup>5</sup> AVRAMITO Maurice, *Op.cit.* page 77.

### III. La création de « Diane et Hadrien »

#### 1. L'idée initiale

Le 4 avril 1981 est une date historique pour les mouvements de libération homosexuelle puisqu'elle marque la première Marche nationale pour les droits et les libertés des homosexuels et des lesbiennes à Paris. Cette marche, suite à l'appel du CUARH (Comité d'Urgence Anti-Répression Homosexuelle), réunit environ 10 mille personnes de différents mouvements. Une trentaine de personnes venant de Dijon, dont certaines sont membres du GLH, ont alors effectué le trajet pour participer à cet événement. C'est donc au lendemain du 4 avril, que germe l'idée de créer une association autre que le GLH dans la ville de Dijon dont la vocation serait de réunir les homosexuels tout en relançant et développant le militantisme homosexuel. En effet, les dijonnais non-affiliés au GLH qui avaient fait le déplacement jusqu'à Paris, voulaient défendre les droits des homosexuels et participer à la lutte. Mais alors pourquoi ne pas s'investir dans le GLH Dijon ? Une des particularités des GLH est d'être tournés vers la gauche, voire l'extrême gauche, donc ce caractère « trop politique »<sup>1</sup> peut être reproché. De plus, le GLH de Dijon fonctionne avec un système de réunion hebdomadaire qui apparaît comme inutile puisqu'on « ne fait que causer »<sup>2</sup>, ce n'est donc pas une lutte assez vigoureuse et active pour certains. Certains membres du GLH avaient aussi une impression de « tourner en rond »<sup>3</sup> avec un essoufflement du militantisme.

Enfin la création d'un nouveau lieu serait un moyen pour le GLH d'avoir un local propre à la défense des droits des homosexuels. Ainsi l'association aurait pour but d'abriter les réunions hebdomadaires du GLH et proposerait aussi de « boire des pots, inviter copines et copains »<sup>4</sup>, les personnes ne se sentant donc pas à l'aise avec les réunions ou les actions militantes pourraient tout de même participer d'une certaine manière à la lutte. Le local mélangerait donc militantisme et convivialité. Les cotisations des membres seraient un moyen de financer en partie les actions entreprises par l'association. Pour finir, la présence des membres lors des événements tels que des bals, des réunions serait un moyen pour eux de militer pour les droits des homosexuels de façon plus discrète.

---

<sup>1</sup> Brève histoire, dossier de presse avril 1982.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Entretien avec Didier.

<sup>4</sup> Brève histoire, dossier de presse avril 1982.

## 2. Concrétiser le projet

Mais pour bénéficier d'une location et permettre les premiers mois de fonctionnement il faut « réunir 5000 F »<sup>1</sup>. Une campagne est donc mise en place pour récolter des dons de la part des homosexuels mais aussi des hétérosexuels, l'association se voulant ouverte à tous ceux partageant ses convictions.

Trois lettres différentes sont prévues « un modèle spécifique pédé, lesbienne ou hétéro »<sup>2</sup>, il est question d'une ouverture « dès septembre 1981 »<sup>3</sup>, avec une permanence deux soirs par semaine au départ. Pour les lettres adressées aux homosexuels, la situation de la ville de Dijon est exposée : en effet il s'agit d'une ville où il y a très peu de bars pour homosexuels ou boîte de nuit. « Diane et Hadrien » est donc présenté comme un lieu où les homosexuels pourront se rencontrer « en échappant au regard oblique des passants »<sup>4</sup>. Une adhésion est donc proposée par anticipation et permettrait donc de réunir les 5000 F nécessaires. De plus, la présence de bénévoles sera capitale, puisque selon leurs disponibilités, le local pourra ouvrir plus de deux soirs par semaine donc permettre au plus grand nombre de venir. Malgré la forte influence du GLH, et sa contribution, les créateurs décident que l'association portera un autre nom : Diane et Hadrien, référence à l'antiquité, et permettant ainsi d'avoir un prénom féminin et masculin montrant la mixité du groupe.

## 3. Le renouveau du projet au lendemain des élections

Mais la proximité des élections présidentielles et législatives laisse en suspens cette idée d'ouvrir un nouveau local. C'est donc suite à l'élection de François Mitterrand que le GLH remet « en chantier le projet « Diane et Hadrien », et lui donne un nouveau souffle. En effet, Mitterrand défendant les droits des homosexuels, son élection permet d'entrevoir la fin des lois discriminatoires et la « sortie du placard »<sup>5</sup> des homosexuels c'est-à-dire d'arrêter de se cacher voire pour certains de faire leur *coming out*. Enfin, l'arrivée de la gauche au pouvoir va aussi permettre de solliciter plus facilement des subventions comme

---

<sup>1</sup> Brève histoire, dossier de presse avril 1982.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Lettre du GLH aux homosexuels de Dijon.

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> Brève histoire, dossier de presse avril 1982.



celle du Conseil Régional de Bourgogne dont le président Pierre Joxe est un des soutiens du GLH lors des législatives.

L'association prend donc du retard en revoyant son projet après le changement politique de 1981, mais aussi du fait du peu d'argent récupéré durant la souscription. Ce manque d'argent laisse penser que les personnes ne croyaient pas au projet ou du moins à sa possible réussite. De plus, il est aussi possible qu'un tel lieu n'intéresse pas les homosexuels de Dijon et les autres personnes démarchées.

Lors de l'université d'été homosexuelle de Marseille en juillet 1981, les membres de « Diane et Hadrien » apprennent qu'il est possible de bénéficier d'une subvention pour un poste d'animateur. Ce poste serait un moyen d'ouvrir plus souvent, et de ne pas compter seulement sur les bénévoles. Mais pour prétendre à cette subvention il faut exister en tant qu'association donc disposer de statuts. Pour cela, dès septembre 1981 le GLH décide de former un bureau et de mettre en place des Assemblées Générales. Lors de la première assemblée, une secrétaire, un président ainsi qu'un trésorier sont élus et forment donc le bureau c'est-à-dire l'équipe dirigeante du GLH et du projet « Diane et Hadrien ». Durant cette assemblée, le GLH décide aussi quel serait le principe de la future association. Il est donc décidé « du principe d'ouverture d'un lieu public sur Dijon qui servirait de lieu de réunion, bibliothèque, librairie, bar, lieu de rencontre et d'accueil »<sup>1</sup>. Les statuts sont alors votés à l'unanimité et déposés à la préfecture de Dijon en septembre 1981. Ainsi le GLH est reconnu comme une association « régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et le décret du 14 août 1901 »<sup>2</sup>. Différentes subventions sont alors demandées, mais le traitement des dossiers étant très long, l'ouverture de l'association est de nouveau retardée. Mais « Diane et Hadrien » pouvant espérer avoir 100 mille F de subventions, il est décidé de continuer l'avancement du projet en trouvant un local.

Pour cela, chaque membre du GLH « s'engage volontairement, en fonction de ses moyens, à verser une cotisation exceptionnelle »<sup>3</sup> soit des sommes entre 20 francs et 200 francs durant un an, permettant ainsi la location d'un bien répondant à deux demandes : situé en rez-de-chaussée avec vitrine sur rue, et disposant de deux salles. De plus, cet engagement financier d'un an comprend aussi un engagement humain c'est-à-dire que « Diane et Hadrien » devra pouvoir compter sur ces personnes pour être bénévoles et participer au bon fonctionnement de l'association en attendant d'avoir une subvention

---

<sup>1</sup> Délibération Assemblée Générale constitutive du GLH du 7 septembre 1981.

<sup>2</sup> Statuts de l'association « Groupe de libération homosexuelle Dijon ».

<sup>3</sup> Délibération Assemblée Générale du lundi 14 décembre 1981.

pour un animateur. Celle-ci se retrouve confrontée aux prix de l'immobilier dijonnais, et de la difficulté de louer un local pour une association n'existant toujours pas juridiquement. Mais fin décembre 1981, un local est trouvé, une vieille cordonnerie en rez-de-chaussée d'un immeuble rue Charles Téméraire avec une vitrine donnant sur rue. Pour faire des économies, l'association loue un local à rénover retardant ainsi de nouveau l'ouverture pour remettre en état le lieu. Les bénévoles et les membres du GLH sont donc une nouvelle fois sollicités pour participer aux travaux de « Diane et Hadrien ». De plus, le choix du local est voté en Assemblée Générale et montre déjà une certaine discordance entre les différentes personnes présentes. En effet, sur 17 personnes : 1 personne contre, 9 pour et 7 personnes s'abstiennent<sup>1</sup>. On remarque alors que le fondement du projet s'est décidé à plusieurs et que chacun participe à sa manière à la création de « Diane et Hadrien ». Les membres de ce premier bureau du GLH sont donc totalement investis dans le projet.

Le 21 janvier 1982, les statuts sont déposés à la préfecture de Dijon, et font donc de « Diane et Hadrien » une association régie par la loi de 1901, elle n'était donc pas encore reconnue comme telle lors de la signature du bail. Ses vrais objectifs n'apparaissent pas dans les statuts, qui mentionnent seulement le caractère social de l'association. Ces statuts précisent notamment le lien qui unit « Diane et Hadrien » au GLH ; en effet, l'un « met à la disposition de « Diane et Hadrien » les moyens de fonctionnement qu'il juge utile »<sup>2</sup> tandis que l'autre paye les moyens de fonctionnement c'est-à-dire le loyer, l'électricité et permet au GLH d'utiliser les locaux. De plus, ces statuts réaffirment les buts du lieu c'est-à-dire « un lieu principalement destiné aux homosexuels et aux lesbiennes »<sup>3</sup> qui permettra « de créer une entraide [...] des activités culturelles ou militantes »<sup>4</sup> reprenant donc ce qui a été décidé lors de l'Assemblée Générale de septembre 1981.

## 4. L'écho de l'inauguration de « Diane et Hadrien » dans la presse

A partir de là, « Diane et Hadrien » peut envisager son inauguration, peu de temps après l'abrogation en « première lecture le 19 décembre 1981 à l'Assemblée nationale »<sup>5</sup>

---

<sup>1</sup> Délibération Assemblée Générale du lundi 14 décembre 1981.

<sup>2</sup> Statuts de l'association « Diane et Hadrien ».

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> Statuts de l'association « Diane et Hadrien ».

<sup>5</sup> Lettre du GLH du 31 janvier 1982.

de l'article 331. La nouvelle est annoncée par une lettre présentant l'association comme un lieu de rencontre qui « veut permettre aux homosexuels de vivre en échappant à la réprobation et aux agressions »<sup>1</sup>. L'inauguration est donc annoncée le week-end du 12-13-14 février par des affiches sur les cabines téléphoniques, des tracts mais aussi des lettres. Ce week-end est complété par la présence de la coordination nationale du CUARH à Dijon, montrant ainsi l'importance de la ville de Dijon et de « Diane et Hadrien » dans la lutte pour les droits des homosexuels. Trois jours sont donc réservés à cette ouverture : le 12 février, le local sera inauguré avec la presse, la journée du samedi est consacrée à la coordination du CUARH, et sera suivie par un débat, la projection d'un film et un bal permettant ainsi de présenter différentes activités qui pourront être reproduites. Enfin le dimanche, la coordination nationale poursuivra sa réunion suivie d'une conférence de presse. On s'aperçoit alors que la presse est sollicitée tout au long du week-end pour couvrir cet événement.

L'inauguration de l'espace associatif connaît un écho non-négligeable dans la presse nationale et locale, et est perçue comme « une petite date historique »<sup>2</sup> étant donné que c'est le « premier lieu public homo »<sup>3</sup> de la ville de Dijon, mais aussi de Bourgogne. De plus, sa « vitrine de six mètres »<sup>4</sup> avec vue sur rue, en fait un lieu qui attire les curiosités. Le GLH a aussi mené une énorme campagne publicitaire « 600 affiches, 2500 tracts, 500 invitations »<sup>5</sup>, les invitations exposent le but de « DH » ainsi que les différents équipements qu'on peut trouver au local. De plus, il est rappelé que le GLH est à « l'initiative du projet »<sup>6</sup>. Durant la campagne publicitaire des tracts d'appels recto-verso sont distribués. Le recto comporte la date d'ouverture de « DH » ainsi qu'une phrase d'accroche « Enfin Diane & Hadrien un lieu pour les homosexuel/les »<sup>7</sup>. On comprend grâce à cette phrase que c'est un endroit qui était attendu et dont le but est d'aider une partie précise de la population. De plus, c'est un peu provocateur de distribuer un tract où il est clairement écrit que l'association sera pour les homosexuels puisqu'une majorité d'entre eux se rencontrent se réunit dans des lieux fermés ou pour initiés. Quant aux lieux de dragues masculins, ils se limitent à ce qu'ils appellent le ghetto comme les Allées du Parc à Dijon. D'ailleurs on peut imaginer que ces tracts sont distribués dans ce ghetto pour

---

<sup>1</sup> *Ibid.*

<sup>2</sup> JOECKER Jean-Pierre, « Première gai à Dijon », *Libération*, 13 février 1982.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> BOYER Jean, « Dijon : Gais Bourguignons », *Homophonie*, avril 1982.

<sup>5</sup> BOYER Jean, « Lieux associatifs : la Saga de « Diane et Hadrien » », *Masques*, été 1982.

<sup>6</sup> Invitation inauguration « Diane et Hadrien » page 107.

<sup>7</sup> Tract d'appel recto.

inciter les homosexuels à ne plus se cacher. Un dessin accompagne ce tract, que l'on peut considérer comme le logo de « Diane et Hadrien ». Celui-ci représente deux hommes enlacés ainsi que deux femmes dans la même position qui se tiennent la main soit une image provocante puisqu'elle montre clairement des couples homosexuels. Par cette illustration, on comprend alors que c'est un lieu mixte réunissant les homosexuels mais aussi les hétérosexuels puisqu'on voit les quatre protagonistes se tenir les mains. On retrouve aussi le programme du week-end permettant donc d'avoir rapidement un aperçu de ce qui sera proposé. Au verso, on retrouve une présentation écrite ainsi que quelques phrases sur l'abrogation – en première lecture - de la loi sur l'âge des relations sexuelles des homosexuels, et sur les combats restant. Ce tract appelle donc à la mobilisation ainsi qu'à l'inauguration de « DH ». Le recto du tract est repris pour créer une affiche alors placardée sur les cabines téléphoniques de la ville par exemple. Elle reprend le dessin ~~fait~~ ainsi que le programme.

Les journaux locaux comme le *Bien Public* et les *Dépêches* ont publié « une annonce quotidienne [...] les quatre jours qui ont précédé l'inauguration »<sup>1</sup> informant alors les habitants de Dijon et de son agglomération. Le *Bien Public* par exemple publie un premier article le 9 février 1982 annonçant une conférence à « DH » dans le « cadre de la Coordination nationale du Cuarh », les 11 et 12 février deux articles présentent le calendrier du week-end, enfin le 13 février « Diane et Hadrien » figure parmi les associations déclarées à la préfecture. De plus, un reportage a été tourné durant le week-end sur la coordination du CUARH et l'ouverture de « DH ». Ce dernier est diffusé le 15 février durant le journal télévisé de France 3 permettant de se faire connaître par un public plus large.

Ainsi l'inauguration du lieu a réuni 250 personnes à l'apéritif et 200 personnes au bal<sup>2</sup>, mais nous n'avons aucune information sur le profil des personnes venues. On dispose tout de même d'une photo « Chez « Diane et Hadrien », le premier débat... » publiée dans le *Bien Public*<sup>3</sup> qui permet de voir la présence d'une vingtaine de personnes. On distingue autant de femmes que d'hommes paraissant pour la plupart assez jeunes. L'objectif d'attirer des personnes des deux sexes a donc été réalisé. On peut imaginer que des homosexuels se sont très certainement arrêtés au local pour découvrir ce nouveau lieu qui

---

<sup>1</sup> BOYER Jean, « Dijon : Gais Bourguignons », *Homophonie*, avril 1982.

<sup>2</sup> La réunion du CUARH à Dijon, JT FR3 Bourgogne, 15 février 1982, INA.

<sup>3</sup> HUVET Michel, « Dans le cadre de la 12<sup>e</sup> « Coordination nationale » », *Bien Public* accompagné d'une photo de O. Souverbie.

leur est proposé. Des curieux ont aussi pu participer à l'inauguration après avoir vu les différents articles de journaux et les affiches. Mais l'entrée payante de la soirée du samedi soir nous permet de dire que les personnes participantes sont venues pour en découvrir plus sur « DH » et rencontrer d'autres personnes. De plus une quarantaine de délégués de 15 villes différentes<sup>1</sup> venues pour la coordination du CUARH ont pu participer à l'ouverture de l'association et la découvrir.

L'écho de l'inauguration s'est aussi ressenti à l'intérieur même de l'association. En effet, grâce au cahier de comptes de « Diane et Hadrien » le nombre de cartes de membre achetées durant le mois de février 1982 est inscrit : plus de 60 cartes ont été faites en seulement deux semaines, l'inauguration ayant lieu au milieu du mois. La médiatisation de l'événement a alors attiré des personnes chez « Diane et Hadrien » qui ont pris leur carte de membre. Mais si nous comparons les personnes présentes à l'inauguration, entre 200 et 250, on remarque que très peu ont au final pris une carte de membre. On peut penser que certains ont eu peur d'être vus chez « Diane et Hadrien » étant donné que la loi anti-homosexuelle n'était pas encore officiellement abolie. Cependant, il faut noter que les débuts de « Diane et Hadrien » étaient une période « d'euphorie »<sup>2</sup> qui s'est rapidement calmée puisque les mois suivants, le nombre d'adhérents baisse. Ce moment a tout de même été important puisqu'il a permis de faire connaître l'association.

Cette première partie nous a permis d'aborder le contexte dans lequel « Diane et Hadrien » voit le jour. L'étude rapide des mouvements qui l'ont précédé est un moyen de comprendre sur quelles bases les créateurs de « DH » se sont appuyés. Ceci a permis d'éviter de reproduire des erreurs et surtout de proposer quelque chose de totalement nouveau qui va au-delà du militantisme. Quant à l'élection de François Mitterrand, elle reste historique pour les homosexuels puisqu'elle a marqué un tournant dans leur vie en mettant un terme à la discrimination de l'âge des relations sexuelles, entraînant ainsi un début de changement des mentalités. La création de « Diane et Hadrien » s'inscrit alors dans un contexte de changement et de ralentissement du militantisme homosexuel. Ainsi c'est un moyen pour ses créateurs de relancer une dynamique militante dans le but de rendre l'homosexualité publique et de faire changer les mentalités. Mais celles-ci n'ont

---

<sup>1</sup> La réunion du CUARH à Dijon, JT FR3 Bourgogne, 15 février 1982, INA.

<sup>2</sup> Entretien avec Didier.

pas évolué du jour au lendemain, l'accueil de « Diane et Hadrien » par les dijonnais en est la preuve.

---

# PARTIE II : « DIANE ET HADRIEN » DANS LE PAYSAGE DIJONNAIS.

---

L'arrivée du lieu associatif « Diane et Hadrien » dans la ville de Dijon est un événement bénéficiant d'un large écho dans la presse. Mais dès le lendemain de son inauguration, les habitants du quartier Montchapet contestent cette installation et tentent de faire fermer le local. Cette contestation est suivie de près par celle des dijonnais et des habitants des agglomérations proches qui s'expriment à travers la presse notamment dans les courriers des lecteurs de façon parfois violente. Des homosexuels ont également été en désaccord avec ce nouveau lieu qui vient déstabiliser leur mode de vie, l'association n'attire alors qu'une infime partie de personne au profil identifié grâce à un questionnaire.

## I. Une installation contestée

### 1. Une association contraire aux bonnes mœurs ?

Lors de la location du bien, les créateurs de « DH » ont insisté sur le fait que leur association est « une association de bienfaisance »<sup>1</sup> venant en aide aux jeunes et aux couples ayant des problèmes, sans préciser que le public concerné serait principalement des homosexuels. De plus, le bail n'est pas au nom de l'association – elle n'était pas encore déclarée à la préfecture lors de la signature – c'est donc un de ses membres qui loue le local puis le sous-loue. La propriétaire, une dame de 87 ans qui était de tradition chrétienne a d'ailleurs appris le but de l'association seulement à l'inauguration. Mais c'est au lendemain de l'inauguration, qu'elle reçoit « une lettre des six locataires, la sommant de choisir, entre nous et les pédés »<sup>2</sup> considérant l'association comme « contraire aux bonnes mœurs »<sup>3</sup>. « DH » reçoit alors, de la part de l'agence immobilière,

---

<sup>1</sup> Lettre recommandée du Cabinet Verne du 18 février 1982.

<sup>2</sup> POIRRIER Marie-France, « Racisme antipédé à Dijon », *Libération*, 20-21 février 1982.

<sup>3</sup> Lettre recommandée du Cabinet Verne du 18 février 1982.

une lettre l'avisant de la résiliation du bail dès le 18 février soit 6 jours après son ouverture. En effet, la propriétaire ainsi que son agent immobilier considèrent qu'il y a eu « tromperie dans le but réel de l'utilisation des locaux »<sup>1</sup>, puisque c'est une « association d'homosexuels »<sup>2</sup> qui occupe les lieux. Cette lettre au caractère discriminatoire reflète les problèmes auxquels les homosexuels peuvent être confrontés quand ils décident de ne plus se cacher. Même si l'homosexualité n'est plus considérée comme une maladie, cette idée persiste dans les imaginaires tout comme le fait qu'elle représente un danger pour la jeunesse. De plus, n'oublions pas que le quartier d'implantation de « DH » est l'un des quartiers bourgeois de Dijon. On peut donc penser que la réaction de la part de la propriétaire et du voisinage était attendue puisque la vitrine permet de comprendre rapidement quel est le but de l'association.

Très rapidement, les dirigeants de « Diane et Hadrien » apportent une réponse rappelant que l'association « a été enregistrée à la Préfecture de Côte-d'Or »<sup>3</sup>, elle est donc légale et non considérée comme contraire aux bonnes mœurs. Dans le même temps, les membres de « DH » et du GLH ainsi que les différents mouvements les soutenant sont informés « des dangers qui guettent DH »<sup>4</sup> pour mettre en place une défense, puisque sans local il est impossible d'exister. A ce courrier est joint un dossier contenant les courriers des lecteurs du *Bien Public*, les différents articles de journaux consacrés à « DH », ainsi que les lettres échangées avec le cabinet immobilier permettant d'exposer la situation. Enfin, si le cabinet décide de poursuivre son action en justice une « aide juridique »<sup>5</sup> serait demandée au CUARH pour prendre en charge les frais d'avocat et se porter partie civile. Ainsi le groupe prendrait son rôle de défenseur des homosexuels contre les discriminations. En effet, « DH » craint que le refus de louer un local à une association homosexuelle s'étende à un refus de la part des propriétaires de louer à des homosexuels.

Pour obtenir des soutiens de nombreux contacts sont pris avec la presse pour « donner un maximum d'écho à l'affaire »<sup>6</sup>. Les différents syndicats et groupes politiques

---

<sup>1</sup> *Ibid.*

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Lettre envoyée au Cabinet Verne le 20 février 1982.

<sup>4</sup> Lettre du GLH du 20 février 1982.

<sup>5</sup> *Ibid.*

<sup>6</sup> Lettre du GLH du 20 février 1982.



soutenant « DH » sont contactés pour « participer aux activités de défenses engagées »<sup>1</sup>. On retrouve Force Ouvrière, la Ligue Communiste Révolutionnaire ou encore la CGT. Un soutien est aussi recherché auprès des élus de la ville et du département avec la publication d'une lettre ouverte informant des problèmes de location, et du caractère « discriminatoire »<sup>2</sup> invoqué pour résilier le bail. Si l'association n'arrive pas à résoudre ce problème par ses propres moyens, il est prévu de préparer « un comité de défense »<sup>3</sup> avec tous les soutiens récoltés. Mais l'affaire finit par se résoudre d'elle-même puisque l'agence abandonne son idée de résilier le bail.

## 2. L'implantation de « Diane et Hadrien » dans la ville

### a. Les dijonnais et l'homosexualité : les courriers des lecteurs

« Diane et Hadrien » a fait le choix de s'installer dans le quartier Montchapet, réputé comme quartier résidentiel où le maire Robert Poujade habite. De plus une école catholique se trouve à quelques pas de l'association. Peu de temps après l'inauguration, largement couverte par la presse locale, des courriers de lecteurs plus ou moins violents sont envoyés et publiés dans le *Bien Public*, journal local dijonnais. En effet, sur sept courriers recensés seul un lecteur ne comprend pas pourquoi les homosexuels continueraient à se cacher alors que « l'homosexualité n'est plus considérée légalement comme une maladie mentale »<sup>4</sup>. Notons tout de même que le *Bien Public* a dû recevoir des centaines de courriers concernant « Diane et Hadrien », mais a fait le choix de publier ceux-ci. Enfin comme une grande majorité de journaux, le *Bien Public* ne conserve pas tous les courriers reçus ce qui explique le peu de courriers étudiés.

Certains lecteurs du BP ont été choqué de voir « les murs [...] couverts d'affiches en faveur d'homosexuels »<sup>5</sup> lors de la campagne d'inauguration où plus de 500 affiches avaient été collées. En réalité, il ne s'agissait pas d'affiches en faveur d'homosexuels, mais d'affiches de présentation. Les lecteurs ont aussi été gênés par les articles de presse

---

<sup>1</sup> Lettre du GLH du 9 mars 1982.

<sup>2</sup> Lettre ouverte aux élus de l'agglomération dijonnaise et du département de Côte d'Or du 25 février 1982.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> Courriers des lecteurs, « « Je suis allée voir... », d'une kinésithérapeute de Dijon », *Bien Public*, 3 mars 1982

<sup>5</sup> Courrier des lecteurs, « Quelle honte ! Par MGB rue de la Toison-d'or à Dijon », *Bien Public*, 19 février 1982,

ainsi que par le reportage de France 3 consacré à la réunion du CUARH. Le fait que l'homosexualité soit rendue publique et que les homosexuels ne se cachent plus, pose réellement problème à certains dijonnais puisque d'après une lectrice « ces gens que l'on appelle homosexuels devraient bien rester dans l'ombre »<sup>1</sup>. Ces réactions correspondent aux souhaits de « DH » de faire sortir de l'ombre les homosexuels, et de se faire connaître tout en provoquant.

Ces courriers sont en grande partie influencés par une culture catholique très forte. L'Association familiale catholique de Côte d'Or a par ailleurs publié un communiqué puisqu'elle considère les agissements de l'association « comme de véritable attentat aux mœurs et à la pudeur »<sup>2</sup> mettant en cause sa vitrine devant laquelle passent des enfants. Elle présenterait des « affiches et livres avec illustrations suggestives »<sup>3</sup> propos alors démentis par une lectrice pour qui « la vitrine est sobre et n'attire même pas l'œil »<sup>4</sup>. En effet, la vitrine dont quelques photos sont disponibles, contient principalement des affiches de films, des ouvrages et des magazines que « DH » souhaite exposer<sup>5</sup>.

De plus, pour certains lecteurs l'association serait même le signe que Dijon serait engagée sur « le chemin de Sodome »<sup>6</sup>, rappelant donc l'histoire, d'après la Bible, de la ville de Sodome détruite pour punir les habitants d'avoir eu des rapports homosexuels. La religion catholique participerait donc à la mise en place d'une norme qui désignerait l'homosexualité comme un comportement déviant. En plus de l'impact catholique, des personnes sont influencées par un reportage télévisé, diffusé en décembre 1981, « Les trottoirs de Manille »<sup>7</sup> sur la prostitution des enfants. Beaucoup assimilent alors les homosexuels à des corrupteurs ou des agresseurs d'enfants voyant alors l'homosexualité comme un danger, et non comme une sexualité comme les autres. Ce reportage étant diffusé sans débat il n'y donc aucun autre point de vue abordé.

---

<sup>1</sup> Courriers des lecteurs, « Qu'est-ce que c'est ? d'une mère de famille de Dijon », *Bien Public*, 24 février 1982

<sup>2</sup> Courriers des lecteurs, « Homosexuels : protestations de l'AFC », *Bien Public*, 24 février 1982

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> Courriers des lecteurs, « « Je suis allée voir... », d'une kinésithérapeute de Dijon », *Bien Public*, 3 mars 1982

<sup>5</sup> Photo de la vitrine de « Diane et Hadrien » annexe page 109.

<sup>6</sup> Courriers des lecteurs, « Le chemin de Sodome de MJC à Dijon », *Bien Public*, 3 mars 1982

<sup>7</sup> POIRRIER Marie-France, « Racisme antipédé à Dijon », *Libération*, 20-21 février 1982.

Mais aussi l'influence des anciennes lois est toujours présente. Les homosexuels sont donc perçus comme des « détraqués »<sup>1</sup>, des « anormaux »<sup>2</sup> bien que depuis l'élection de François Mitterrand le classement de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) n'est plus reconnu par la France. Les « dangers de la corruption »<sup>3</sup> de la part des homosexuels, et le « dérèglement des mœurs dont les premières victimes pourraient être les jeunes et les enfants »<sup>4</sup> sont cités par des lecteurs rappelant la loi de 1942 qui définissait l'homosexualité comme un danger pour les jeunes. L'homosexualité n'étant pas une norme acceptable pour ces personnes, elle apparaît aussi comme un enjeu pour « l'individu, la famille et la société »<sup>5</sup>. Mais en réalité qu'est-ce que réellement la norme ? La loi institue une norme dès 1942 en définissant « des situations et des modes de comportement appropriés »<sup>6</sup> faisant de l'homosexuel un déviant autrement dit quelqu'un qui « s'écarte trop de la moyenne »<sup>7</sup>. La culture sociale, des uns et des autres, participe aussi à définir l'homosexualité comme contraire à la norme. L'ouverture de « DH » est donc un moyen de mettre fin à ces normes sociales sur homosexualité et permettre aux différents groupes sociaux de percevoir l'homosexualité comme une norme et non une déviance.

Ces quelques courriers peuvent avoir une influence sur les homosexuels, certains ont pu refuser d'aller au local par peur de se retrouver face à ces personnes. Un lecteur du *Bien Public* souligne d'ailleurs l'intolérance face à laquelle les homosexuels se trouvent, pouvant ainsi isoler certains et les empêcher de s'affirmer.

### *b. Une liberté de réunion entravée*

La ville de Dijon dispose d'une vie associative assez riche, dans laquelle on retrouve « Diane et Hadrien » premier lieu associatif homosexuel de la ville et de la région. Cet espace entretient quelques rapports avec la ville et ses alentours notamment pour les prêts de salles, que ce soit par la municipalité de Dijon ou celles des villes voisines. Lors des différents conflits entre l'association et le voisinage, l'intervention du maire Robert

---

<sup>1</sup> Courrier des lecteurs, « Quelle honte ! Par MGB rue de la Toison-d'or à Dijon », *Bien Public*, 19 février 1982,

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Courriers des lecteurs, « Le chemin de Sodome de MJC à Dijon », *Bien Public*, 3 mars 1982

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> *Ibid.*

<sup>6</sup> HOWARD D. Becker, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, A.M Métaillée, Paris, 1985, page 25.

<sup>7</sup> HOWARD D. Becker, *Op. cit.* page 28.

Poujade a été sollicité mais il s'était « déclaré incompétent pour obtenir la fermeture »<sup>1</sup>. En effet depuis juin 1981 Poujade a perdu son siège de député il « ne fait donc plus la pluie et le beau temps à la préfecture »<sup>2</sup>, les associations étant gérées par la préfecture, seule cette dernière pourrait ordonner la fermeture de « Diane et Hadrien ». Mais l'association est tout de même confrontée à quelques problèmes avec la ville. Pour son inauguration elle a bénéficié d'une salle de la Maison des Jeunes et de la Culture et Montchapet ce qui a posé problème aux habitants du quartier. Le directeur de cette MJC a déclaré « J'ai bien senti que j'aurai à m'expliquer devant le conseil d'administration, si je renouvelais l'expérience »<sup>3</sup>, montrant ainsi que le prêt de salle à une association comme « DH » semble déranger. Le GLH était déjà confronté à des soucis similaires, mais cela s'accroît avec « Diane et Hadrien » où des salles leur sont interdites « du seul fait du caractère principalement homosexuel »<sup>4</sup> des initiatives. Cela remet donc en cause une liberté fondamentale, la liberté de réunion raison pour laquelle une lettre ouverte est publiée pour interpeller les élus locaux. Mes archives permettent tout de même de dire que l'association réussit à disposer, dans la plupart des cas, de salles. On peut penser que cela est dû à la banalisation du lieu qui s'est peu à peu fondu dans le paysage.

### 3. Des débuts tourmentés

#### a. Des voisins hostiles

L'association est aussi confrontée à quelques problèmes avec les habitants de l'immeuble. En effet, le local se trouve en rez-de-chaussée et la porte donnant sur la rue ne peut être ouverte que de l'intérieur. Le bénévole tenant la permanence doit donc entrer par la porte commune à tout l'immeuble pour pouvoir ouvrir. Mais pour marquer leur mécontentement, les voisins ont déclaré une « guerre des clés »<sup>5</sup> : le verrou de la porte commune a alors été changé empêchant ainsi l'association d'ouvrir sa porte puisque « chaque locataire de l'immeuble, sauf DH [...] a eu une clé »<sup>6</sup>. « DH » a donc été dans l'obligation d'aménager la porte d'entrée donnant sur rue pour pouvoir continuer à ouvrir et recevoir ses membres, et mettre fin au problème de clé.

---

<sup>1</sup> BOYER JEAN, « Lieux associatifs : la Saga de « Diane et Hadrien » », Article à paraître dans *Masques* n°14, été 1982.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> POIRRIER Marie-France, « Racisme antipédé à Dijon », *Libération*, 20-21 février 1982.

<sup>4</sup> Lettre ouverte aux élus de l'agglomération dijonnaise et du département de Côte d'Or du 25 février 1982.

<sup>5</sup> BOYER JEAN, « Lieux associatifs : la Saga de « Diane et Hadrien » », Article à paraître dans *Masques* n°14, été 1982.

<sup>6</sup> *Ibid.*

## *b. Un sentiment d'insécurité*

Peu de temps avant l'inauguration « des rumeurs convergentes d'agression »<sup>1</sup> circulent à Dijon. Le choix est donc fait de demander « la protection des forces de police pour la réunion publique »<sup>2</sup> du CUARH pour éviter tout risque d'agression. Un certain sentiment d'insécurité règne alors, et celui-ci va s'accroître notamment avec des tags sur les murs du local comme « à mort les pédés », « Dijon ville propre, pédés out »<sup>3</sup>. Le local est aussi cambriolé en décembre 1982<sup>4</sup> et recouvert de nouveau de tags. Ces événements se déroulent peu de temps avant l'organisation d'une fête pour la nouvelle année, une demande de protection est donc demandée pour assurer une fête en toute sécurité. Ces demandes sont acceptées dans la plupart des cas, même si aucune agression physique des membres n'a eu lieu.

Ces actes ont tous le même but : manifester une opposition à l'association et faire fermer son local. Mais en réalité tout ceci a un effet positif puisque ces différentes affaires sont couvertes par les médias : des articles du Bien Public, aux courriers des lecteurs à des émissions télévisées « pendant une semaine tout le monde ne parlait que de « ça » »<sup>5</sup>. Ainsi cela permet d'attirer de nouvelles personnes au local, et de faire connaître les lieux au-delà du quartier et de la communauté homosexuelle. On peut aussi noter que « DH » avait « un aspect provocateur »<sup>6</sup> et savait que le choix de son emplacement ainsi que son ouverture ne serait pas sans conséquences. De plus, cela participe à la banalisation du lieu et à son implantation dans la ville. En effet suite à toute cette médiatisation des différents problèmes, on peut penser que les personnes ne se préoccupent plus du fait que « Diane et Hadrien » soit un lieu associatif gay.

---

<sup>1</sup> Lettre au préfet de Côte d'or, 11 février 1982.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> BOYER JEAN, « Lieux associatifs : la Saga de « Diane et Hadrien » », Article à paraître dans *Masques* n°14, été 1982.

<sup>4</sup> Lettre de Jean-Claude à Jean du 28 décembre 1982.

<sup>5</sup> BOYER JEAN, « Lieux associatifs : la Saga de « Diane et Hadrien » », Article à paraître dans *Masques* n°14, été 1982.

<sup>6</sup> Entretien avec Jean.

## 4. La perception des événements par la presse

Après quelques mois d'existence, l'association « Diane et Hadrien » édite un dossier de presse pour raconter l'histoire de sa création. On retrouve à l'intérieur des articles de presse notamment accompagnés de dessins significatifs présentant les différentes affaires évoquées précédemment. Il a donc été choisi d'analyser les représentations faites par la presse puisque c'est un média important par lequel l'information circule le plus. On a ici trois types de journaux : le *Bien Public* journal quotidien local, *Libération* quotidien français situé à la gauche social-démocrate, et enfin *l'Accroche cœur*.

Un premier dessin d'Hervé Baudry est publié dans le *Bien Public* le 20 février 1982 qui accompagne l'article « Pas bien « gai » tout ça »<sup>1</sup> faisant alors référence aux problèmes de voisinage. Il représente l'intérieur de DH où six personnes se trouvent. On distingue au premier plan deux hommes en costume se rencontrant certainement pour la première fois, l'un des hommes tendant sa main à l'autre. On voit aussi deux femmes jouant ensemble puis deux autres personnes en arrière-plan, dont on ne peut identifier le sexe, jouant aussi. Ainsi on peut imaginer l'ambiance conviviale de l'association et son but – se rencontrer, se détendre, discuter – qui réunit autant les hommes que les femmes. Cependant on observe que les deux sexes ne se mélangent pas, le dessinateur peut alors avoir voulu montrer une mixité qui a du mal à se faire. On peut alors imaginer que le dessinateur s'est rendu au local puisque la presse était conviée lors de l'inauguration, et qu'il a donc pu repérer les différents éléments qu'il représente dans son illustration.

La vitrine, élément important de « DH », est représentée par une fenêtre de taille moyenne à laquelle différentes personnes, des hommes et des femmes de tout âge ainsi que des enfants, ont le visage collé. Ils seraient la représentation des voisins ou des passants qui se posent des questions sur « DH » et ce qu'il s'y passe. Ils ont alors l'air étonné de voir qu'il ne se passe rien d'exceptionnel, qu'il y a simplement des personnes « parlant, buvant, discutant, jouant aux cartes »<sup>2</sup>. Ce dessin apparaît donc comme une dénonciation des habitants qui propagent des rumeurs sans s'être renseignés sur « ce nouveau truc »<sup>3</sup>. En réalité, on ne pouvait voir l'intérieur du local depuis la rue puisque la vitrine était destinée à des expositions.

---

<sup>1</sup> BAUDRY Hervé, « Pas bien « gai » tout ça ! », *Bien Public*, 20 février 1982, annexe page 110.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> *Ibid.*

Dans le même temps, *Libération* publie dans son édition du 20-21 février<sup>1</sup> un article sur les différents problèmes rencontrés par « DH » avec son voisinage accompagné d'un dessin. Contrairement au précédent, l'auteur ne s'est pas attardé sur le local en lui-même, mais plutôt sur son but. Le sujet principal de l'illustration est un bouclier sur lequel est inscrit « DH », deux personnes, dont un homme, se protègent derrière. Face à eux on aperçoit plusieurs doigts représentant, certainement les opposants qui pointent l'association mais aussi les homosexuels. Ainsi « Diane et Hadrien » apparaît comme un lieu où les homosexuels peuvent trouver refuge, être aidés et assumer librement qui il sont en laissant les insultes et critiques hors du local.

Enfin l'*Accroche cœur* consacre un article à « DH » en mars 1982<sup>2</sup> accompagné d'un dessin représentant une scène de marionnette que l'on peut identifier grâce aux rideaux situés sur le côté. Le sujet est clairement exposé puisqu'on retrouve le nom de l'association sur le côté. Cette impression de scène pourrait être la métaphore de la vitrine. On comprend aussi que les homosexuels ne se cachent plus et qu'ils sont présents sur la scène publique. On retrouve au centre du dessin le logo choisi pour les tracts et affiches de l'inauguration, à savoir deux hommes enlacés et deux femmes dans la même position, les quatre se tenant la main.

Au premier plan, on aperçoit une marionnette tenant une matraque avec le visage grave : sourcils froncés, bouche fermée et quasiment inexistante cachée par de longues moustaches. Ces personnes seraient donc une image des ennemis de « DH », ou même des « loubards » c'est-à-dire ceux qui agressent les homosexuels dans les lieux de dragues. Ainsi, malgré la présence de l'association, les homosexuels peuvent être victimes de violence mais leur unité peut permettre de « lutter contre l'oppression »<sup>3</sup>.

Ces dessins permettent donc d'illustrer de différentes façons les problèmes auxquels est confronté « Diane et Hadrien » ainsi que les homosexuels. De plus, l'écriture d'articles sur des sujets similaires permettent de faire connaître « DH » et sa situation à un grand nombre de personnes puisque nous avons trois journaux différents.

---

<sup>1</sup> POIRRIER Marie-France, « Racisme antipédé à Dijon », *Libération*, 20-21 février 1982, annexe page 111.

<sup>2</sup> « Un lieu de rencontre pour les homosexuel(le)s dijonnais », *L'Accroche cœur*, mars 1982, annexe page 111.

<sup>3</sup> *Ibid.*

Les journaux ont surtout publié des articles relatant les problèmes de « DH » ainsi que des avis négatifs de la part des dijonnais. Mais en réalité la population a eu une réaction « très positive sur le thème, c'est normal ils ont le droit de vivre »<sup>1</sup>. L'abrogation de la loi anti homosexuelle a participé à démontrer que « l'homosexualité est une sexualité normale que rien dans la loi ne s'oppose à ce mode de vie »<sup>2</sup>. Cette abrogation a donc eu une portée symbolique et prouve que la création de « DH » s'ancre dans un contexte national de changement des mentalités. Un ancien membre de l'association qualifie son accueil comme « fracassant »<sup>3</sup> sans difficulté particulière puisque les personnes se sont rendu compte assez vite que le local ne les gênait pas. On remarque aussi que les publications des courriers des lecteurs du *Bien Public* et les articles de presse sont essentiellement concentrés sur la période fin février-début mars 1982, il y aurait donc eu un intérêt particulier pour l'association à son installation mais celui-ci aurait été de courte durée.

Par ailleurs lors d'un reportage de France 3 en avril-mai 1982 plusieurs avis ont été recueillis sur le marché de Dijon. Une grande majorité de personnes soulignent le fait que l'homosexualité rentre dans les mœurs et que « chacun est libre de sa sexualité »<sup>4</sup>. Même si les avis diffusés sont choisis par le journaliste, on perçoit tout de même un changement de discours.

L'installation de « Diane et Hadrien » a généré différents conflits avec les dijonnais qui ont exprimé leurs avis, parfois de façon virulente, dans la presse. Ces réactions nous montrent que certains clichés sur l'homosexualité sont encore ancrés malgré des changements de législation de la part du gouvernement et la présence de nombreux mouvements homosexuels. Cependant, au sein de la communauté homosexuelle, l'ouverture de « Diane et Hadrien » a aussi intrigué et dérangé.

---

<sup>1</sup> Entretien Jean.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Entretien avec Didier.

<sup>4</sup> Reportage *Les homosexuels : Ecce homo*, 16 juin 1982, France Région 3 Dijon.



## II. L'accueil de la communauté homosexuelle

La création de « Diane et Hadrien » a été sujette à de nombreuses réactions de la part des homosexuels qui ont parfois pris des positions similaires à celles évoquées précédemment. Mais elle a aussi été saluée par nombre d'homosexuels pour qui ce lieu est apparu comme essentiel. Les archives qui ont permis de constituer cette partie sont essentiellement des témoignages, relevés lors des entretiens et lors du reportage de France 3 « Ecce homo » de juin 1982 ainsi que dans les lettres reçues par le GLH. Ce sont donc des sources essentielles pour comprendre les avis et les perceptions de chacun même s'il ne faut pas oublier que ces témoignages ne sont pas objectifs. De plus, ils correspondent aux ressentis des interviewés et à la façon dont les questions sont posées.

### 1. L'impossible sortie du placard

L'ouverture de « DH » a été « source de conflits »<sup>1</sup> dans le milieu homosexuel notamment masculin. Certains avaient l'habitude d'aller draguer du côté du ghetto autrement dit le Lac Kir et les Allées du Parc. Ce ghetto, comme son nom l'indique, est un lieu que les initiés veulent garder confidentiel, et surtout coupé du centre-ville de Dijon<sup>2</sup> soit tout le contraire de « Diane et Hadrien ». Ce choix de créer un lieu ouvert est apparu comme une menace à ce mode de vie secret, il a donc interrogé : pourquoi s'exposer à la vue de tous alors que l'homosexualité n'est pas totalement rentrée dans les mœurs. Par ailleurs, c'est ceci que l'association souhaite changer en permettant aux homosexuels de s'assumer tout en rendant l'homosexualité visible.

De plus les homosexuels habitués au ghetto sont déstabilisés par cette nouvelle façon de se rencontrer qu'ils perçoivent comme une « provocation »<sup>3</sup> contre leur mode de vie. En effet, comme l'expose Howard Becker, les groupes déviants ont « conscience de partager un même destin et de rencontrer les mêmes problèmes »<sup>4</sup>, entraînant donc la naissance d'une sous-culture déviante comme c'est le cas ici. Des homosexuels ont pris pour habitude d'aller dans des lieux de dragues où ils ont des idées et des codes qui sont propres à leur communauté. Ainsi ils vivent, pour la plupart, cachés « derrière une façade

---

<sup>1</sup> BOYER JEAN, « Lieux associatifs : la Saga de « Diane et Hadrien » », Article à paraître dans *Masques* n°14, été 1982.

<sup>2</sup> Entretien Jean.

<sup>3</sup> BOYER JEAN, « Lieux associatifs : la Saga de « Diane et Hadrien » », Article à paraître dans *Masques* n°14, été 1982.

<sup>4</sup> HOWARD D. Becker, *Op.cit.* pages 60-61.

de respectabilité hétérosexuelle »<sup>1</sup> qu'ils partagent. On perçoit l'importance et l'influence du groupe social autant celle qu'impose la culture du ghetto que la norme de l'hétérosexualité. Assumer son homosexualité mettrait alors fin au secret et imposerait de rendre publique une déviance de la norme définie par la société.

## 2. Comment l'homosexualité est-elle vécue ?

Si beaucoup d'homosexuels rencontrent des difficultés à s'assumer malgré la présence d'un lieu associatif, il faut donc se poser la question du vécu : comment vivre avec son homosexualité et quel est le rôle de l'entourage ?

L'homosexualité peut parfois être mal vécue comme pour cet homme de Fontaine-Française qui écrit au GLH Dijon « je vis très mal cette homosexualité »<sup>2</sup>. Il met notamment en cause le fait qu'il ne peut pas en discuter avec sa famille « qui a des principes et cela (son homosexualité) serait déshonorant »<sup>3</sup>. La famille apparaît donc essentielle dans la façon de vivre sa sexualité. Une jeune femme interviewée par France 3 lors d'un reportage rapportait sa difficulté à faire assumer son homosexualité à ses parents, elle emploie même le mot « chantage »<sup>4</sup> pour se faire accepter. La famille apparaît alors comme un véritable enjeu dans l'affirmation de sa sexualité. Ces deux personnes laissent penser qu'elles vivent mal leur homosexualité car leur famille ne l'accepte pas, pour la jeune femme faire du chantage serait alors un moyen de faire accepter son homosexualité à sa famille et de s'assumer plus facilement.

Lors du même reportage, une mère présente à « DH » pour soutenir les jeunes qui n'ont pas de parents à leurs côtés, avoue que la révélation de l'homosexualité de son fils a été « un choc sur le moment »<sup>5</sup>, mais qu'elle souhaite avant tout le bonheur de son enfant. Cette phrase revient lors d'une seconde interview montrant alors l'acceptation possible de l'homosexualité par les familles. La présence d'une mère est aussi l'exemple que l'association n'est pas seulement ouverte aux les homosexuels mais aussi à des familles.

---

<sup>1</sup> BOYER JEAN, « Lieux associatifs : la Saga de « Diane et Hadrien » », Article à paraître dans *Masques* n°14, été 1982.

<sup>2</sup> Lettre provenant de Fontaine-Française du 6 octobre 1980.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> Les homosexuels : Ecce Homo, 16 juin 1982, France Régions 3 Dijon, INA.

<sup>5</sup> *Ibid.*

Enfin on peut noter la difficulté pour une jeune femme de répondre à la question suivante : « devient-on homosexuel ou naît-on homosexuel ? »<sup>1</sup>. Elle répond s'être « toujours sentie homosexuelle »<sup>2</sup>, mais qu'en réalité elle est incapable de répondre à la question. Cette question, qu'un grand nombre de personnes se posent, montre un manque d'information sur l'homosexualité et peut donc amener à mal vivre et ne pas assumer pleinement cette situation.

### 3. Un lieu nécessaire

Dijon ne dispose pas de bars ou de boîtes gais qui faciliteraient les rencontres. En effet « il fallait aller jusqu'à Chalon ou Paris »<sup>3</sup> soit faire au minimum 120 kilomètres aller-retour. Seules—aux Allées du Parcs les homosexuels savaient qu'ils pourraient rencontrer d'autres personnes, mais ceci ne concernait que les hommes puisqu'aucune femme n'était présente dans le ghetto, du moins dans celui de Dijon. Il y avait donc une réelle difficulté pour pouvoir se rencontrer et discuter. « Diane et Hadrien » a donc été une vraie « libération pour les femmes »<sup>4</sup> qui ont enfin pu bénéficier d'un lieu de rencontres, d'ailleurs de nombreux couples féminins se sont formés grâce à « DH »<sup>5</sup>.

De plus, les lieux de dragues comme les Allées du Parc sont réputés pour la présence de « loubards »<sup>6</sup> c'est-à-dire des jeunes entre 16 et 20 ans qui viennent dans les lieux de dragues pour « casser du pédé »<sup>7</sup>, ou pour les voler. De plus, du fait de la présence de ces jeunes, la police est aussi présente pour contrôler autant les homosexuels que les potentiels agresseurs.

On peut considérer que la création de « Diane et Hadrien » correspond aux attentes de certains homosexuels. En effet, mon corpus d'archives est composé de lettres envoyées au GLH, avant la création de « DH », représentatives de ce que peuvent souhaiter des homosexuels. Le GLH Dijon reçoit en grande partie des lettres de personnes demandant à faire des rencontres comme ce jeune étudiant de 21 ans qui souhaite se faire un ami, et se tourne vers le GLH avec « l'espoir »<sup>8</sup> d'être aidé. Certains sont isolés et habitent loin de Dijon, ce qui ne favorise pas les rencontres et souhaitent s'y rendre de temps à autre

---

<sup>1</sup> Les homosexuels : Ecce Homo, 16 juin 1982, France Régions 3 Dijon, INA.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Entretien avec Isabelle et Danielle.

<sup>4</sup> Entretien avec Jean.

<sup>5</sup> *Ibid.*

<sup>6</sup> *Ibid.*

<sup>7</sup> *Ibid.*

<sup>8</sup> Lettre du 7 mai 1980 d'un étudiant de 21 ans.

pour « rencontrer, discuter avec des personnes, connaître des gens »<sup>1</sup> comme cette étudiante vivant chez ses parents à 30 km de Dijon. On retrouve donc l'envie de rencontres, de parler et le GLH est le seul lieu vers lequel les homosexuels peuvent se tourner.

La présence d'un lieu associatif gai reconnu a aidé des personnes à s'affirmer comme homosexuelles auprès de leur entourage notamment pour quelques membres actifs. Les informations circulaient aussi beaucoup à « Diane et Hadrien » ce qui a permis d'avertir rapidement les membres sur les risques du Sida. C'était donc aussi un lieu où l'on pouvait s'informer.

Mais le GLH est essentiellement un lieu de militantisme, c'est pour cela que la création d'un nouveau lieu associatif gai apparaît essentielle puisque c'est un lieu consacré à la discussion, l'échange et l'aide. Ainsi les homosexuels trouvent dans ce lieu une sortie possible de l'isolement. De plus, « Diane et Hadrien » dispose de son propre local permettant aux personnes de venir régulièrement. C'est aussi un lieu plus ouvert, contrairement au GLH considéré comme trop militant et « fermé »<sup>2</sup>. Le lieu associatif apparaît alors comme le seul endroit à Dijon où les homosexuels peuvent se retrouver en toute sérénité.

La communauté homosexuelle est donc partagée sur l'ouverture de « DH ». Par ailleurs, très peu d'homosexuels sont membres de l'association, entre 80 et 150, montrant ainsi la difficulté pour un tel lieu de s'implanter. Il reste tout de même nécessaire pour aider les homosexuels notamment à s'affirmer mais aussi pour les informer. Ils peuvent ainsi trouver un soutien et faire des rencontres. Ceci pose alors la question de savoir qui sont les personnes qui viennent à « Diane et Hadrien ».

---

<sup>1</sup> Lettre du 12 novembre 1979 d'une étudiante infirmière.

<sup>2</sup> Entretien avec Isabelle et Danielle.

### III. Les membres de « Diane et Hadrien »

#### 1. La mise en place d'une enquête

Durant l'année 1982, l'équipe de « Diane et Hadrien » décide de faire circuler un questionnaire dans le but de faire une étude sociologique des personnes venant au local. Ce questionnaire, son dépouillement ainsi que le compte rendu sont disponibles dans mes sources et permettent alors d'avoir une vision du public fréquentant « DH ». Mais seulement 64 personnes ont répondu à l'enquête soit « 10 à 12% des personnes qui viennent »<sup>1</sup> donc il ne peut pas être considéré comme représentatif des adhérents. Il nous permet tout de même d'avoir une vision des habitudes des membres. D'autre part, c'est un moyen de comprendre qui sont les homosexuels membres et quelles sont leurs attentes. Le questionnaire, dont les questions 1 et 2 ne sont pas présentes, est établi autour de sept thèmes. Il est d'abord demandé aux enquêtés de se présenter : sexe et âge pour voir s'il y a une mixité des personnes venant à DH. Ensuite, une question importante est abordée : qui est au courant de l'homosexualité du questionné ; c'est-à-dire amis, familles, parents et si la personne vit en couple. Puis, l'enquête s'intéresse à certains aspects de la vie « homosexuelle » de la personne : lecture de la presse homosexuelle, participation aux activités du GLH.

Après ces premières questions se basant exclusivement sur le profil de la personne, les questions se concentrent sur la vie des enquêtés à « Diane et Hadrien ». En effet, il est demandé à quelles animations ont participé ces derniers depuis l'ouverture ainsi que leurs avis sur celles-ci. Puis l'équipe souhaite savoir pourquoi les personnes viennent au local, permettant ainsi de voir ce qui attire le plus. Pour investir vraiment les membres dans la vie de l'association, il leur est demandé ce qu'ils souhaitent pour l'avenir comme améliorer le cadre, ou les animations. Enfin, il est important de savoir si ces personnes ont une carte de membre et si leurs cotisations sont à jour ainsi que leur fréquentation, permettant de voir s'ils se sentent réellement inclus dans l'aventure.

---

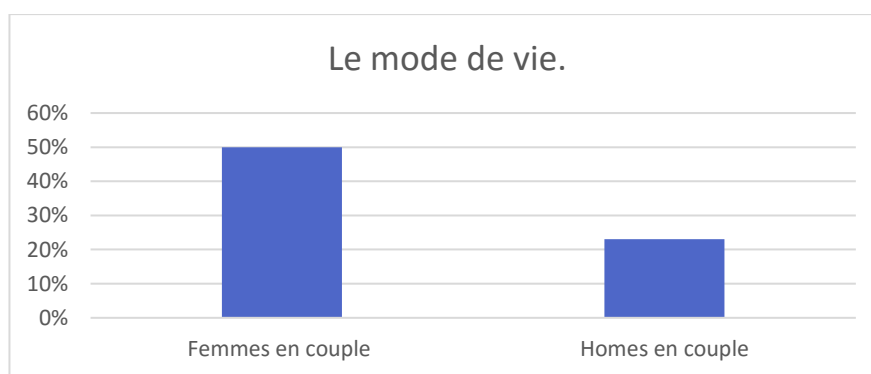
<sup>1</sup> Dépouillement du questionnaire sur « DH », annexe pages 113-119.

## 2. Le profil des « DHiens »

Se pose alors la question de savoir qui sont ces personnes surnommées les « DHiens »<sup>1</sup> par les membres du bureau. Sur les 64 répondants, il y a 46 hommes et 18 femmes soit « 72% d'hommes »<sup>2</sup> contre « 28% de femmes »<sup>3</sup>. Ce résultat est assez représentatif de la réalité, car très peu de femmes viennent, la mixité ayant beaucoup de mal à se faire.

Les adhérents sont de tout âge, les questionnés ont entre 17 ans et 45 ans même si les « moins de 25 représentent plus de la moitié du total »<sup>4</sup>, l'âge moyen étant de 26,6 ans. Cet âge est aussi voisin de celui des fondateurs du lieu qui ont en majorité moins de 30 ans lors des débuts de l'association. Cela peut être dû au fait que les jeunes cherchent à faire plus de rencontres, à sortir, ou même à se faire aider pour s'assumer. De plus la localisation de « DH » en ville est un atout puisqu'elle permet d'accéder facilement au local. Les personnes plus âgées se font rares au local, on peut supposer qu'elles peuvent se déplacer dans d'autres villes où elles ont leurs habitudes ou ne pas se sentir concernées ou intéressées par « DH ». Certains peuvent aussi être en couple et donc choisir de ne pas venir à « DH », notamment s'ils considèrent ce lieu comme lieu de drague. Par ailleurs l'enquête s'est intéressée aux modes de vie de ses membres, à savoir s'ils sont en couple ou pas. Pour analyser ces chiffres ils ont été mis sous la forme d'un diagramme à barre.

Figure 1 : Le mode de vie.



La moitié des femmes questionnées sont en couple, contrairement aux hommes qui ne sont que 23% à être avec quelqu'un. Mais il est impossible de savoir si cela est représentatif du milieu homosexuel. Cependant, le rapport de l'enquête parle tout de

<sup>1</sup> Dépouillement du questionnaire sur « DH », annexe pages 113-119.

<sup>2</sup> *Ibid.*

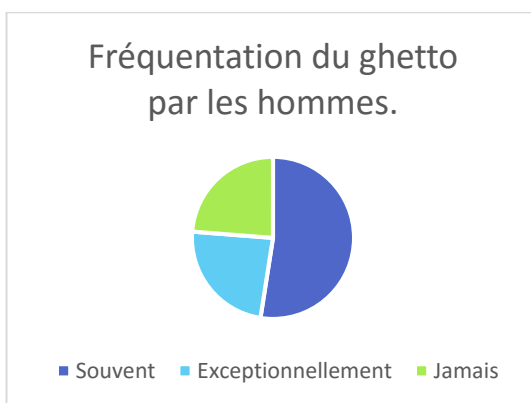
<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> *Ibid.*

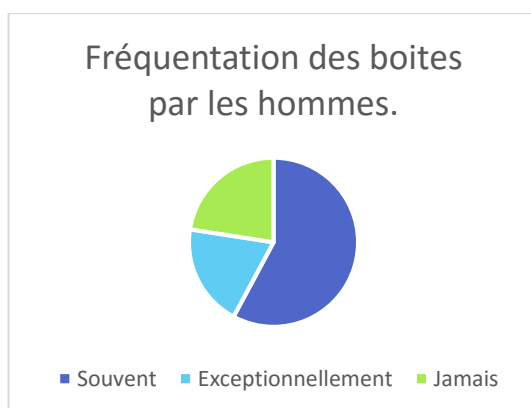
même « d'une différence bien connue entre les sexes »<sup>1</sup> autrement dit, les femmes homosexuelles se mettraient plus facilement en couple que les hommes qui auraient plus d'aventures.

Le mode de vie comprend aussi la manière dont les rencontres sont faites, hors « Diane et Hadrien », c'est-à-dire dans des boîtes de nuit ou dans le ghetto. Pour mieux percevoir les fréquentations des uns et des autres dans les lieux de drague, il a été décidé de mettre les chiffres sous la forme de graphiques circulaires alors séparés en trois catégories : souvent ; exceptionnellement et jamais. De plus, les hommes et les femmes ont été séparés lors du résultat de l'enquête puisqu'ils ne fréquentent pas les mêmes types de lieux.

**Figure 2 : Fréquentation du ghetto par les hommes.**



**Figure 3 : Fréquentation des boîtes par les hommes.**

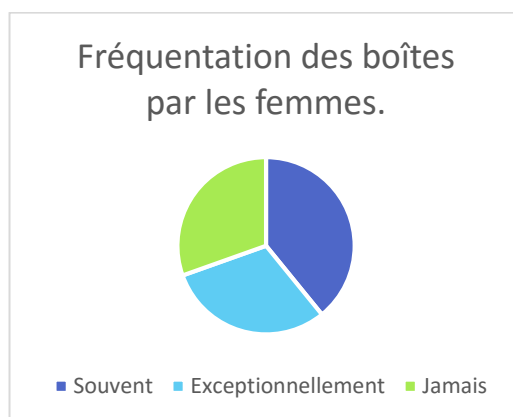


On remarque que les hommes fréquentent autant les boîtes de nuit que les ghettos de manière régulière. Il faut noter que ce sont les seuls lieux de rencontre alors disponibles pour les homosexuels masculins.

---

<sup>1</sup> Dépouillement du questionnaire sur « DH », annexe pages 113-119.

Figure 4 : Fréquentation des boîtes par les femmes.



Quant aux femmes, elles ne sont pas concernées par le ghetto alors exclusivement fréquenté par les hommes. A peu près 40% des femmes fréquentent donc les boîtes de nuit de façon régulière.

Les résultats de l'enquête sont surprenants notamment pour la fréquentation des boîtes de nuit. En effet, pour accéder à ces lieux il fallait faire « au minimum 150 bornes aller et retour, sinon 4 à 600 s'il s'agit de Paris et Lyon »<sup>1</sup>. Une somme d'argent considérable est donc consacrée par ces personnes pour y aller. « DH » est un moyen de faire ces rencontres plus proches de chez eux, même si ce n'est pas exclusivement un lieu de drague. On note aussi qu'une certaine partie des interviewés ne vont pas en boîtes de nuit ni dans le ghetto. Elles privilégient alors les rencontres fortuites lors de soirées entre amis, ou hasardeuses comme au GLH ou lors de la participation à des événements ou activités de ce dernier.

### 3. Assumer son homosexualité

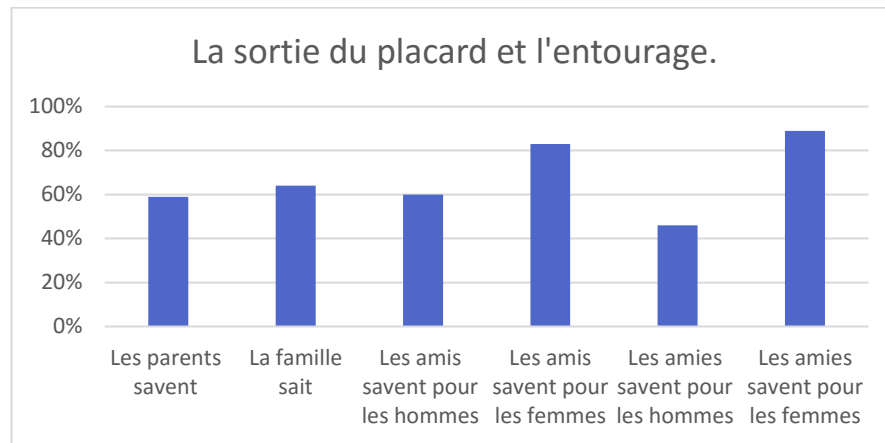
L'enquête s'intéresse aussi à la manière dont les personnes ont effectué leur « sortie du placard », autrement dit la révélation de leur homosexualité. Ceci est un thème important pour l'association, car son but est d'aider les homosexuels à se libérer et à s'assumer. A partir des chiffres disponibles, grâce au rapport du dépouillement du questionnaire, un graphique a été fait. Les catégories sont réparties de la manière suivante : les parents savent, la famille, les amis savent pour les hommes et pour les femmes, les amies savent pour les hommes et pour les femmes ; une différence étant alors faite entre les sexes.

---

<sup>1</sup> Dépouillement du questionnaire sur « DH », annexe pages 113-119.



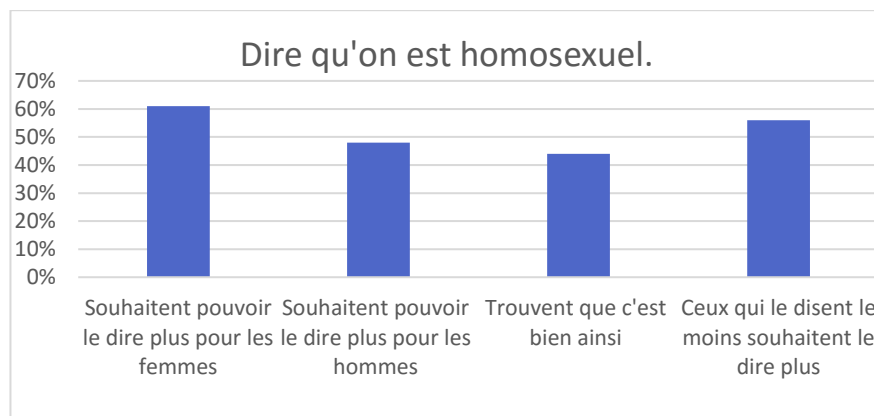
**Figure 5 : La sortie du placard et l'entourage.**



On constate en premier lieu la différence entre la famille et les parents marquant ainsi l'importance du rôle de ces derniers dans la révélation de la sexualité. Mais les parents sont à 59% au courant soit moins que la famille ou les amis, montrant ainsi la difficulté de révéler son homosexualité à ses parents, soit par peur du rejet ou de déshonorer sa famille. On peut aussi noter que les hommes ont plus de difficultés à dire leur homosexualité à leurs amies, alors que les femmes ne font aucune différence entre leurs amis et amies.

L'enquête s'intéresse ensuite à la satisfaction ou pas de la révélation de l'homosexualité autrement dit : est-ce qu'ils souhaiteraient parler de leur homosexualité à plus de monde.

**Figure 6 : Dire qu'on est homosexuel.**

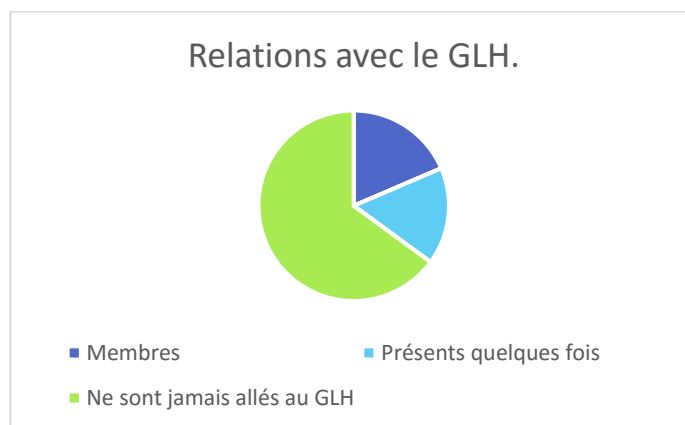


On observe alors qu'en majorité, les homosexuels aimeraient parler plus de leur homosexualité. On peut donc penser que ces personnes se mettent alors des barrières ou n'osent pas avouer leur sexualité toujours dans la peur des réactions des autres.

## 4. Pourquoi venir à « Diane et Hadrien » ?

Enfin, il faut s'intéresser à la raison pour laquelle les personnes sont venues pour la première fois. Dans un premier temps, ce sont les liens avec le GLH qui sont analysés. En effet, les deux associations étant liées, il est important de savoir si les « Dhiens » vont aux réunions du GLH. Trois possibilités de réponses sont proposées : membres du GLH, présents quelques fois aux réunions, ne sont jamais allés au GLH.

Figure 7 : Relations avec le GLH.



On note alors que plus de la moitié, 63%<sup>1</sup>, ne se sont en fait jamais rendus aux réunions du GLH. Il n'a donc pas forcément permis d'apporter de nouveaux membres, tout comme les membres de « DH » ne sont pas forcément issus du GLH. Cependant une grande majorité des fondateurs de « Diane et Hadrien » étaient déjà membres actifs du GLH. Ils connaissaient donc le milieu militant et les mouvements homosexuels. De plus, la plupart avait une culture associative c'est-à-dire qu'ils étaient déjà engagés dans des structures similaires que ce soit des syndicats, des groupes politiques...

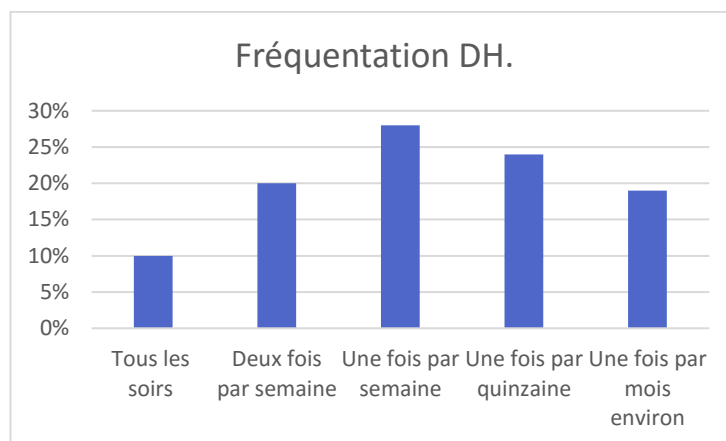
Alors comment ces personnes ont-elles entendu parler de « DH » ? La presse ainsi que les affiches ont permis de connaître son existence, ce qui récompense le travail du GLH qui avait mis en place une énorme campagne publicitaire. Le reste, soit 70%<sup>2</sup> des personnes, sont venues pour la première fois grâce à des amis comme c'est le cas pour Isabelle, l'une des personnes rencontrées en entretien. Elle a appris que « DH » existait le jour où des amis l'ont emmenée boire un verre au local. Par ailleurs, on vient à « DH » pour la première fois pour discuter, draguer ou par curiosité, les personnes oubliant alors la dimension militante du lieu.

<sup>1</sup> Dépouillement du questionnaire sur « DH », annexe pages 113-119.

<sup>2</sup> *Ibid.*

Il faut aussi questionner la fréquentation des membres pour avoir une idée de l'importance de « DH » dans leur emploi du temps et permettre à l'association de s'organiser. Pour cela, on propose cinq réponses : tous les soirs, deux fois par semaine, une fois par semaine, une fois par quinzaine et une fois par mois environ.

**Figure 8 : Fréquentation « Diane et Hadrien ».**



La majorité des enquêtés viennent alors au moins une fois par semaine ou de façon assez régulière. « Diane et Hadrien » serait donc pour certains un rendez-vous hebdomadaire pour rencontrer du monde, boire un verre ou participer à une activité, donc une habitude. On peut supposer que ces personnes ne vivent pas à Dijon, et se déplacent donc une fois par semaine à Dijon (pour des raisons personnelles ou professionnelles) et en profitent pour venir au local.

Le profil des membres de « Diane et Hadrien » est donc le suivant : des jeunes de 26 ans en moyenne, principalement des hommes, dont une partie sont en couple. Une majorité a pour habitude de fréquenter le ghetto ainsi que les boîtes de nuit pour faire des rencontres. Ils viennent au local une fois par semaine dans le but de discuter ou draguer.

L'installation de « Diane et Hadrien » apparaît donc comme compliquée au début, mais après quelques semaines les dijonnais se sont habitués à ce lieu. En revanche, les homosexuels n'ont pas tous adhéré au projet et très peu se sont rendus au local comme en témoigne l'enquête étudiée et le nombre de cartes de membres vendues. Pour rendre son association attractive, les membres du bureau ont mis en place des activités et aménagé un local proposant différentes activités. Pour gérer cela, un fonctionnement précis a été mis en place et sera le sujet de notre dernière grande partie.

---

# PARTIE III : LA VIE ASSOCIATIVE CHEZ « DIANE ET HADRIEN »

---

Dans cette dernière partie nous allons examiner comment « Diane et Hadrien » fonctionne et se développe. Pour cela, nous analyserons sa gestion, notamment ses acteurs et leur organisation. La comptabilité nous intéressera pour comprendre la façon dont se gère une telle association dans les années 80. Enfin, les différentes activités proposées seront étudiées tout comme le paysage associatif de « Diane et Hadrien ». Cette partie sera donc un moyen de comprendre le fonctionnement intérieur du lieu associatif.

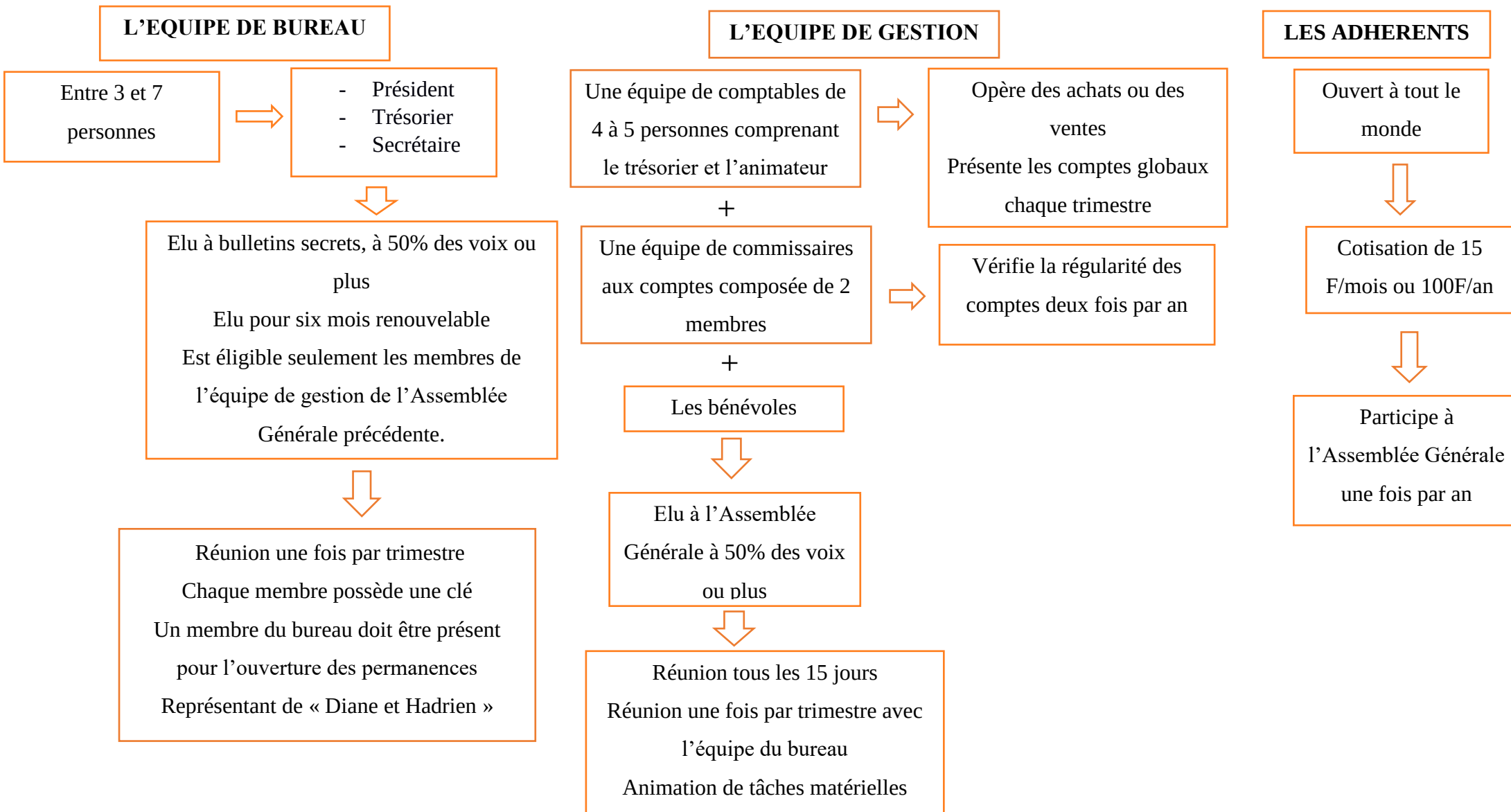
## I. La gestion de « Diane et Hadrien »

L'étude de la gestion de « Diane et Hadrien » permet l'analyse de ses acteurs et des différentes équipes dirigeantes. Pour administrer l'association, plusieurs assemblées générales sont créées avec des participants et des buts précis. Pour étudier cela les statuts ainsi que le règlement intérieur sont des sources essentielles dont les changements permettent de suivre l'évolution de l'association. Enfin, le local de l'association est fondamental pour notre étude puisque c'est dans ce lieu que tout se déroule.

### **1. Les différents acteurs**

Pour fonctionner, l'association suit une organisation précise et s'appuie sur trois catégories de personnes : les membres du bureau, ceux de l'équipe de gestion et les adhérents. Pour avoir un meilleur aperçu de cette organisation un organigramme a été mis en place et expliqué grâce à la présence des statuts et du règlement intérieur de l'association dans les archives.

Figure 9 : Organigramme de l'association « Diane et Hadrien ».



## *a. L'équipe dirigeante : le bureau*

### **Présentation**

« L'association est dirigée par un conseil de membres qui prend le nom de bureau »<sup>1</sup> composé de trois personnes minimums qui sont le président, le trésorier et le secrétaire élus pour six mois. Le président représente l'association, prend en charge les décisions et mène les principales démarches. Le trésorier s'occupe principalement de la comptabilité et du bon fonctionnement financier de l'association. Quant au secrétaire, il est chargé de mettre sur papier toutes les démarches faites et d'en informer les différents membres. A ces trois personnes peuvent se rajouter quatre autres personnes maximum dont la fonction n'est pas clairement définie. On pourrait imaginer qu'un vice-président aide le président et permet de se partager le travail. Mais pour faire partie de cette équipe, il faut déjà être investi dans l'association puisque ne peuvent être élues que les personnes membres de l'équipe de gestion lors de la dernière Assemblée Générale. En effet pour faire partie de l'équipe dirigeante qu'est le bureau il faut connaître l'association et avoir une réelle envie de la diriger puisqu'il faut s'engager pour trois mois minimum. En outre, ce sont des fonctions à responsabilité et qui demandent beaucoup de travail. Le trésorier par exemple doit maintenir les comptes de l'association et s'occuper des transactions financières. L'élection se fait tout de même à bulletin secret lors de l'AG où il faut avoir recueilli au moins 50% ou plus des voix pour avoir le poste. Ainsi le choix de l'équipe dirigeante est fait par les membres de l'association eux-mêmes permettant à tout le monde de s'exprimer et de satisfaire une majorité de personnes.

### **Son rôle**

Cette équipe est à la base du bon fonctionnement de l'association puisque chacun d'entre eux possède une clé du local et doit alors être présent pour l'ouverture des permanences puisque « DH ne peut être ouvert, pour quelque activité que ce soit, que si un membre du bureau est présent en permanence durant la période d'ouverture »<sup>2</sup> comme le stipule le règlement. Il est donc important de bien connaître les lieux et le fonctionnement. De plus, ce sont les principaux représentants de « DH » autrement dit c'est à eux que les adhérents s'adressent en cas de problèmes. Ils prennent aussi en charge la mise en place d'événements ou les rencontres avec les autorités publiques. Pour qu'une

---

<sup>1</sup> Modifications aux statuts de l'association Diane et Hadrien

<sup>2</sup> Règlement intérieur de l'association Diane et Hadrien : modifications.

bonne circulation des informations soit possible entre les différentes personnes composant cette équipe, une réunion a lieu tous les trimestres.

### *b. Une équipe aux multiples fonctions*

Ensuite l'équipe de gestion, composée elle-même de plusieurs équipes, vient compléter ce premier groupe de personnes. Elle est essentielle à « Diane et Hadrien » puisque c'est grâce à elle que l'association peut ouvrir et proposer différentes activités.

#### **L'animatrice**

L'équipe de gestion comprend notamment l'animatrice nommée par « Diane et Hadrien » en septembre 1983 et dont l'emploi est financé en partie par une subvention d'Emploi d'Initiative Locale durant une année. Son rôle est important puisqu'elle est là pour soulager les bénévoles et assurer des ouvertures régulières du local. Elle doit notamment « accomplir les tâches suivantes : entretien du local, approvisionnements, comptabilité, secrétariat, relations extérieures, préparation et réalisation des animations, coordinations trimestrielles du CUARH et la FLAG »<sup>1</sup>, soit une grande partie du travail nécessaire au bon fonctionnement de l'association. De plus, elle fait aussi partie du bureau puisqu'elle occupe le poste de secrétaire compris dans ses activités définies par son contrat de travail. Par ailleurs, ce n'est pas une personne inconnue de l'association puisque dès septembre 1981 elle est élue comme secrétaire de « DH » par l'équipe du GLH autrement dit, elle est déjà engagée dans la cause homosexuelle et participe de fait à l'élaboration de « DH ». Enfin, il est important de noter que le choix de l'animatrice se fait lors d'une Assemblée Générale « à l'unanimité »<sup>2</sup> soit par tous les membres de « DH ».

#### **L'équipe comptable**

On retrouve une première équipe « comptable qui comprend au moins le trésorier et l'animateur/trice, composée de quatre à cinq personnes »<sup>3</sup>. La présence d'un membre du bureau et de l'animateur/trice s'explique par le fait qu'ils ont tous les deux une bonne connaissance des comptes de l'association ainsi que des dépenses à faire puisque l'animateur/trice gère notamment le bar. Ces membres sont chargés des opérations de vente et d'achat qu'ils sont les seuls à pouvoir réaliser. Ils sont aussi chargés de présenter

---

<sup>1</sup> Contrat de travail, le 22 septembre 1982.

<sup>2</sup> Assemblée Générale du lundi 13 septembre.

<sup>3</sup> Règlement intérieur de l'association Diane et Hadrien : modifications.

les comptes tous les trimestres au reste de l'équipe de gestion ainsi qu'à l'équipe de bureau permettant à chacun d'avoir un aperçu régulier des comptes. Ils ont un rôle primordial pour la bonne gestion et l'équilibre des comptes.

Une équipe de commissaires aux comptes composée de deux personnes et « mise en place par l'Assemblée Générale »<sup>1</sup>. Elle vérifie la régularité des comptes. Contrairement à l'équipe précédente, elle ne présente les comptes que deux fois par an à l'Assemblée Générale réunissant les membres de « DH » et ses adhérents. De fait, les adhérents sont aussi informés de l'évolution de la comptabilité de l'association.

### **Les bénévoles**

Enfin d'autres personnes qu'on peut qualifier de bénévoles composent cette équipe. Ils sont essentiels puisque « C'est sur le bénévolat des membres de l'équipe de gestion que repose l'ouverture de DH »<sup>2</sup>. Les bénévoles, comme tous les membres participant à la gestion de « DH » sont élus. Ceci s'explique par le fait qu'ils sont responsables de la caisse de l'association lors de leur journée de permanence, il faut donc des personnes de confiance et rigoureuses pour assumer les différentes tâches de permanencier. Les bénévoles doivent aussi réaliser des tâches en dehors de l'association par exemple Didier, membre de « Diane et Hadrien » se chargeait d'aller chercher des timbres<sup>3</sup>.

### **Des tâches variées**

Tous les membres de cette équipe s'occupent principalement de « l'animation et des tâches matérielles »<sup>4</sup> c'est donc grâce à eux que l'association est aussi vivante. En effet, ils planifient les différentes animations, assurent tour à tour l'ouverture des lieux et doivent donc être disponibles et investis dans la cause homosexuelle. Ils assurent aussi la propreté des locaux ainsi que l'approvisionnement du bar. L'équipe de gestion peut alors paraître comme la représentante des adhérents. De plus, c'est certainement ces membres qui connaissent le mieux les personnes venant au local. Les différents membres se relayant pour l'ouverture du local doivent se réunir tous les 15 jours pour s'informer sur

---

<sup>1</sup> Règlement intérieur de l'association Diane et Hadrien : modifications.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Entretien avec Didier.

<sup>4</sup> Règlement intérieur de l'association Diane et Hadrien : modifications.



des problèmes, des changements de plannings et faire en sorte qu'une personne soit toujours là pour ouvrir.

Ces différentes personnes énumérées, malgré leur bénévolat, sont élues à l'Assemblée Générale à 50% des voix ou plus, tous les trimestres. Ainsi l'engagement se fait sur une durée limitée et selon ses disponibilités. De plus le renouvellement de l'équipe de gestion est un moyen d'avoir de nouvelles personnes assez souvent, même si ce sont les mêmes prénoms qui apparaissent à chaque AG.

### *c. Les adhérents*

Pour terminer, on considère les adhérents comme faisant partie de l'équipe de « Diane et Hadrien ». L'association accepte « toute personne, quelle que soit son orientation sexuelle »<sup>1</sup> tant qu'elle adhère à ses idées. Mais pour être adhérent il faut payer une cotisation de « minimum 15 Francs par mois, ou de 100 Francs par an »<sup>2</sup> permettant à l'association d'avoir des ressources et de proposer différentes activités. La cotisation mensuelle engage l'adhérent sur une courte durée et lui permet de partir si l'association ne correspond pas à ses attentes. Les adhérents ne sont pas seulement des spectateurs de l'association, ils sont également les principaux acteurs puisque leur présence est requise au moins une fois par an à « L'Assemblée Générale ordinaire comprenant tous les membres de l'association »<sup>3</sup>, ils sont donc invités à la prise de décisions et à exprimer leurs avis.

## **2. Les Assemblées Générales**

Parmi mes sources, se trouvent deux cahiers reprenant les comptes rendus de quelques assemblées générales permettant ainsi de voir leurs déroulements et les décisions qui y étaient prises. Ces cahiers sont tenus par le président de l'association avec une certaine rigueur. En effet, la date est indiquée, chaque étape de l'Assemblée est précisée et numérotée. Les élections sont aussi détaillées notamment le nombre de voix que chaque personne obtient. De plus, si des modifications sont apportées aux statuts ou au règlement intérieur, elles sont signalées. En effet, le document modifié est glissé dans le cahier d'AG et les modifications sont inscrites en lettre majuscule. Tout au long de la durée de vie de l'association, les cahiers sont rédigés de la même façon, l'Assemblée

---

<sup>1</sup> Règlement intérieur de l'association Diane et Hadrien : modifications.

<sup>2</sup> Modifications aux statuts de l'association Diane et Hadrien.

<sup>3</sup> *Ibid.*

Générale étant régie par les statuts elle doit toujours se dérouler de la même façon. Cependant, il n'est pas toujours inscrit de quelle assemblée il s'agit et aucune assemblée générale après juin 1983 n'est notifiée. De plus, deux cahiers sont utilisés sans que cela ne soit justifié, aucun n'étant complet.

Par ailleurs, les statuts et le règlement intérieur stipulent la présence de trois types d'Assemblée réunissant chacune des personnes différentes.

### *a. Se réunir trimestriellement*

Tout d'abord, l'Assemblée Générale trimestrielle est « l'instance où les membres de DH sont informés de la situation de leur association et où sont prises les grandes décisions »<sup>1</sup> comme les modifications des statuts, du règlement intérieur ou des horaires d'ouverture. Toutes ces décisions sont débattues et votées à la majorité pour prendre en compte l'avis de chacun. Grâce à ces votes, reportés dans les cahiers, on sait que les AG réunissent environ une vingtaine de personnes, soit principalement les personnes des deux équipes concernées. Mais les adhérents sont conviés à ces réunions, puisqu'elles sont annoncées par affiches dans les locaux, notamment s'ils souhaitent intégrer l'équipe de gestion et s'impliquer de manière plus concrète dans l'association. On retrouve très souvent les mêmes prénoms sur les rapports des AG et surtout pour les élections, on ne peut donc pas affirmer qu'il y a un renouvellement constant des équipes et donc une participation accrue des adhérents. En effet comme dans beaucoup de lieux associatifs, qu'ils soient consacrés à la cause homosexuelle ou non, ce sont souvent les mêmes personnes qui occupent les postes importants à responsabilité.

### *b. Membres et adhérents : prendre les décisions ensemble*

D'autre part il y a les Assemblées Générales ordinaires, une fois par an, qui réunissent tous les membres et adhérents. En effet l'un des devoirs des adhérents est d'assister à ces AG puisque leur déroulement n'est possible que « si le quorum de 20% des adhérents de l'association sont présents »<sup>2</sup> afin d'avoir une petite partie des adhérents présents et de réellement entendre leurs avis. Par exemple, lors du choix de la personne qui serait l'animateur de « Diane et Hadrien » une élection s'est déroulée, c'est donc une décision importante à laquelle les adhérents ont pu participer. De plus, l'association

---

<sup>1</sup> Affiche pour Assemblée Générale de DH du jeudi 9 juin.

<sup>2</sup> Modifications aux statuts de l'association Diane et Hadrien.

autorise les personnes absentes à donner une procuration faisant alors comprendre l'importance de leur voix et permettant de s'adapter aux disponibilités de chacun. Pour une AG ordinaire de juin l'annonce est faite par affiche et par un courrier où il est rappelé qu'il est « particulièrement important que tous les adhérents s'efforcent de participer à l'Assemblée Générale »<sup>1</sup>. Si le quorum de 20% n'est pas atteint alors une autre AG est convoquée mais sans quorum cette fois-ci pour éviter d'avoir de nouveau à annuler une réunion.

### *c. L'Assemblée Générale Extraordinaire*

Enfin, il existe aussi des Assemblées Générales extraordinaires mais comme l'indique leur nom elles ont rarement lieu. En effet, elles ne sont convoquées lorsqu'il n'y a pas assez de monde à l'AG pour procéder à des élections. C'est notamment le cas fin mars 1983 où seulement sept personnes sont présentes et donc « le quorum pour procéder à des élections n'étant pas atteint, une Assemblée générale extraordinaire est convoquée »<sup>2</sup>. Celle-ci a lieu quinze jours plus tard avec encore peu de personnes ce qui cette fois entraîne la nomination des personnes et pas des élections. C'est un cas particulier puisque trois membres de l'association ont démissionné pour raisons professionnelles ou personnelles. Il faut savoir qu'être membre d'une telle association prenait du temps. De plus, il faut travailler en groupe et faire face à des avis divergents, des caractères forts et ceci peut gêner certaines personnes. On comprend alors que le renouvellement des membres a du mal à se faire et qu'ils sont peu nombreux puisqu'avec le départ de trois membres, l'AG n'a déjà plus assez de présents pour permettre des élections.

Malgré leur appellation différente ces assemblées ont très souvent lieu les lundis puisque c'est le jour de fermeture du local pour assurer les réunions des deux groupes. De plus elles se déroulent toutes de la même façon car elles sont réglementées par les statuts de l'association. Elles commencent toujours par l'exposition de la situation de l'association par le président informant tout le monde des problèmes rencontrés, de l'augmentation ou la baisse des adhérents. Le trésorier prend le relais pour présenter l'état des comptes et le bilan financier, il peut aussi être le rapporteur de l'équipe de gestion. L'ordre du jour est ensuite débattu il peut s'agir de revoir la tarification des boissons par exemple, ou

---

<sup>1</sup> Affiche pour Assemblée Générale de DH du jeudi 9 juin.

<sup>2</sup> Assemblée Générale du 28 mars 1983.

l'organisation d'un bal. Enfin les différentes personnes souhaitant se présenter dans l'une des équipes se manifestent et les élections se déroulent à bulletin secret. En plus d'être un moyen d'informer sur les nouveautés ou les problèmes de l'association, ces Assemblées permettent aux nouveaux venus de voir qui sont les personnes gérant les lieux et à qui ils peuvent s'adresser.

### **Présentation d'une Assemblée Générale**

Il a été décidé de choisir une AG et de la présenter pour rendre compte de ce qui s'y passait. En outre, c'est aussi un moyen de voir comment les AG sont rapportées dans le cahier. On ne peut pas estimer le temps que durerait une réunion même si le compte rendu se limite à deux petites pages, on peut donc imaginer qu'elle pouvait durer entre une et deux heures pour traiter de l'essentiel.

L'Assemblée Générale choisie est celle du lundi 13 décembre 1982, il n'est pas précisé de quel type d'AG il s'agit. En effet, le fait qu'il ne soit pas mentionné qui est présent et si le quorum est respecté laisserait penser qu'il s'agit d'une réunion trimestrielle, mais étant à la fin de la première année de fonctionnement de « DH » il paraîtrait donc logique que ce soit une AG ordinaire avec la présence d'une partie des adhérents. La séance débute par un rapport sur la situation générale et financière de l'association par le président et le trésorier. Ensuite, on peut penser que l'ordre du jour portait sur les horaires d'ouverture puisqu'un vote a lieu pour les changer, 10 personnes votent pour et 7 contre soit au total 17 personnes. On peut donc conclure qu'au moins 17 personnes sont présentes à la réunion. Etant donné que nous sommes à la fin de l'année 1982 une « analyse globale de la situation »<sup>1</sup> est faite ; autrement dit on s'intéresse à la réussite du bar dont la fréquentation est en hausse, à la vente des cartes, aux souscriptions mais aussi aux bals. Enfin les élections sont organisées : 10 personnes sont élues pour l'équipe de gestion. L'assemblée procède ensuite à l'élection du président puis celles des deux commissaires aux comptes. Le déroulement de cette assemblée est donc conforme aux statuts et au règlement intérieur.

---

<sup>1</sup> Assemblée Générale du lundi 13 décembre 1982, annexe page 120.

### 3. L'évolution de l'association par les statuts et le règlement intérieur

Le déroulement des Assemblées Générales ainsi que la vie de l'association sont régis par les statuts et le règlement intérieur qui subissent différents changements durant les deux années de fonctionnement. De plus, les modifications sont votées par les membres lors d'une Assemblée Générale et notifiées dans les comptes rendus.

#### *a. Améliorer la gestion*

Les premières modifications du règlement intérieur interviennent le 17 mai 1982. En effet, après trois mois de fonctionnement l'association vote différents changements pour améliorer sa gestion. Les modifications faites sont principalement axées sur la manière dont « Diane et Hadrien » est dirigée. En effet, dorénavant les activités devront se dérouler « sous la responsabilité d'un membre du bureau et en présence d'un membre au moins de l'équipe de gestion »<sup>1</sup>. Ce changement s'explique par le fait que dorénavant chaque membre du bureau « possède une clé »<sup>2</sup>, il est donc essentiel qu'un d'entre eux soit présent pour ouvrir le local.

Si « Diane et Hadrien » se développe bien et si son nombre d'adhérents augmente, de « nouveaux membres peuvent être cooptés au bureau entre deux assemblées générales »<sup>3</sup> si l'équipe de gestion le décide. En effet, c'est cette équipe qui gère les cartes de membres, elle peut donc estimer qu'il y a trop d'adhérents par rapport aux membres de l'équipe du bureau. Enfin l'association décide que « 2 à 3 »<sup>4</sup> personnes suffiront pour composer l'équipe de comptable à la place de « quatre à cinq »<sup>5</sup>, cela permet d'adapter le nombre de personnes selon le travail demandé. Ces modifications sont alors adoptées lors de l'Assemblée Générale. On peut penser que les propositions faites ont été établies par l'équipe de gestion lors d'une réunion.

---

<sup>1</sup> Propositions de modification du règlement intérieur du 17 mai 1982, article 5.

<sup>2</sup> *Ibid*, article 13.

<sup>3</sup> *Ibid*, article 12.

<sup>4</sup> *Ibid*, article 24.

<sup>5</sup> *Ibid*.

## *b. Quelles modifications en 1983 ?*

L'association propose en mars 1983 des modifications des statuts et du règlement intérieur votés le 11 avril par l'Assemblée Générale Extraordinaire. Le siège social de « Diane et Hadrien » est fixé « à Dijon, 23 rue Charles le Téméraire »<sup>1</sup> c'est-à-dire au domicile de l'association. Il est aussi décidé que « pour faire partie de l'association il faut être adhérent »<sup>2</sup>. En effet on peut penser que certaines personnes viennent à « DH » pour profiter du bar et des différentes activités proposées sans être adhérent ce qui est contraire au principe de l'association. Mais aussi, plus il y a d'adhérents, plus l'association peut proposer des activités et se développer. L'article suivant indique aussi le montant de la cotisation mensuelle et annuelle s'élevant à « 15 francs par mois ou 100 francs par an »<sup>3</sup>. L'année précédente la cotisation était de « 10 francs par mois ou de 50 francs par an »<sup>4</sup>, cette augmentation peut s'expliquer par un manque d'adhérents et un besoin d'argent pour l'association.

Il est décidé en avril 1983 que l'équipe du bureau est désormais élue pour « six mois maximum »<sup>5</sup> contre « une année maximum »<sup>6</sup>. Cela permet de s'engager moins longtemps et de pouvoir changer de bureau en cours d'année, laissant ainsi à chacun la possibilité de faire partie du bureau. Pour faire face à l'absence des adhérents lors des Assemblées Générales, il est décidé d'autoriser les procurations permettant d'avoir le nombre de votants suffisant pour l'assemblée. Ce changement de statuts intervient un an après l'ouverture de l'association dont les membres ont déjà une certaine connaissance. Cela permet alors d'améliorer certaines choses et de réaffirmer le rôle des équipes dirigeantes. Les statuts ont donc pour objectifs de définir les buts de l'association ainsi que les rôles de ses membres.

Le règlement, qui explique le fonctionnement de l'association, subit aussi différentes modifications lors de cette assemblée. Durant l'année 1982, la Fédération des Lieux Associatifs Gais est créée, il est donc inscrit dès 1983 que « Diane et Hadrien » adhère à ce groupe pour « bénéficier de structures d'animation »<sup>7</sup>. Ceci permet d'informer

---

<sup>1</sup> Modifications aux statuts de l'association Diane et Hadrien, 11 avril 1983, article 3.

<sup>2</sup> *Ibid*, article 5.

<sup>3</sup> *Ibid*, article 6.

<sup>4</sup> Statuts de l'association Diane et Hadrien, 21 janvier 1982.

<sup>5</sup> Modifications aux statuts de l'association Diane et Hadrien, 11 avril 1983, article 9.

<sup>6</sup> Statuts de l'association Diane et Hadrien, 21 janvier 1982.

<sup>7</sup> Règlement intérieur de l'association Diane et Hadrien : modifications, article 4. 11 avril 1983.

les membres de l'importance de la FLAG. Il est rappelé qu'il faut bénéficier d'une carte d'adhérent pour bénéficier de certaines prestations »<sup>1</sup> rappelant l'article 5 des statuts modifié lors de la même assemblée. Avec les modifications, seuls les membres de l'équipe de gestion peuvent devenir membre du bureau pour avoir des personnes de confiance qui connaissent l'association. Les horaires sont aussi changés durant cette assemblée. Ces modifications intervenant au bout d'une année de fonctionnement permettent de s'adapter au mieux aux adhérents et membres de l'association.

## 4. Un local fonctionnel

Après l'étude de la gestion de l'association « Diane et Hadrien » ainsi que de ses principaux acteurs, il faut dorénavant s'intéresser au fonctionnement du local. Parmi les archives, on retrouve un plan du local de « Diane et Hadrien » donnant une idée de son aménagement. Le local étant une ancienne cordonnerie, l'entrée se faisait par une porte donnant sur la rue. On pouvait alors facilement s'arrêter et rentrer librement. De plus, l'association était facilement identifiable grâce à la vitrine où des livres et magazines étaient exposés.

Pour convenir au souhait de l'association, le local est composé de deux salles : une « petite salle » et une « grande salle » ainsi que de sanitaires et d'une cuisine<sup>2</sup>. L'entrée du local se situait dans la grande salle alors équipée d'un bar, installé par l'association, de tables et de chaises. Le bar est donc ouvert à tout le monde mais seuls les adhérents peuvent « bénéficier de boissons alcoolisées »<sup>3</sup>, « Diane et Hadrien » n'ayant pas de « licence de débit d'alcool »<sup>4</sup>. C'est un moyen de différencier les adhérents et non-adhérents, et d'octroyer des privilèges à ceux possédant leur carte de membre. Même si dans ce cas précis il s'agit seulement de boissons, cette différence paraît néanmoins importante puisque les adhérents payent une cotisation permettant à l'association de fonctionner et ils peuvent « bénéficier de certaines prestations »<sup>5</sup>. De plus, ils s'investissent dans la vie associative en participant notamment aux assemblées générales. D'autre part, le système de bar favorise les rencontres et les discussions, les différentes tables offrant la possibilité de discuter devant un verre. Pour se détendre des jeux étaient aussi disponibles, facilitant les relations entre adhérents.

---

<sup>1</sup> Règlement intérieur de l'association Diane et Hadrien : modifications, article 7.

<sup>2</sup> Plan du local, annexe page 121.

<sup>3</sup> Assemblée Générale de décembre 1982.

<sup>4</sup> Règlement intérieur de l'association Diane et Hadrien : modifications.

<sup>5</sup> *Ibid.*

Dans cette même pièce, on trouve le coin librairie présentant différentes revues gaies. En effet, nous sommes à une période où la presse gay se développe notamment avec la création de revues durant l'année 1979 comme *Gai-Pied* considéré comme « le journal du mouvement »<sup>1</sup>, et *Masques* dont « l'ambition était déclarer les chemins des gais »<sup>2</sup> en mélangeant militantisme, culture, politique et mode de vie. Ces deux revues sont donc proposées et « en vente ou en service de prêt »<sup>3</sup>, les adhérents peuvent facilement se les procurer. Mettre en place ce coin permet d'accéder à la culture homosexuelle qui se crée autour de ces revues ainsi qu'à différentes informations concernant l'homosexualité.

La deuxième salle, plus petite, se trouve au fond du local et accueille le coin vidéo où l'association propose « chaque vendredi »<sup>4</sup> de visionner un film. De plus, les adhérents sont libres d'emmener leurs propres cassettes pour les regarder à « DH ». L'« ouverture d'une bibliothèque de prêt »<sup>5</sup> dans la petite salle est décidée en mars 1983 grâce à un financement du ministère de la culture dirigé par Jack Lang, preuve que le gouvernement soutenait les lieux associatifs et leur développement. Mais celle-ci demande beaucoup de travail administratif puisque « une ou deux personnes s'occupent particulièrement [...] de la bibliothèque [...] des services de prêt »<sup>6</sup> et ne rencontre pas beaucoup de succès auprès des membres qui peuvent se procurer facilement des livres<sup>7</sup>.

Ces deux salles sont aussi utilisées pour des soirées et des conférences mais la petite taille des lieux oblige souvent l'association à décentraliser ses rendez-vous. Quant aux réunions et Assemblées Générales elles se déroulent au local de « Diane et Hadrien ». De plus, le GLH peut aussi disposer du local pour ses activités puisque « Diane et Hadrien [...] doit permettre au Groupe de Libération Homosexuelle (Dijon) d'utiliser le lieu pour ses activités »<sup>8</sup> en particulier ses réunions.

---

<sup>1</sup> CAVAILHES Jean, DUTEY Pierre, BACH-IGNASSE Gérard, *Op.cit.* page 63

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Règlement intérieur de l'association Diane et Hadrien : modifications.

<sup>4</sup> Le guide parfait du petit permanencier de Diane et Hadrien.

<sup>5</sup> Assemblée Générale de mars 1983.

<sup>6</sup> Règlement intérieur de l'association Diane et Hadrien : modifications.

<sup>7</sup> Entretien.

<sup>8</sup> Modifications aux statuts de l'association Diane et Hadrien.



## *a. Le fonctionnement du local*

Dans un second temps, il s'agit de s'intéresser à l'organisation du local de « Diane et Hadrien » grâce à la présence de feuilles de permanence parmi mes archives. Celles-ci permettent d'étudier le fonctionnement du local c'est-à-dire ses horaires d'ouverture et qui sont les permanenciers.

### **L'organisation des permanences**

Pour organiser les permanences, chaque permanencier inscrit sur une fiche de présence son nom en face de la date et de l'horaire à laquelle il peut être disponible. Ainsi, on peut avoir une idée de combien de permanences chacun fait et une vue rapide sur les jours où personne ne s'est positionné. Durant ces deux années de fonctionnement, « Diane et Hadrien » change sa façon de gérer ses permanences puisque sur les premières feuilles de permanence disponibles deux personnes peuvent être présentes pour ouvrir le local : un membre de l'équipe de gestion, et un de l'équipe du bureau possédant les clés<sup>1</sup>. Mais dès 1983, seule la présence d'une personne très souvent de l'équipe de gestion suffit pour ouvrir le local. Ce changement correspond à la date d'embauche de l'animatrice qui doit être présente lors des permanences, il suffit donc d'un membre de « Diane et Hadrien » pour avoir de nouveau deux personnes lors des ouvertures. Néanmoins la présence des bénévoles est toujours requise pour épauler l'animatrice les jours où la fréquentation est très bonne. De plus, les bénévoles continuent d'avoir un rôle important au sein de l'association tout en étant déchargés de certaines tâches.

Ces feuilles renseignent aussi sur les horaires d'ouverture du local élaboré lors des Assemblées Générales par les membres. En effet, les horaires permettent aux bénévoles de venir ouvrir le local après leurs activités professionnelles ainsi que le week-end. L'association ouvrant de « 19h à 22h30 »<sup>2</sup> les jours de semaines, invitant ainsi les adhérents à venir après leur travail. Ces horaires de semaine sont un moyen de faire face à l'isolement souvent mentionné par les homosexuels, en venant passer la soirée chez « Diane et Hadrien » et voir du monde. De plus, l'association ne peut ouvrir au-delà de 22h30 « à cause du voisinage »<sup>3</sup> pour éviter de déranger et d'être accusé de tapage nocturne. Quant aux week-ends, c'est de « 16h30 à 22h30 »<sup>4</sup> que « DH » est ouvert avec

---

<sup>1</sup> Feuille de permanence 1982, annexe page 122.

<sup>2</sup> Règlement intérieur de l'association Diane et Hadrien : modifications.

<sup>3</sup> Le guide du parfait petit permanencier.

<sup>4</sup> Règlement intérieur de l'association Diane et Hadrien : modifications.

un changement de bénévoles à 20h. L'ouverture le week-end permet d'accueillir des personnes notamment le dimanche. De plus, on peut imaginer que le local est devenu un lieu de retrouvailles entre les adhérents ainsi qu'un lieu de détente. Le local reste tout de même fermé deux jours par semaine à savoir le lundi et le mardi soulageant ainsi les bénévoles qui ne peuvent pas être présents tous les jours. De plus, le GLH dispose aussi des lieux et peut donc continuer ses activités militantes et ses réunions les jours de fermeture. Dans une optique similaire, « DH » est sûr d'avoir les locaux pour ses Assemblées Générales qui ont généralement lieu les lundis. Ces jours de fermeture sont aussi un moyen de pouvoir se concentrer sur le côté administratif de l'association notamment pour la secrétaire.

Après une étude des feuilles de permanence on remarque rapidement que certains jours, aucun permanencier n'est inscrit pour ouvrir : est-ce un manque de précision ou de bénévoles ? La lecture des compte-rendu d'Assemblée Générale nous laisse penser qu'il y a un manque de bénévoles puisqu'il est évoqué en mars 1983 que « dans l'éventualité où l'équipe de gestion ne s'étoffe pas nécessite la fermeture un ou deux jours par semaine »<sup>1</sup>. En effet, il est bien stipulé dans le règlement intérieur de l'association que l'ouverture des permanences dépend entièrement de la disponibilité des bénévoles. Il est donc arrivé que certains soirs les portes de « Diane et Hadrien » restent fermées, c'est aussi pour cela que le poste d'animatrice était essentiel<sup>2</sup>. Le fait que des adhérents trouvent la porte fermée un soir d'ouverture décrédibilise l'association à leurs yeux puisqu'ils cotisent pour un service précis.

### *b. Une journée chez « Diane et Hadrien »*

Les bénévoles sont sensiblement les mêmes d'une Assemblée Générale à l'autre mais il arrive que de nouveaux permanenciers prennent part à l'aventure. Pour que « tout le monde soit au courant du fonctionnement »<sup>3</sup> d'une journée type au local, un « petit guide »<sup>4</sup> est élaboré et nommé « Le guide du parfait petit permanencier de DH ». Il est en partie disponible dans les archives ; en effet une partie est manquante mais cela permet tout de même d'avoir une vision du travail du permanencier.

---

<sup>1</sup> Assemblée Générale mars 1983

<sup>2</sup> Entretien Jean.

<sup>3</sup> Courrier de Jean à Diane et Hadrien.

<sup>4</sup> *Ibid.*

Alors comment se déroule une journée type chez « Diane et Hadrien » quand on est de permanence ? Le permanencier doit tout d'abord procéder à quelques tâches matérielles nécessaires au bon fonctionnement du lieu c'est-à-dire ouvrir la grille d'accès au local et allumer l'eau chaude. Il prend ensuite le bar en charge en servant les personnes souhaitant consommer, mais aussi en vendant des cartes de membres ou encore des ouvrages. Pour ces derniers, le guide précise que « le prix des livres est en principe indiqué »<sup>1</sup> permettant au permanencier de faire la transaction rapidement. La présence de jeux de société « dans le meuble télé »<sup>2</sup> est signalée, tout comme les conditions d'utilisation du magnétoscope « sous la responsabilité du permanencier »<sup>3</sup> mais « à disposition des usagers de DH »<sup>4</sup>. Il est aussi précisé que le permanencier du vendredi doit « s'assurer que le film du jour a bien été récupéré »<sup>5</sup>. Tout ceci demande donc un travail rigoureux au permanencier. De plus, il doit aussi répertorier dans un cahier de journée tous les achats faits lors de sa permanence ainsi que le total de la caisse de la journée.

Lors de la fermeture, plusieurs opérations doivent être faites pour remettre en état le local comme « vider les cendriers, nettoyer la vaisselle, nettoyer par terre »<sup>6</sup>. Le permanencier a donc différentes tâches à accomplir et doit être disponible au-delà des horaires d'ouverture pour procéder à l'entretien du local, chose qu'il n'a plus à faire avec l'arrivée de l'animatrice puisque c'est compris dans le travail qu'elle doit réaliser.

L'étude de la gestion de « Diane et Hadrien » est un point essentiel pour comprendre comment cette association fonctionne. L'organisation autour de différentes équipes permet un partage des tâches et à chacun d'avoir un rôle défini. De plus, les adhérents sont perçus comme essentiels à la vie de l'association puisque qu'une participation active lors des assemblées leur est demandée. En outre ils peuvent aussi intégrer l'une des équipes dirigeantes. Enfin l'organisation régulière d'Assemblées Générales tient les membres informés des évolutions, des changements et des différents problèmes. C'est donc une organisation indispensable pour que « Diane et Hadrien » se développe en prenant en compte les avis des uns et des autres. Par ailleurs pour assurer

---

<sup>1</sup> Le guide du parfait petit permanencier.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Le guide du parfait petit permanencier.

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> *Ibid.*

<sup>6</sup> *Ibid.*

une bonne gestion, celle-ci est régie par les statuts et le règlement intérieur informant alors les membres sur les différentes fonctions de chacun et de chaque réunion. D'après certains courriers échangés avec le CHOC (Collectif Homosexuel de Franche-Comté) on sait que celui-ci dispose aussi d'un bureau, et met en place des Assemblées Générales où les différents membres, dont « Diane et Hadrien », sont invités à participer. De plus, la présence d'un procès-verbal d'une Assemblée Générale Extraordinaire du CHOC indique un déroulement identique à celui de « Diane et Hadrien ». En effet, le président prend tout d'abord la parole, ensuite un rapport financier et d'activité est présenté puis des élections sont faites<sup>1</sup>. On peut donc penser que les différents mouvements homosexuels et lieux associatifs suivent un déroulement similaire puisqu'ils s'inspirent des uns et des autres pour mettre en place leurs associations.

## II. Le fonctionnement budgétaire de « Diane et Hadrien »

Mon corpus rassemble des archives portant sur les comptes de « Diane et Hadrien » tout au long de son fonctionnement. Ces sources sont un moyen de comprendre comment une association organise son budget, et quelle place ont les subventions. De plus, celles-ci vont nous permettre de voir comment l'association subvenait à ses besoins.

### **1. Le projet de « Diane et Hadrien » : la mise en place d'un budget**

Avant l'ouverture un plan de financement mensuel<sup>2</sup>, de deux pages, a été mis en place pour imaginer les dépenses et recettes de l'association. Ce plan est adressé au Conseil Général, Régional et au Ministère du travail pour les différentes demandes de subventions. Il se présente sous la forme de deux tableaux. Le premier consacré aux ressources est organisé dans un tableau à double entrée. Les colonnes sont réparties de la manière suivante : le premier trimestre (janvier, février, mars 1982), du quatrième au douzième mois (1982) et la deuxième année (1983).

Il s'agit donc de se projeter sur deux années de fonctionnement. Ensuite, les lignes sont organisées autour de sept ressources possibles : la subvention d'aide à la création

---

<sup>1</sup> Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du CHOC vendredi 11 mai 1984.

<sup>2</sup> Plan de financement mensuel, annexe page 123-124.

d'emploi d'utilité locale, la cotisation du GLH, les cotisations des membres de l'association, la souscription publique et les dons des membres GLH, les recettes de la librairie-bar, les galas-bals-fêtes, les subventions du département et de la région. Pour chacune des ressources, une somme d'argent est estimée selon la période de l'année ainsi qu'un total. Par exemple pour la librairie-bar, « DH » s'est basé, pour les trois premiers mois, sur 4 consommations par jour avec une majoration de 2 F et 4 F de recettes à la librairie par jour. Pour les cotisations, un démarrage lent est envisagé avec seulement 12 adhérents au début, soit les membres participant à sa création. Pour la deuxième année, c'est 120 adhérents que « DH » espère réunir.

Les trois premiers mois l'association prévoit 7 200F de recettes, 5 500F le reste de l'année et une somme similaire pour l'année suivante. La différence des sommes s'explique par le fait que « Diane et Hadrien » compte sur une souscription publique et des dons des membres du GLH de 3 300 F les trois premiers mois seulement. De plus, les subventions du département et de la région ne sont pas prises en compte pour les débuts de « DH » puisque les délais de réponse ainsi que le versement de l'argent prennent un certain temps. Enfin aucune manifestation, telle qu'un gala, n'est prévue avant le quatrième mois de fonctionnement.

Un deuxième tableau, avec une présentation similaire, présente les dépenses. Elles sont regroupées autour de quatre thèmes : les salaires ainsi que les charges, le loyer, les frais de fonctionnement et les frais d'installation. Comme pour les recettes, on a des totaux à chaque période. « DH » projette les premiers mois des frais d'installation assez coûteux puisque, comme le stipule l'archive, « le choix de louer des lieux vétustes<sup>1</sup> » a été fait il faut donc les remettre en état. Pour la deuxième période c'est 5 200 F de dépenses qui sont calculées soit 1 700 F de moins que pour les premiers mois. Mais l'association a pour projet d'ouvrir une ligne téléphonique en 1983, ses dépenses augmenteraient donc avec cette installation. On peut remarquer que dans le plan prévu, les dépenses et recettes ne sont pas équilibrées, et l'activité de l'association ne permettra pas d'avoir beaucoup de recettes. Mais ce plan est très approximatif, il s'agit d'avoir un ordre de grandeur des dépenses ainsi que des recettes pour pouvoir se projeter. L'équilibre budgétaire n'est donc pas recherché.

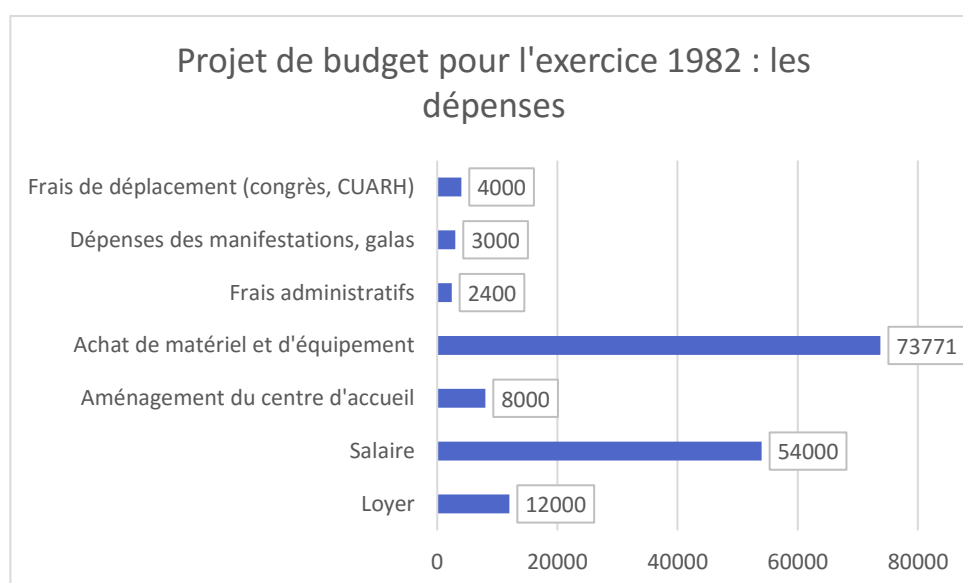
---

<sup>1</sup> Plan de financement mensuel, annexe page 123-124.

Le plan de financement peut être complété par l'archive du projet de budget pour l'année 1982<sup>1</sup>. Différent du premier document, ce projet est envoyé aux mêmes organisations « au Conseil Général (pour demande de subvention départemental), au Conseil Régional, au Ministère du travail <sup>2</sup> ». Le but de ce document est d'obtenir des subventions en présentant un budget tenant compte de ces subventions. Ainsi, « DH » expose l'importance des aides des différentes administrations.

Ce projet de budget est beaucoup plus détaillé que le plan de financement. En effet au moment de la conception de celui-ci, janvier 1982, l'association commence à prendre vie et devient une idée concrète. De plus, à la lecture du document, on comprend que le projet est déjà bien avancé puisque le local est loué « le loyer se monte à 12 000 F par an, et non 6 000 comme prévu<sup>3</sup> » et « des frais d'aménagement ont dû être engagés<sup>4</sup> ». Pour mieux comprendre cette archive, elle a été mise sous la forme de deux graphiques à barres, l'un concernant les recettes, l'autre les dépenses, permettant de voir les valeurs de chaque catégorie.

**Figure 10 : Projet de budget pour l'exercice 1982, les dépenses**



Aux dépenses, déjà présentées lors du plan de financement, on peut rajouter celles liées à la mise œuvre de galas ou de manifestations, pour lesquelles il faudra louer des salles, acheter des boissons. De plus, « DH » va participer à des réunions comme celle du CUARH hors de Dijon donc des frais de déplacement sont à prévoir. Enfin le local doit

<sup>1</sup> Projet de budget pour l'exercice 1982, annexe page 125.

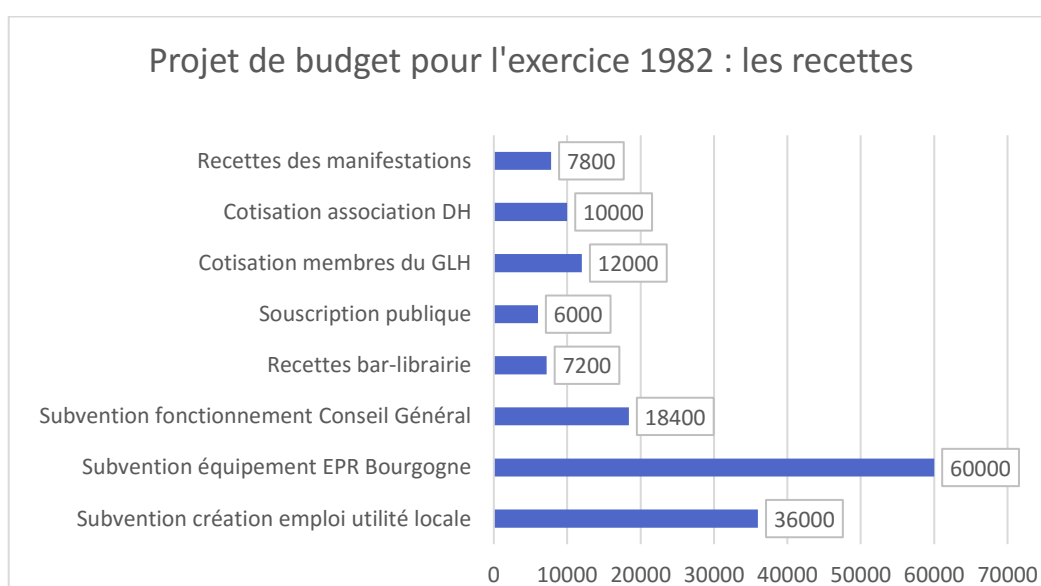
<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> *Ibid.*

être aménagé pour accueillir le bar et la librairie. A la lecture du graphique, on remarque que l'achat de matériels et d'équipements pour le local, ainsi que les salaires sont les principaux postes de dépenses de l'association, d'où l'importance de demander des subventions donc de transmettre ce document aux organismes concernés. En effet l'aide du Conseil Régional permettrait de financer les équipements nécessaires. Quant à la subvention du Ministère du travail, elle serait indispensable pour payer une partie du salaire du possible futur employé.

**Figure 11 : Projet de budget pour l'exercice 1982, les recettes**



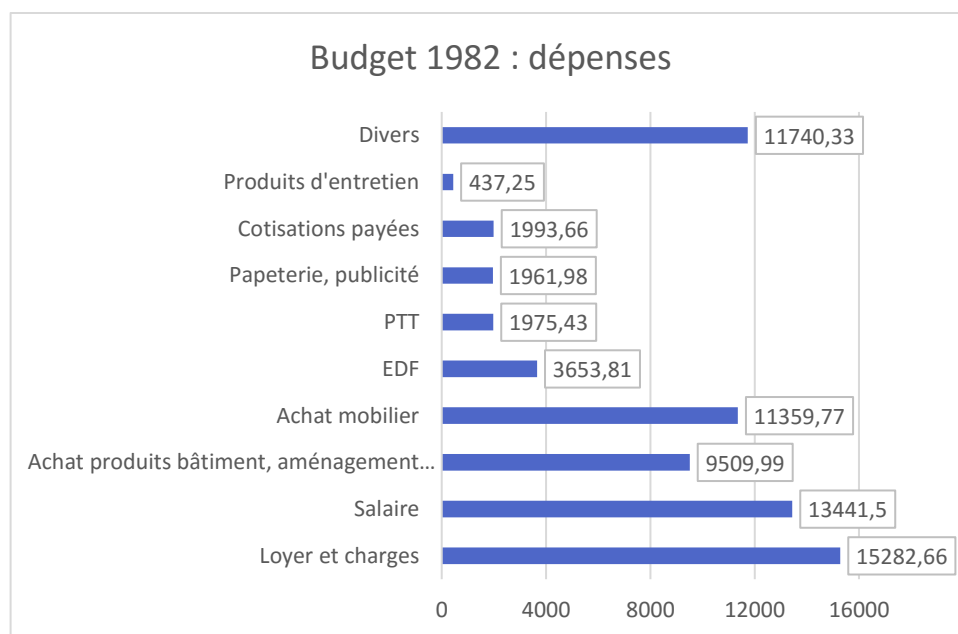
Quant aux recettes, elles restent les mêmes que celles du plan de financement. Mais les cotisations des membres du GLH ainsi que la souscription publique ont été revues à la hausse. Ce changement est dû au fait qu'au mois de janvier 1982, déjà 1 000 F de cotisations mensuelles ont été versées, donc 12 000 F sur l'année. De plus, la part des subventions dans les recettes représente plus de la moitié du budget, elles sont donc essentielles pour que « DH » fonctionne.

## 2. L'association et sa comptabilité (1982-1984)

### a. Premier bilan financier

Suite à la fin de la première année d'activité de DH, « Diane et Hadrien » et le GLH établissent un bilan financier de leurs comptes dans un document rappelant les recettes et les dépenses de 1982<sup>1</sup>. Les recettes sont divisées en cinq catégories : la subvention emploi d'initiative locale, les souscriptions et cartes d'adhérent, les recettes des galas, la marge bénéficiaire de la librairie-buvette et diverses autres entrées d'argent comme les dons publics. Les catégories sont similaires à celles de l'étude du projet de budget de 1982. Pour les dépenses, elles s'articulent autour du loyer, des salaires versés à l'employée, PTT, papeterie, EDF, les achats mobiliers ainsi que le matériel pour aménager le local, la publicité, les cotisations payées, les produits d'entretien et enfin diverses dépenses comme les déplacements pour des réunions. Comme pour les autres documents, celui-ci a été mis sous la forme de deux graphiques : l'un consacré aux recettes, l'autre aux dépenses.

Figure 12 : Budget 1982, dépenses



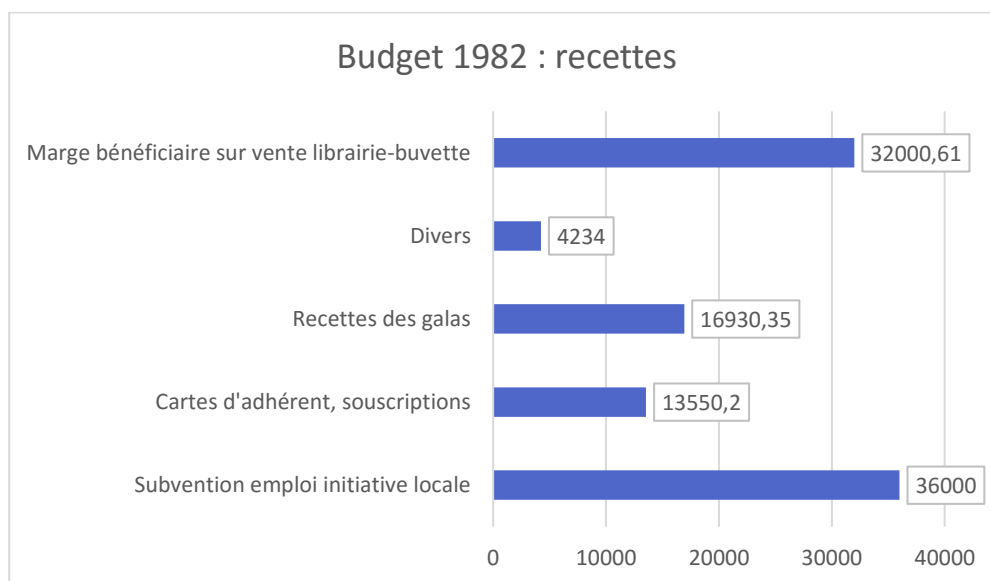
Comme prévu les principales dépenses sont le loyer ainsi que les salaires. On remarque aussi, à l'aide du graphique, que l'achat de mobilier pour rendre accessible le local, créer un bar et une librairie ont représenté un coût non négligeable pour

<sup>1</sup> Exercice 1982 : Compte du Groupe de Libération Homosexuelle et du Lieu associatif gai « Diane et Hadrien », annexe page 126.



l'association. Enfin, l'association n'avait pas prévu de dépenses pour les publicités et les courriers à envoyer aux membres, c'est donc une dépense supplémentaire.

**Figure 13 : Budget 1982, recettes**



Pour les recettes de l'année 1982, on note l'importance de la subvention emploi d'initiative locale permettant de payer l'employée de l'association. Mais elle n'est pas utilisée entièrement sur l'année 1982, puisque l'animatrice ne prend son poste qu'à la fin du mois de septembre, il y a donc une réserve de 27 000 F pour l'année 1983. On remarque par ailleurs que cette subvention est la seule obtenue en 1982 : les subventions de la région et du département n'ont pas été accordées pour la première année d'activité, cela peut être dû au temps de traitement du dossier. Enfin, la marge de la librairie-buvette représente la plus grande part des recettes de l'association.

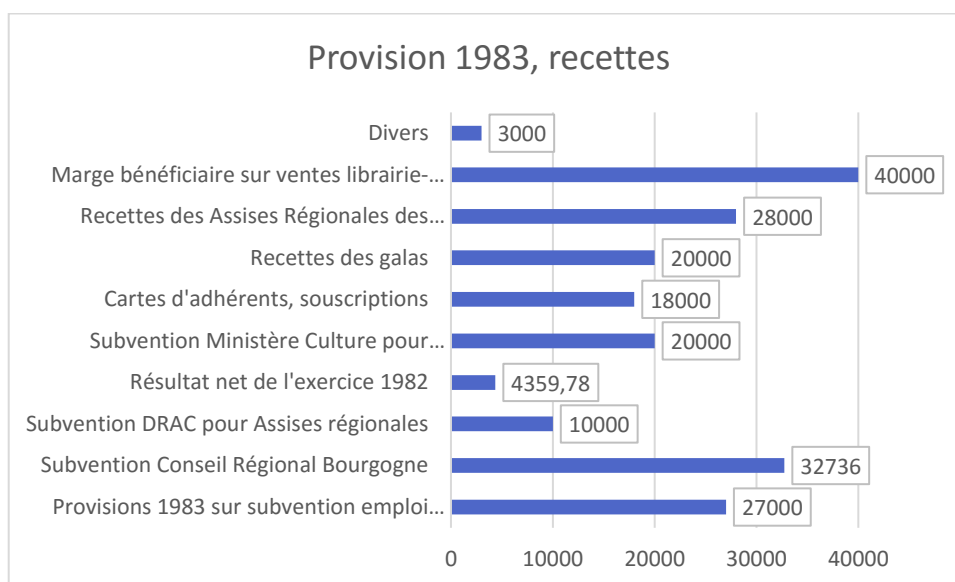
En comparaison avec le projet de budget établi en janvier 1982, les dépenses ont été revues à la baisse. En effet, il était prévu que l'animatrice commence son poste dès la mise en route de « DH » mais l'accord pour la subvention n'ayant lieu qu'en juillet 1982, il faut attendre fin septembre pour que le poste soit pourvu. Quant aux adhérents ils sont peu nombreux par rapport au projet, alors que le bar connaît une fréquentation supérieure à ce que « DH » avait imaginé. En effet, lors de son ouverture, la presse locale lui a consacré quelques articles ce qui a permis d'attirer du monde. Mais les personnes venant à « Diane et Hadrien » ne sont pas obligées d'être adhérent, on peut donc supposer que certains avaient peur de le devenir et d'être associés à ce lieu. Enfin, les manifestations comme les bals ou les galas ont attiré du monde et rapportent deux fois plus que prévu. Pour l'année 1982, « DH » obtient un résultat positif de 4 359,78 F qu'elle peut reporter

pour l'année 1983, elle a donc réussi à maintenir son budget tout en réalisant une grande partie de ses dépenses notamment les achats mobiliers et la remise en état du local.

### *b. Quel projet pour 1983 ?*

Suite au bilan financier de l'année 1982, l'association se projette sur l'année suivante et établit une prévision budgétaire<sup>1</sup>. Ce document ressemble en tout point au précédent : les recettes et les dépenses sont détaillées dans leur intégralité ce qui permet d'établir le résultat pour l'année 1983. Mais cette année est marquée par la mise en œuvre ainsi que le déroulement d'une grande rencontre : les Assises régionales des homosexualités qui sont un coût pour « Diane et Hadrien ».

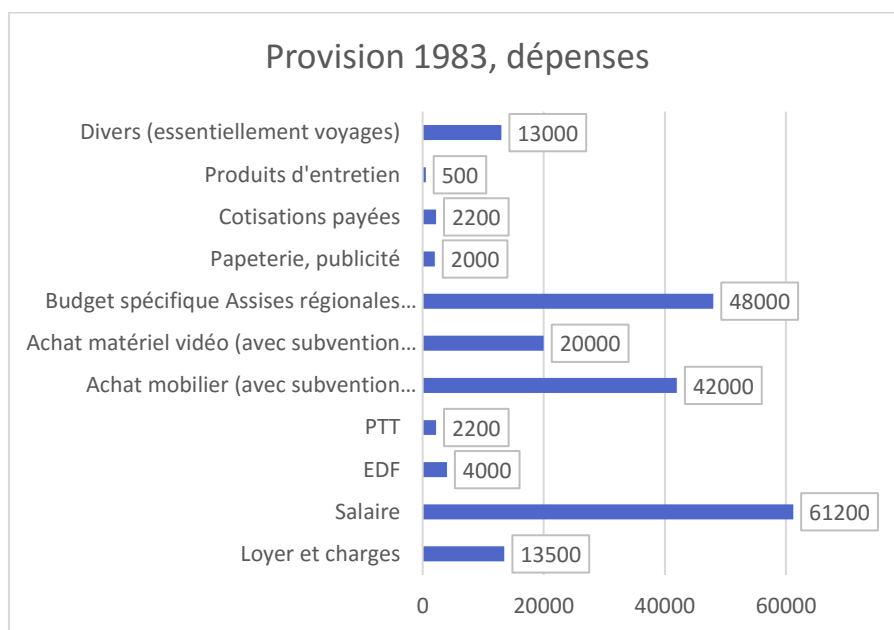
**Figure 14 : Provision 1983, recettes**



Les recettes, presque identiques à celles de l'année 1982, comportent trois nouvelles subventions : celle du Conseil Régional de Bourgogne, de la DRAC pour les Assises Régionales et celle du Ministère de la Culture pour un équipement vidéo. On remarque que la subvention du Conseil Régional est de nouveau prise en compte dans le projet, ce qui n'est pas le cas de celle du Département. On peut donc en déduire que la subvention du Conseil Général a été refusée alors que celle de la Région est toujours en cours de traitement. Comme on peut le voir, les ventes de la librairie-buvette resteraient pour l'année 1983 la part la plus importante de recette pour l'association, comme celle des galas.

<sup>1</sup> Exercice 1983 : provision budgétaire pour Le Groupe de Libération Homosexuelle et le lieu associatif « Diane et Hadrien », annexe page 126.

Figure 15 : Provision 1983, dépenses



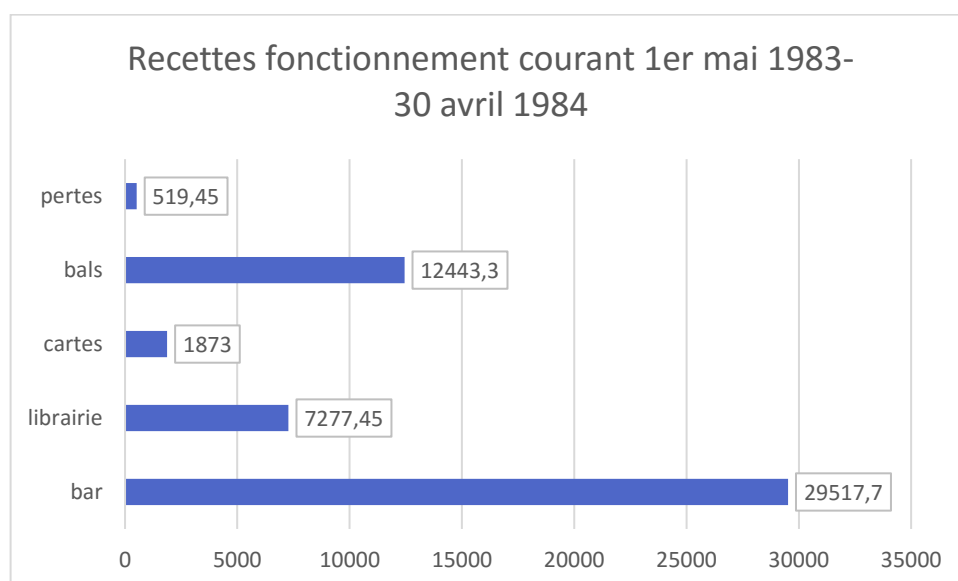
Comme les recettes, les dépenses prévues pour l'année 1983 sont similaires à celles de 1982. On observe que l'association investit une grande somme d'argent dans du matériel vidéo et du mobilier, mais les subventions permettent ces achats. Enfin, les salaires représentent toujours la part la plus importante des dépenses. Puis l'organisation des Assises Régionales des homosexualités est la principale dépense prévue. Pour l'année 1983, le solde serait négatif de 5 504, 22 F, mais aucun document de mon corpus ne fait de bilan financier sur cette année, il est donc impossible d'avoir la réalité du budget 1983. L'association ayant déjà une année de fonctionnement et donc de l'expérience, on peut supposer que ce projet de budget a plus ou moins été tenu.

### *c. Dernière année de fonctionnement : quels résultats ?*

Un document nommé compte d'exploitation<sup>1</sup> permet d'avoir un bilan financier de « DH » sur un an, du 1<sup>er</sup> mai 1983 au 30 avril 1984 c'est-à-dire jusqu'à sa fermeture. Contrairement au document sur le budget de 1982, celui-ci n'est pas seulement consacré aux dépenses et recettes sur l'année 1983-1984, mais aussi aux subventions et aux différents prêts de l'association. Pour commencer, on retrouve le fonctionnement courant de « DH » avec les recettes et les dépenses de la période mai 1983-avril 1984.

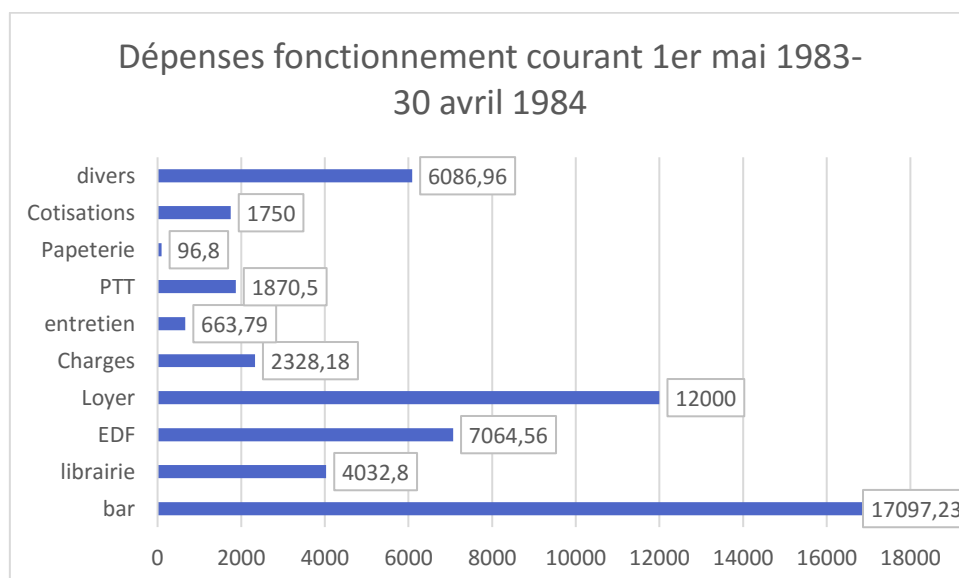
<sup>1</sup> Compte d'exploitation : 1-05-1983 au 30-04-1984, annexe page 128.

**Figure 16 : Recettes fonctionnement courant 1-05-1983 au 30-04-1984**



Les recettes s'articulent toujours autour des mêmes catégories : les bénéfices des bals, des cotisations, de la librairie, du bar et d'une nouvelle catégorie « pertes et pro. ». Comme pour 1982, le bar et la librairie sont les principales sources d'argent pour l'association. De plus, le total des deux, soit 36 795,15 F, se rapproche de l'estimation faite lors de la mise en place du budget de 1983 qui était de 40 000 F.

**Figure 17 : Dépenses fonctionnement courant 1-05-1983 au 30-04-1984**



Comme pour les recettes, les dépenses sont toujours du même ordre : les cotisations ainsi que les déplacements à des réunions, la papeterie qu'on retrouve aussi sous le nom de PTT, l'entretien, le loyer, les charges, EDF, les achats pour la librairie et le bar. Enfin, les principales dépenses restent les achats pour le bar et la librairie, ainsi que le paiement du loyer du local. Ainsi le solde du fonctionnement courant est négatif

sur la période présentée. Ensuite, ce document présente le compte d'exploitation de l'association, c'est-à-dire le résultat de son activité au 30 avril 1984. Mais cette fois-ci les subventions et les prêts sont pris en compte et détaillés. Ce compte s'articule autour de recettes comprenant le résultat du compte courant, les subventions de Conseil Régional et celle pour l'emploi d'initiative locale, ainsi que des prêts faits par un des membres. De plus, le GLH a aussi fait un prêt à l'association, et la FLAG, la Fédération des Lieux Associatifs Gais, a acheté des livres pour « DH ».

Grâce aux différents comptes particuliers établis on a le détail des dépenses faites avec les subventions. Pour celle de l'emploi d'initiative locale elle s'élève à 18 000 F pour la période mai 1983-avril 1984, dont 6 021,69 F n'ont pas été utilisés. Pour le Conseil Régional, « DH » a reçu 12 449 F qui lui ont permis d'investir dans des livres, un congélateur et une rôtière. De cette subvention, il reste 5 539 F qu'elle peut donc ajouter aux recettes du compte d'exploitation. Enfin, un prêt par un membre a permis de payer une caution, le loyer durant l'été précédent, les factures EDF, le congélateur et la rôtière. Les deux derniers achats avancés par le membre lui ont été remboursés par la subvention de la Région. Par ailleurs, 3 607 F sont toujours à la disposition de « DH ». Les soldes positifs de ces différents comptes sont donc ajoutés aux recettes du compte d'exploitation. Ensuite, les dépenses du compte d'exploitation sont présentées sous une forme similaire. Le résultat du fonctionnement courant est repris, ainsi que les achats de mobilier et de bâtiment pour continuer de rénover le local.

De plus, un compte particulier détaille les recettes et dépenses faites pour les Assises Régionales, événement majeur organisé par « DH » lors de l'année 1983. Les Assises ont bénéficié d'une subvention de 10 000 F de la DRAC mais les différentes dépenses, la location de salles, l'achat de boissons, la conception d'affiches n'ont pas été entièrement couvertes par les 10 000 F. Mais contrairement au solde du compte courant, le compte d'exploitation a un solde positif. Cela est dû au fait qu'on retrouve la présence des subventions et qu'elles ont une part non négligeable dans le budget de « DH ». En effet, les subventions du Conseil Régional, le prêt du GLH et l'« achat de bouquins par la FLAG » représentent « 14% <sup>1</sup> » des recettes de « DH ». De plus, un tableau montre le montant total des subventions encaissées : celles de la Région, de la DRAC, de l'emploi

---

<sup>1</sup> Compte d'exploitation : 1-05-1983 au 30-04-1984, annexe page 128.

d'initiative locale, le prêt du GLH et l'achat d'ouvrages par la FLAG, on arrive donc à un total de 45 713,30 F, une somme importante dans le budget de « DH ».

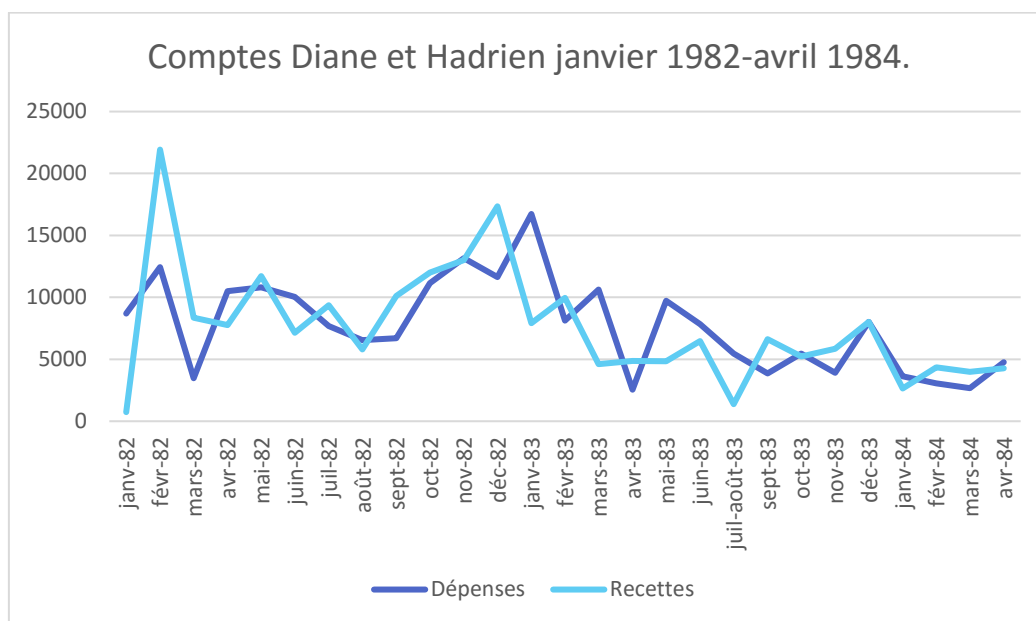
#### *d. La tenue des comptes de 1982 à 1984*

Ces archives sont composées d'un cahier de comptes<sup>1</sup> allant de janvier 1982, un mois avant l'ouverture, à avril 1984 date à laquelle « Diane et Hadrien » ferme ses portes : c'est donc la comptabilité entière de l'association qui est disponible. Ce cahier tenu à la main, représente un travail énorme, mais essentiel permettant à chaque fin de journée mais aussi de mois de voir les dépenses ainsi que les recettes faites. Recettes et dépenses sont détaillées précisément par catégorie, et celles-ci sont les mêmes tout au long de l'activité de « Diane et Hadrien ». Pour construire ce cahier, la personne s'occupant de la comptabilité, s'est aussi servi des cahiers de journée. En effet, lors de l'ouverture de la permanence et donc du bar et de la librairie, les permanenciers devaient noter les boissons consommées, les journaux ou livres vendus, si des cotisations étaient faites ou si en vue d'un bal des personnes étaient venues s'inscrire. A la fin de la journée, les bénévoles devaient faire le total de l'argent encaissé qui par la suite était reporté dans le cahier de comptes. Le bar et la librairie se révèlent être alors de véritables sources financières permettant des rentrées d'argent régulières. Il a été décidé de reporter ce cahier de comptes sous la forme d'un graphique en courbe combinant les recettes et les dépenses, permettant de voir si les recettes sont plus importantes que les dépenses ou inversement.

---

<sup>1</sup> Cahier de comptes, dépenses septembre 1982 et recettes septembre 1982, annexe page 129.

Figure 18 : Comptes « Diane et Hadrien » janvier 1982-avril 1984



Dans ce graphique, plusieurs tendances peuvent être repérées pour émettre des hypothèses. L'association n'ouvre qu'en février 1982, mais le choix a été fait d'inclure le mois de janvier dans les comptes de l'association. En effet, dès janvier l'association s'est installée dans ses locaux rue Charles Téméraire, elle a donc payé des frais d'installation. De plus, il a fallu remettre le local en état avant l'ouverture. Par la suite, les dépenses sont principalement dues à l'approvisionnement du bar notamment les mois suivant des galas ou des débats. On peut donc émettre l'hypothèse que le bar connaissait une bonne fréquentation. Mais aussi, les factures EDF ainsi que les cotisations au CUARH, et les charges du logement, comme en 1983, sont un des principaux postes de dépenses de l'association.

Les deux premiers mois de l'association, les recettes sont très supérieures aux dépenses puisque beaucoup de cartes de membres sont vendues et que le bar fonctionne très bien. L'ouverture a attisé la curiosité de beaucoup de personnes, on peut donc imaginer que des personnes venaient boire un verre pour se renseigner. Lors du plan de financement, il était prévu un démarrage lent avec quelques adhérents, alors que « DH » connaît un certain succès dès le début. Enfin, les bals, galas ou repas sont de véritables sources financières puisque l'inscription à l'un de ces événements permet d'avoir de l'argent grâce à la consommation de boissons lors de ces soirées. Pour finir, durant les mois de juillet-août 1983 l'association fonctionne très peu, certainement par manque de bénévoles mais aussi de membres pour ouvrir le local régulièrement comme c'est le cas durant le reste de l'année.

### 3. Le bilan financier de « Diane et Hadrien »

Lors de la fermeture de « Diane et Hadrien », l'ensemble de ses biens et ses dettes sont rassemblés dans un document nommé compte de patrimoine du 1<sup>er</sup> janvier 1982 au 1<sup>er</sup> mai 1984<sup>1</sup>, mettant en avant la valeur de l'association et son bilan. Trois parties forment cette dernière source sur les finances de « Diane et Hadrien ». Un premier tableau répertorie tous les biens possédés lors de la fermeture en mai 1984. Leurs valeurs d'acquisitions, c'est-à-dire le prix d'achat apparaît dans une première colonne, puis la valeur de réalisation, soit de vente, est précisée dans la colonne suivante. En effet, pour ne pas perdre trop d'argent tous les biens accumulés durant ces deux années de fonctionnement comme le matériel vidéo sont mis en vente.

Ensuite, les dettes sont détaillées : il s'agit principalement de factures à payer, et de prêts à rembourser. De plus, il reste aussi le loyer à payer puisque comme expliqué dans le document la fermeture est envisagée le 1<sup>er</sup> mai 1984 « tout en devant payer son loyer jusqu'en décembre ». Mais l'association doit aussi recevoir la fin de sa subvention du Conseil Régional permettant ainsi de payer quelques factures.

Enfin, le solde regroupant le patrimoine, les créances et les dettes expose la situation nette de « DH » au moment de sa fermeture. Deux résultats différents apparaissent puisque l'association fait une « hypothèse pessimiste, puisqu'elle suppose que le patrimoine est vendu à 50% de sa valeur », auquel il faut rajouter le paiement du loyer jusqu'en décembre si un nouveau locataire ne se présente pas avant. Mais « DH » arrive à un bilan financier positif puisque la situation nette de l'association serait entre 2 098 F et 4 598 F.

L'étude de ces archives est essentielle pour voir la réalité financière de « Diane et Hadrien ». De plus, elles sont un moyen de suivre sa création avec la mise en place de projet financier comme le plan de financement mensuel. Ces différents documents apportent des éléments sur le fonctionnement de l'association et sa manière de gérer ses comptes. Enfin, ces archives montrent l'importance des subventions pour le bon fonctionnement d'un lieu associatif gay. En effet, sans subventions il aurait certainement été impossible pour « Diane et Hadrien » de voir le jour et d'être active durant deux ans. De plus, on suppose que « DH » a réussi à fidéliser ses adhérents puisque le bar reste une des principales sources de revenus pour l'association. Il est important de noter que les

---

<sup>1</sup> Compte de patrimoine : 1-01-1982 au 1-05-1984, annexe page 130.



autres lieux associatifs ou mouvements homosexuels connaissent eux aussi des problèmes financiers. Le cas de « Diane et Hadrien » n'est donc pas particulier. De plus, malgré un équilibre financier précaire, « Diane et Hadrien » propose différentes activités rendant son association vivante et attractive, thème de notre troisième partie.

### **III. « Diane et Hadrien » : un lieu associatif vivant**

En plus d'être un lieu de rencontres et d'échanges grâce au bar, « DH » offre aussi différentes activités « socioculturelles »<sup>1</sup>. Se pose alors la question de savoir quelles sont ces activités, leurs buts et comment « Diane et Hadrien » rend son association vivante. Dès la mise en place des statuts de l'association en janvier 1982, il est précisé dans l'article 2 qu'elle « permettra de créer une entraide, de favoriser [...] des échanges, des activités culturelles. »<sup>2</sup>. C'est donc bien plus qu'un simple lieu de rencontres autour de quelques verres, c'est aussi un lieu d'échanges, de culture et d'informations. En effet « DH doit permettre [...] de discuter, débats, activités culturelles, ateliers »<sup>3</sup>. Le récapitulatif des activités de l'année 1982 présente une association proposant des activités variées.

#### **1. Divertissement, culture et débat : des activités variées**

Dès son ouverture le 13 février un bal et un repas sont proposés à la « MJC Montchapet » de Dijon permettant une rentrée d'argent « 20 F pour le repas [...], 30 F pour le gala »<sup>4</sup>, ainsi qu'un moment de détente et de rencontres. Grâce à ce premier bal, l'association démarre de façon festive et donne un aperçu des soirées qui seront mises en place par la suite. Trois autres bals ont lieu dans l'année 1982, en mai, octobre et décembre. Etant donné la mixité de l'association les bals l'étaient aussi sauf lors de soirées exceptionnellement réservées aux femmes. Le peu de bals organisés peut s'expliquer par le coût que cela représentait pour l'association : louer une salle, acheter des boissons, louer une sono... Enfin ceux-ci se déroulent dans des salles municipales de la ville de Dijon principalement, mais également à Chenôve ou Talant. Il est donc important pour

---

<sup>1</sup> PREARO Massimo, *Op.cit* page 234

<sup>2</sup> Statuts de l'association « Diane et Hadrien ».

<sup>3</sup> Homophonies, Enfin ! Un lieu dijonnais, février 1982.

<sup>4</sup> Lettre du Groupe de Libération Homosexuelle du 28 janvier 1982.

« DH » d'entretenir de bonnes relations avec les municipalités de l'agglomération Dijonnaise pour bénéficier de salles.

Très vite, des conférences sont organisées avec pour but d'informer les homosexuels autant sur le plan médical que juridique par exemple. En mai 1982 durant « le printemps de Diane et Hadrien »<sup>1</sup>, expression utilisée par le groupe lui-même lors d'un courrier, deux intervenants vont proposer des conférences. La première par Maître Gury, le 15 mai, sur « Les Homosexuels et la loi »<sup>2</sup> informe ainsi sur les lois les concernant, qu'elles soient civiles ou pénales.

Le thème de la seconde conférence montre la diversité du public que « DH » souhaite attirer. En effet, le « Pasteur Doucé responsable à Paris, du Centre du Christ Libérateur »<sup>3</sup> développe le thème des minorités sexuelles avec sa « voix d'ecclésiastique »<sup>4</sup> (sic.). Il permet alors d'éclaircir les homosexuels et hétérosexuels sur le tabou qu'est l'homosexualité dans la religion, mais aussi de présenter l'engagement d'un pasteur dans la lutte contre les discriminations et l'aide aux homosexuels.

Pour permettre une information plus régulière des membres de « DH » et les inviter à débattre, il leur est proposé en juillet 1982 des rencontres « chaque semaine, à jour fixe, une « rencontre avec... » à laquelle nous inviterons une organisation, ou plusieurs, ou bien une personnalité »<sup>5</sup>. On remarque que l'association prend en compte l'avis de ces membres qui acceptent ce projet mis en place dès le mois d'octobre. Ainsi ce sont huit rencontres hebdomadaires qui ont lieu. Grâce à leur organisation régulière, elles permettent de fidéliser les membres et non-membres, et de prévoir approximativement la fréquentation les soirs de débat. Ces rencontres s'articulent autour de différents thèmes, le but étant toujours de renseigner les homosexuels. Un débat comme « cinéma et homosexualité »<sup>6</sup> permet d'aborder l'ouverture de la culture aux homosexuels. On peut supposer qu'il s'agissait ici de débattre de films mettant en scène l'homosexualité, et de présenter par la même occasion des films pouvant intéresser les adhérents. Certaines de ces rencontres étaient aussi un moyen d'apprendre aux homosexuels l'évolution de leurs droits mais aussi l'histoire de l'homosexualité comme

---

<sup>1</sup> Lettre du Groupe de Libération Homosexuelle à monsieur le Rédacteur en Chef le 21 mai 1982.

<sup>2</sup> Diane et Hadrien : compte-rendu d'activité 1982 et projets 1983.

<sup>3</sup> Lettre du Groupe de Libération Homosexuelle à monsieur le Rédacteur en Chef le 21 mai 1982.

<sup>4</sup> Communiqué de presse, les minorités homosexuelles.

<sup>5</sup> Lettre du GLH à ses membres du 9 juillet 1982.

<sup>6</sup> Diane et Hadrien : compte-rendu d'activité 1982 et projet 1983.

c'est le cas du débat « histoire du mouvement gai ». Enfin, des personnes comme le Docteur Oudot sont venues animer ces réunions pour parler des maladies vénériennes par exemple.

Pour favoriser l'ouverture culturelle des homosexuels, « DH » proposait des expositions dont deux en 1982, l'une se nommant « chine, aquarelles, art archaïque » et la seconde étant une exposition « photos »<sup>1</sup>. On note alors que l'association s'investit pour rendre plus accessible l'information et la culture aux homosexuels. Elle remplit donc son rôle de lieu associatif en aidant de différentes manières. De plus, dès le mois de juillet 1982 l'association se félicite de son taux de fréquentation puisque de « très nombreuses personnes viennent s'informer, ou participer à nos initiatives »<sup>2</sup>. On peut donc penser que les activités proposées plaisaient et attiraient du monde, homosexuels comme hétérosexuels. Pour 1983, l'association souhaite continuer ses rencontres hebdomadaires et la mise en place de quelques bals, preuve de leurs succès. Mais cette année-là est surtout marquée par l'organisation des Assises Régionales, événement qu'il a été choisi de développer.

## 2.1983 : les Assises Régionales des Homosexualités

### *a. Le projet*

Dès le mois de juillet 1982, « DH » informe de son souhait d'organiser des Assises Régionales qui seraient préparées grâce aux rencontres hebdomadaires, et qui permettraient, à plus grande échelle, de préparer les Etats-généraux qui « devraient se tenir au plan national au printemps 1983 »<sup>3</sup>. Il s'agirait de concentrer les activités « durant un week-end »<sup>4</sup>. Le projet mûrit, et dès le mois suivant, les activités qui pourront être mises en place se précisent. Trois parties formeront cet événement : « une partie politique »<sup>5</sup> dont le but serait d'inviter des partenaires sociaux, « une partie culturelle »<sup>6</sup> avec le visionnage de films, des expositions photos et surtout « une partie festive »<sup>7</sup> avec un ou

---

<sup>1</sup> Diane et Hadrien : compte-rendu d'activité 1982 et projet 1983.

<sup>2</sup> Lettre du GLH à ses membres du 9 juillet 1982.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> Dossier sommaire de présentation de « DH » 4 août 1982.

<sup>6</sup> *Ibid.*

<sup>7</sup> *Ibid.*

plusieurs bals. Ainsi on remarque qu'il s'agit ici de réunir les trois points sur lesquels « DH » concentre sa vie associative et son action.

Le projet se concrétisant, il est décidé que ce n'est pas un week-end qui sera consacré aux Assises, mais quatre jours du mercredi 27 avril au samedi 30 avril 1983. L'événement prend donc une ampleur plus importante que le projet de départ, puisque durant ces quatre jours il faudra proposer des activités donc prévoir un budget plus conséquent.

### *b. Quel budget ?*

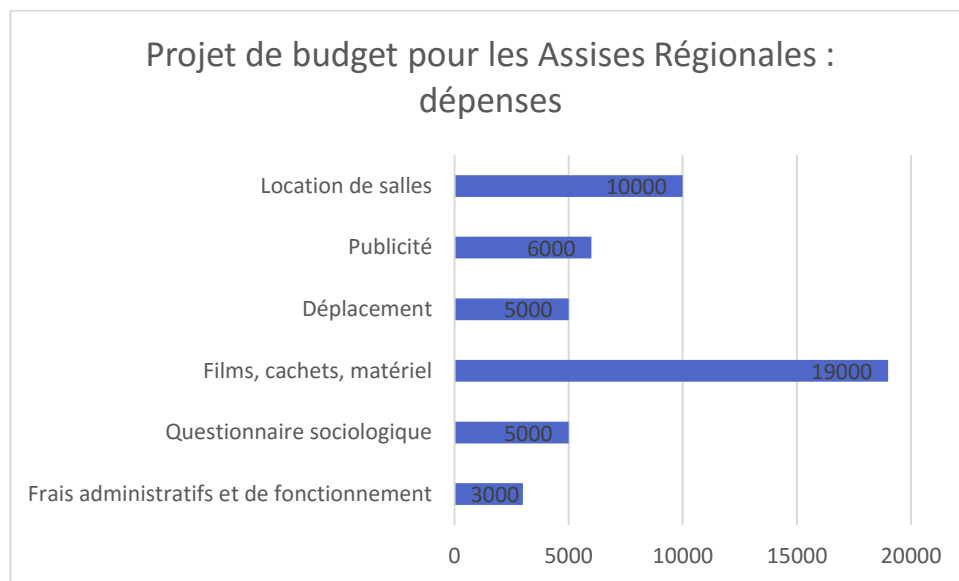
Une convention est alors signée entre trois mouvements, puisque « DH » n'est pas le seul organisateur. En effet par ses liens étroits avec le Groupe de Libération Homosexuelle de Dijon, et l'existence d'une antenne de David et Jonathan, groupe chrétien, à Dijon, il est décidé de coorganiser cet événement. Ces trois groupes sont présentés sur les tracts du programme des Assises<sup>1</sup> de la manière suivante : « Diane et Hadrien » comme un lieu associatif, le GLH comme un lieu militant luttant contre l'oppression et enfin David et Jonathan, un mouvement de rencontre et de regroupement spirituel. Ce regroupement permet notamment de partager les dépenses, mais aussi d'attirer des personnes avec des profils différents puisqu'on a un groupe militant, confessionnel et un lieu associatif. De plus, cela permet d'organiser des activités totalement différentes. La mise en place d'un tel événement nécessite de construire un projet budgétaire<sup>2</sup>. Pour mieux percevoir ce budget, il a été décidé de le mettre sous la forme d'un graphique consacré aux dépenses, et d'un autre aux recettes.

---

<sup>1</sup> Tract Assises Régionales de Homosexualités Dijon 27-30 avril, annexe pages 134-135.

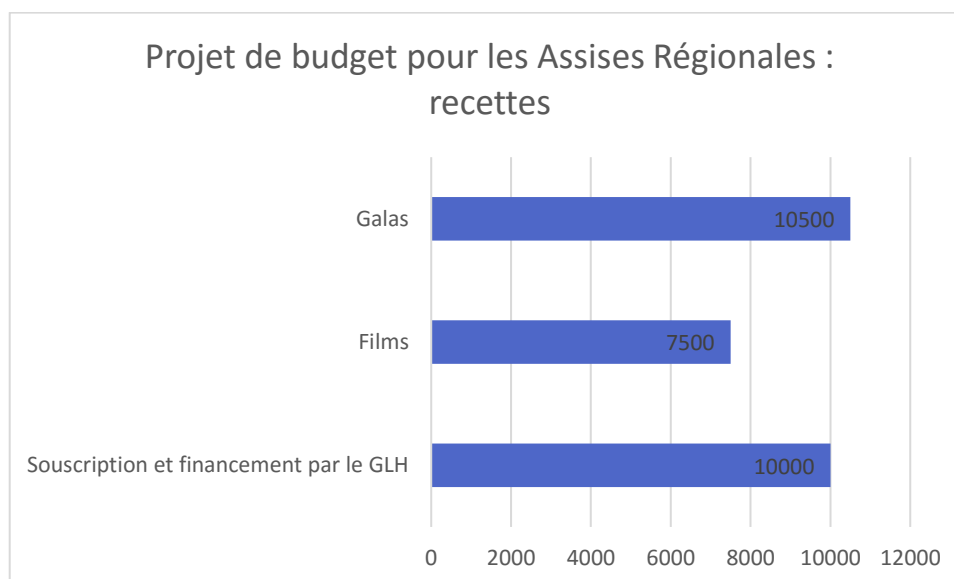
<sup>2</sup> Projet de budget pour les Assises Régionales, annexe page 133.

**Figure 19 : Projet de budget pour les Assises Régionales, dépenses**



Les dépenses s'articulent autour de six catégories : les frais administratifs et de fonctionnement comme les différents voyages pour préparer les Assises ; dépouiller et publier le questionnaire sociologique ; les films, cachets et matériels puisqu'il faut louer les films ainsi que les projecteurs pour les diffuser ; les déplacements notamment pour les personnalités invitées ; la publicité donc l'impression de plaquettes, d'affiches qu'il faut payer et enfin les locations de salles pour quatre jours. On observe que ce sont les activités prévues qui vont générer le plus de dépenses puisque les films sont à louer et les artistes rémunérés. Quant à la soirée de gala il faut louer une sono, et payer des droits à la SACEM (la Société des Auteurs Compositeurs et Editeurs de Musique). Enfin un budget assez important est aussi prévu pour la location des salles : la grande salle ainsi que le salon du palais des Congrès sont loués pour le mercredi, jeudi, vendredi, la salle de la MJC de Montchapet est utilisée le samedi comme celle du Conseil Régional et celle de Longvic.

Figure 20 : Projet de budget pour les Assises Régionales, recettes



Pour les recettes, seulement trois rentrées d'argent sont prévues : la souscription ainsi que le financement du GLH c'est-à-dire que le GLH Dijon fait un prêt pour aider aux dépenses des Assises. L'entrée pour visionner les films est payante, les groupes se basent alors sur une entrée à 15 F, pour voir les cinq films proposés, et envisagent de faire 100 entrées. De même, pour les galas et les bals l'entrée s'élève à 30 F, où 350 personnes sont attendues. Le budget des recettes se basent sur des estimations, elles sont donc approximatives.

Enfin, on remarque qu'un déficit de 20 000 F est prévu pour les Assises Régionales, c'est donc un projet coûteux pour les organisateurs. Mais ce déficit ne reste que prévisionnel tout comme les recettes estimées. Mais pour éviter de faire face à un déficit trop grand, une demande de subvention est faite auprès de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) pour subventionner une partie des Assises. La subvention est acceptée mais seulement en septembre 1983, soit 4 mois après la fin des Assises. De plus, elle est de 10 000F donc insuffisante pour couvrir le déficit. Mais elle va tout de même permettre de rembourser les dépenses avancées par le GLH et « Diane et Hadrien ».

### *c. Informer et divertir*

#### **Rassembler les homosexuels**

Le but de ces Assises Régionales étant d'attirer des participants de toute la France, des bulletins d'inscriptions sont donc envoyés aux groupes homosexuels non bourguignons dès début avril 1983. En effet, pour pouvoir s'organiser et loger les personnes venant de loin, il faut savoir combien de personnes seront présentes. Cette

invitation permet aussi d'apprendre le coût de l'inscription à ces Assises : ainsi il faudra déboursier 120 F par personne pour avoir accès à toutes les activités proposées. Quant à l'hébergement, il est proposé chez l'habitant ou en auberge de jeunesse pour diminuer le coût du séjour. Ainsi, « DH » espère attirer des « gai(e)s non-bourguignons »<sup>1</sup>, et donner un large écho à ses Assises.

Les membres de « DH » sont informés par courrier, mais l'association ne dispose pas des coordonnées de tout le monde notamment des personnes non-membres venant au local, il faut donc trouver un autre moyen de prévenir. Des affiches sont alors installées dans la ville de Dijon, tout comme des tracts avec le programme des Assises sont distribués. Mais le meilleur moyen pour annoncer les Assises reste la presse : le 20 avril 1983, *Les Dépêches* publient un article reprenant le programme et la présentation des Assises<sup>2</sup>. Elles bénéficient donc d'une publicité locale. De plus, un communiqué de presse sera fait pour la clôture des Assises et pour le débat concernant les homosexuels en Bourgogne.

### **Echanger et débattre**

Dès janvier-février 1983, le GLH et DH démarchent différentes personnes ainsi que leurs membres pour présenter les débats qui seront animés. Un débat en particulier est présenté : « Le changement pour les gai(e)s en Bourgogne : 1981-1983 » qui permettra de clôturer les Assises. Ce débat a pour but de réunir « les homosexuel(les) et leurs ami(e)s avec les représentants de diverses organisations et des élus de la région »<sup>3</sup>, et exposer l'évolution des perceptions de l'homosexualité en Bourgogne. On peut imaginer que « Diane et Hadrien » a une place importante dans ce débat puisque c'est le principal lieu associatif gai de la région. De plus l'attribution de subventions par le Conseil Régional et le Ministère du Travail montre l'implication de la Région et de l'Etat dans ce lieu. Enfin, cet échange s'étendra aux changements plus généraux qui ont touché tous les homosexuels français. Comme l'indique le programme, il sera suivi par la « remise des pétitions pour l'extension à l'orientation sexuelle des lois antiracistes »<sup>4</sup> à la préfecture de Dijon et ainsi signaler ce qu'il reste à faire pour les droits des homosexuels.

Trois autres débats sont proposés dont un qui a pour thème « Qui sont les gai(e)s Bourguignons ? », qui fera suite à la publication d'une enquête sociologique. Après deux

---

<sup>1</sup> Courrier de DH du 6 avril 1983.

<sup>2</sup> « Changement « gai » », *Les Dépêches*, 20 avril 1983

<sup>3</sup> Courrier à monsieur le Rédacteur en Chef du 28 avril 1983.

<sup>4</sup> Tract Assises Régionales de Homosexualités Dijon 27-30 avril, annexe pages 134-135.

échanges consacrés à la Bourgogne, il s'agira de débattre sur « Littérature et homosexualité » toujours dans l'optique d'ouvrir la culture aux homosexuels. Enfin lors d'une soirée réservée aux femmes, seule soirée non-mixte, une discussion sur « femmes et homosexuelles » sera animée par différents mouvements lesbiens. Le fait de privatiser ce débat et de le réserver exclusivement aux femmes, est une manière de libérer leurs paroles sans être gênées par la présence d'hommes. De plus, l'homosexualité féminine est invisible, cette soirée est donc un moyen d'informer les femmes sur la lutte contre l'oppression mais aussi sur l'historique du mouvement et de ses liens avec les féministes. Les débats sont les points forts des Assises Régionales car présentés en priorité, ils nécessitent l'intervention de personnalités ainsi que la présence d'un public pour avoir des échanges constructifs.

### **L'accès à la culture**

Mais d'autres activités sont proposées dont certaines consacrées à la culture et disponibles tous les jours des Assises. Des expositions, avec la présence des artistes le premier jour, permettent d'échanger et d'avoir accès à des œuvres d'art qui seront alors disponibles tout au long des Assises. De plus, une soirée théâtre avec deux représentations de deux pièces différentes à lieu le premier soir favorisant l'accès à la culture sous d'autres formes. Des films seront aussi diffusés pendant les Assises, et une soirée cinéma sera l'occasion de débattre avec un réalisateur. Durant trois jours, une foire aux livres gais sera accessible et permettra de se procurer des œuvres sans avoir peur d'être jugé par le libraire. De plus, les ouvrages gais ne sont pas toujours disponibles dans les librairies et bibliothèques. Enfin, un gala clôturera les Assises avec le spectacle d'un artiste, permettant de mettre fin à ce grand événement en alliant ambiance festive et culturelle. Cet événement sur Dijon est un moyen pour ceux vivant dans des endroits isolés, comme à la campagne, de pouvoir accéder à la culture comme lors des soirées théâtres, ainsi qu'à une culture homosexuelle avec le film de Philippe Valois, « Nous étions un seul homme » racontant l'histoire de deux hommes durant la Seconde Guerre mondiale.

L'objectif de ces Assises, et de « Diane et Hadrien », est principalement d'informer les participants, mais aussi de leur faire rencontrer les nombreux soutiens de « DH », que ce soit des partis politiques, des syndicalistes ou encore des groupes comme le Planning Familial. De plus, les expositions et la foire aux livres mettent l'accent sur la culture. Quant aux bals, ils permettent de se divertir et de faire des rencontres. Les Assises



remplissent donc le projet de départ, lier le politique, le culturel mais aussi le divertissement. Cet événement unique organisé permet à « DH » de montrer « que l'on peut être homosexuel(le) et vivre à visage découvert en Bourgogne »<sup>1</sup>. Le projet des Assises est donc l'une des réussites de « DH » tout comme son projet de débats hebdomadaires. Mais contrairement à ce qui était prévu, les Etats-Généraux qui devaient ressembler aux Assises Régionales à l'échelle nationale n'auront pas lieu.

Cette partie nous a permis d'étudier les différentes activités proposées par l'association, soit des bals pour se divertir et faire des rencontres ainsi que des débats pour s'informer. Ainsi, ce large choix d'activités est un moyen de toucher un public plus vaste que l'association investit dans les décisions prises pour les animations choisies. Enfin les Assises Régionales sont une façon de rendre publique l'homosexualité et la situation des homosexuels à travers différents débats. De plus, cela permet d'attirer des personnes extérieures à Dijon et à « Diane et Hadrien ».

Différentes personnes et associations sont par ailleurs sollicitées pour animer les débats proposés lors de cet événement, démontrant que « DH » est soutenue. Il paraît donc important d'analyser le paysage associatif dans lequel « DH » évolue, thème de notre dernière partie.

---

<sup>1</sup> Tract Assises Régionales de Homosexualités Dijon 27-30 avril, annexe pages 134-135.

## IV. Le paysage associatif de « Diane et Hadrien »

### 1. Communiquer et échanger

« Diane et Hadrien » maintien de nombreuses relations avec plusieurs associations, luttant notamment pour les droits des homosexuels à différentes échelles.

#### *a. Echanger localement*

Dans un premier temps « Diane et Hadrien » entretient des relations avec deux associations locales : le Groupe de Libération Homosexuelle de Dijon ainsi que l'antenne dijonnaise de David et Jonathan. C'est essentiellement avec le GLH que le lieu associatif travaille, puisqu'ils partagent ensemble le local rue Charles le Téméraire ainsi qu'une partie de leurs membres. De plus, chacune des associations est membre de l'autre, autrement-dit elles participent mutuellement au bon déroulement de leurs groupes. « Diane et Hadrien » est aussi lié au groupe « David et Jonathan », un mouvement de « rencontre et de regroupement spirituel »<sup>1</sup>. Ces trois groupes participent ensemble à mettre en place le projet des Assises Régionales des Homosexualités en 1983, preuve de leurs bonnes relations et de leurs choix d'agir ensemble. L'existence de trois associations consacrées à l'homosexualité dans une ville comme Dijon pourrait paraître trop, mais en réalité chacun des trois groupes touche un public différent avec un but différent. En effet, le GLH se consacre en grande partie au militantisme et donc à la lutte pour les droits des homosexuels. De plus, c'est un groupe ancré à gauche donc politisé. David et Jonathan est un groupe confessionnel donc il se consacre prioritairement aux jeunes homosexuels catholiques ou du moins croyants. Enfin, « Diane et Hadrien » est un lieu associatif dont le premier objectif est d'offrir aux homosexuels un lieu de rencontre, de culture et de détente. De plus, les deux premiers mouvements sont des antennes et donc issus de groupes existant à l'échelle nationale ayant décidé de se décentraliser, alors que « DH » n'existe qu'à Dijon. Il est donc important d'avoir ces trois groupes pour que tous les membres puissent trouver celui qui lui correspond le mieux selon les idées de chacun. Cela permet également d'organiser des événements de grande ampleur comme ce fut le cas des Assises Régionales en mettant en commun les ressources des associations.

---

<sup>1</sup> Tract Assises Régionales de Homosexualités Dijon 27-30 avril.

## *b. Etre membre d'associations*

« Diane et Hadrien » communique avec un grand nombre de groupes issus de toute la France. On retrouve notamment le CHOC c'est-à-dire le Collectif Homosexuel de Franche-Comté<sup>1</sup> créé en 1983. Sa proximité permet aux deux associations de se rencontrer facilement et d'organiser des événements ensemble comme lors des Assises Régionales où une partie se déroule à Besançon et une autre à Dijon. Le CHOC se présente comme un « lieu de rencontre, un lieu de réflexion, d'aide et d'information »<sup>2</sup> donc très similaire à « DH ». C'est certainement une des raisons pour laquelle « DH » adhère à ce groupe. Mais « DH » n'est pas seulement adhérent aux groupes proches géographiquement de Dijon. En effet, l'association est aussi membre de Bilboquet de Caen dont elle reçoit la lettre mensuelle « destinée aux adhérentes et adhérents »<sup>3</sup>. Elle reçoit aussi la revue ARIS, le lieu associatif gay de Lyon, preuve aussi qu'elle en est affiliée tout comme elle reçoit le « bulletin d'information de « Tant Voulu » »<sup>4</sup> lieu associatif de Nancy. Mais pourquoi être adhérent à toutes ces associations ? Tout d'abord, cela permet d'apporter son soutien et une certaine participation aux activités des associations puisque pour être adhérent il faut payer une cotisation. De plus, être membre permet de participer aux assemblées générales de chacune des associations et de recevoir des informations tous les mois pour être au courant des activités organisées, des événements mis en place et notamment d'y être invité. Cela permet aussi de créer une solidarité entre les différents lieux et des amitiés entre les membres. Enfin, c'est aussi un moyen de voir comment chacun se développe, quelles solutions sont trouvées pour les problèmes d'argent par exemple...

Des liens sont aussi entretenus avec le Centre du Christ Libérateur, association créée en 1976 par le pasteur Doucé. Son but est d'apporter une « aide immédiate aux minorités sexuelles » et c'est un groupe « d'inspiration chrétienne évangélique »<sup>5</sup>, cela n'empêche pas que les non-chrétiens sont les bienvenus dans l'association et peuvent adhérer. Le Centre du Christ Libérateur prend contact avec « DH » lorsque celle-ci rencontre des problèmes avec son voisinage, et le Pasteur Doucé se propose de lui-même de venir « faire une conférence au mois de Mai »<sup>6</sup>. Cela marque alors le choix des associations de se lier

---

<sup>1</sup> Lettre du CHOC du 20 février 1983.

<sup>2</sup> Livret de présentation du CHOC.

<sup>3</sup> Lettre mensuelle du Bilboquet de février 1983.

<sup>4</sup> Bulletin d'information de « Tant Voulu » de juin 1983.

<sup>5</sup> Centre du Christ Libérateur présentation.

<sup>6</sup> Courrier du Centre du Christ Libérateur du 25 février 1982.

les unes aux autres, de s'entraider et surtout de participer aux activités des unes et des autres. La conférence du Pasteur Doucé qui se déroulera à « DH » sera un moyen d'aborder les questions de la religion et de l'homosexualité.

### *c. Se faire connaître à l'international*

Dans les archives de l'association, on retrouve aussi des lettres de mouvements homosexuels provenant de l'étranger. En effet, une association de jeunes du Québec contacte « DH » en juin 1983 pour rencontrer des homosexuels et des bisexuels, et leur proposer de venir découvrir la région<sup>1</sup>.

Par ailleurs, le fonctionnement de « Diane et Hadrien » intrigue les mouvements homosexuels de l'étranger comme c'est le cas de l'EHGAM, le Mouvement de Libération Gays du Pays Basque qui écrit à l'association pour « faire une recherche sur les « Centres Associatifs Gays »<sup>2</sup>. Ceci est révélateur de la spécificité des lieux associatifs gais en France dont l'expérience intéresse les autres mouvements. Ces contacts avec l'étranger permettent d'échanger sur les expériences de chacun, mais aussi sur l'état des droits des homosexuels dans chaque pays. C'est donc un moyen de faire circuler l'information et des expériences entre les groupes.

## **2. Se fédérer nationalement**

Grâce aux différentes archives, nous avons pu recenser deux groupes dans lesquels « Diane et Hadrien » s'investit. De plus, ils travaillent ensemble pour assurer des actions communes à l'échelle nationale et s'entraider.

### *a. Le CUARH : lieu de militantisme*

Le CUARH (Comité d'Urgence Anti-Répression Homosexuelle) est un des premier groupe auquel « DH » adhère puisqu'une « cotisation minimum de 2 à 5F par membre est exigée »<sup>3</sup>. En effet, le CUARH fédère des groupes de différentes villes, que ce soit des lieux associatifs ou des GLH, chacun adhérant pour pouvoir participer aux différentes coordinations et actions. Ce rassemblement est un moyen de toucher une grande partie de la France notamment les plus grandes villes. Ainsi, le CUARH bénéficie d'une bonne reconnaissance à l'échelle nationale mais aussi locale. La présence de « Diane et Hadrien » au sein du CUARH est tout à fait légitime puisque ses fondateurs,

---

<sup>1</sup> Courrier du Québec 11 juin 1983.

<sup>2</sup> Courrier de Bilbao de janvier 1984.

<sup>3</sup> Compte rendu de la coordination nationale du 13,14 février 1982 à Dijon.

alors membres du GLH, étaient actifs dans ses campagnes à la fin des années 1970. De plus, les deux associations ont un but commun : faire cesser les discriminations envers les homosexuels.

Le CUARH n'est pas seulement un groupe militant agissant sur le terrain, c'est aussi l'éditeur d'une revue *Homophonies* à laquelle « DH » est abonnée comme une grande partie des lieux associatifs. En effet, c'est grâce à cette revue que le CUARH fait connaître ses actions auprès de ses membres comme « Diane et Hadrien » qui commande 15 numéros chaque mois<sup>1</sup> et les met en vente dans son local. Ainsi ses membres sont informés des actions militantes et de l'évolution des droits des homosexuels.

De plus, « DH » participe activement aux coordinations du CUARH, notamment à la mise en place d'actions concernant « l'extension des lois antiracistes »<sup>2</sup>. Les coordinations permettent de débattre sur ces thèmes de campagnes et de les mettre en place. Elles sont aussi un moyen de faire le point sur la situation de chaque groupe : les activités menées, les problèmes financiers. Ainsi le CUARH peut décider d'apporter son soutien ou être sollicité en cas de problème comme le fera « Diane et Hadrien » lors de ses désaccords avec sa propriétaire. La présence de différents groupes au sein du CUARH permet de délocaliser les réunions et de faire découvrir les différents lieux associatifs ou militants à chaque membre. Par ailleurs, Dijon accueillera une coordination en 1982 lors de l'ouverture de « DH » permettant de se faire connaître. C'est aussi un moyen de créer des liens de solidarités et d'amitiés. Ces coordinations, qui se déroulent le temps d'un week-end, peuvent réunir plusieurs personnes puisqu'à Dijon c'est une quarantaine de délégués<sup>3</sup> qui étaient présents.

Enfin le CUARH est l'organisateur de la marche de « l'affirmation homosexuelle »<sup>4</sup> le 19 juin 1982. Il rassemble alors les homosexuels dans une action à l'échelle nationale. En effet les groupes locaux sont de plus en plus présents, on peut donc penser que le CUARH perd de sa puissance et met donc en place des actions pour réaffirmer sa présence et son engagement. De plus, le CUARH participe à des campagnes sur le Sida pour « dénoncer l'assimilation SIDA – cancer gay »<sup>5</sup> aidant ainsi à changer les mentalités et l'idée selon laquelle le Sida ne concernerait que les homosexuels. Ce groupe est donc

---

<sup>1</sup> Formulaire de demande du Mensuel *Homophonies* du CUARH.

<sup>2</sup> 17<sup>ème</sup> coordination nationale du CUARH. Lyon, 15 et 16 janvier 1983.

<sup>3</sup> La réunion du CUARH à Dijon, JT FR3 Bourgogne, 15 février 1982, INA.

<sup>4</sup> Compte rendu de la coordination nationale du 13,14 février 1982 à Dijon.

<sup>5</sup> Compte-rendu de la commission nationale du CUARH du 19 juin 1983.

essentiellement militant, et permet à « DH » de continuer ses actions militantes en participant à des campagnes reconnues au niveau national. Il est essentiel pour « DH » d'adhérer à ce groupe pour pouvoir proposer à ses adhérents des actions militantes puisque c'est l'un de ses fondements.

### ***b. La FLAG : Fédération Nationale des Lieux Associatifs Gais***

Enfin, il faut présenter un groupe important dans l'histoire des lieux associatifs gais : la FLAG, la Fédération Nationale des Lieux Associatifs Gais. En effet, la douzaine de lieux associatifs existants dans les années 80 se sont « fédérés nationalement »<sup>1</sup> dans ce mouvement créé en « juillet 1982 avec le statut d'association régie par la loi de 1901 »<sup>2</sup>. Cette création est due à l'explosion de lieux associatifs durant l'année 1981. Cette fédération permet à chaque groupe de garder son autonomie, donc de rester libre des choix faits pour son association, que ce soit pour les activités ou son fonctionnement. En revanche, elle est là pour apporter des conseils et aider au développement. La présentation de la FLAG, disponible dans les archives, permet d'avoir un aperçu de ses actions comme « aider les lieux face à la répression, aux problèmes juridiques »<sup>3</sup> comme ce fut le cas pour « DH ».

#### **Favoriser la culture**

La FLAG se donne aussi pour but principal de « favoriser la vie culturelle des lieux gais »<sup>4</sup> avec « l'organisation d'exposition itinérante »<sup>5</sup> dont le planning de décembre 1982 à juillet 1983 est disponible. Le bureau de la FLAG choisit six artistes qui se déplaceront chaque mois dans une ville différente à savoir « Paris, Lille, Rouen, Caen, Rennes, Dijon, Lyon et Marseille »<sup>6</sup>. Chacun proposant alors une exposition différente soit par de la photo, de la tapisserie, de l'acrylique, des masques ou des dessins à l'encre. Ainsi, chaque membre de chaque lieu bénéficie de la même exposition. De plus, la FLAG souhaite « doter chacun des lieux d'un fond de bibliothèque de prêt »<sup>7</sup> grâce à l'obtention d'une subvention. En effet, elle est « l'interlocuteur vis-à-vis des pouvoirs publics à

---

<sup>1</sup> CAVAILHES Jean, DUTEY Pierre, BACH-IGNASSE Gérard, *Op.cit.* page 59.

<sup>2</sup> Présentation de la FNLAG.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> *Ibid.*

<sup>6</sup> Planning des expositions.

<sup>7</sup> Présentation de la FNLAG.

l'échelon national »<sup>1</sup>. Cela lui permet de demander des subventions pour les associations. La FLAG réussit alors à obtenir « 300 francs par lieu pour le petit matériel, 1500 francs par lieu pour le mobilier »<sup>2</sup> permettant à chaque groupe adhérent au mouvement d'avoir sa propre bibliothèque. De plus, elle souhaite équiper les lieux de matériels vidéos et demande donc un « crédit [...] après du ministère pour acquérir huit télévisions et magnétoscopes »<sup>3</sup>. Tous les lieux peuvent alors diffuser des films et organiser des soirées vidéos comme le fait « Diane et Hadrien » chaque vendredi. La FLAG a donc un rôle important dans l'aménagement et le développement des lieux associatifs. De plus, toutes les adresses disposent de la même dotation, permettant à chaque homosexuel membre d'un lieu d'avoir les mêmes activités.

De plus, la FLAG est « membre associé du CHLOEGH (Comité Homosexuel et Lesbien d'Organisation des Etats Généraux des Homosexualités) qui est chargé de l'organisation des Etats Généraux » et participe donc à la mise en place de cet événement. Cette collaboration s'explique par le fait que le but des Etats Généraux est de proposer des journées à thème avec des conférences, des débats, des présentations de livres, alors axées sur la culture, principale préoccupation de la FLAG. De plus, ceci reste un moyen d'intégrer les membres de la FLAG dans ce comité comme c'est le cas pour « DH ».

### **Créer une entraide**

Cette fédération de lieu est un moyen de créer de l'entraide et de l'échange entre ceux ayant de l'expérience et les nouveaux. Pour cela, elle engage « la création d'une plaquette d'information servant à l'ouverture de nouveaux lieux »<sup>4</sup> pour aider les nouveaux membres à mettre en place leur local grâce à quelques conseils et certainement une aide dans les démarches administratives. Enfin, elle tente de soulager les membres des bureaux en proposant, par exemple, « de regrouper les assurances sous un seul contrat souscrit au nom de la FLAG »<sup>5</sup> ce qui éviterait nombre de démarches administratives et des dépenses supplémentaires. La réunion de la FLAG se tient trimestriellement, où les

---

<sup>1</sup> Présentation de la FNLAG.

<sup>2</sup> FLAG Réunion du bureau du 11/12/82.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> FLAG Réunion du bureau du 11/12/82.

<sup>5</sup> FLAG Assurances

groupes invités peuvent alors se tenir informés des activités de chacun, puisqu'à chaque assemblée, un « bilan d'activités des lieux associatifs gais »<sup>1</sup> est fait.

La FLAG et le CUARH permettent d'aider les lieux associatifs et de créer entre eux une certaine solidarité. De plus, la FLAG met à disposition, pour tous les groupes membres, les mêmes outils pour se développer. Pour un lieu comme « Diane et Hadrien », il est important de se fédérer au sein de groupes nationaux pour avoir connaissance des autres lieux pour apprendre de leurs erreurs et leurs succès. C'est aussi un moyen pour « DH » de se renouveler et de proposer de nouvelles choses pour attirer plus de monde dans son local.

Grâce à cette dernière partie, nous avons pu analyser le fonctionnement de « Diane et Hadrien ». L'administration de l'association ainsi que la gestion de ses comptes sont les points forts de son développement. De plus, ce sont des indicateurs de son équilibre humain et financier, certes précaire mais rendu possible grâce aux bénévoles et aux différentes subventions. Le local est un lieu conciliant différentes activités faisant de « Diane et Hadrien » un lieu convivial et vivant ouvert à tous. C'est aussi une association au contact d'autres groupes militants ou associatifs dans le but de proposer d'autres choses à ses adhérents et d'améliorer ses animations. La vie associative chez « Diane et Hadrien » est similaire à celle des autres lieux associatifs mais reste spécifique par ses liens avec le GLH Dijon et l'investissement de ses bénévoles.

---

<sup>1</sup> Courrier FLAG du 10 février 1983.



---

# CONCLUSION

---

Grâce à la présence d'un corpus de sources conséquent, nous avons pu retracer l'histoire de « Diane et Hadrien ». Ce travail a permis l'étude de l'implantation et du fonctionnement d'un tel lieu dans une ville moyenne durant les années 1980.

Le choix d'intégrer les années 1970 dans notre propos montre que la création de « Diane et Hadrien » est le résultat d'un enchaînement d'événements dont le vote de plusieurs lois. De plus, ce lieu s'inscrit dans un processus militant déjà bien engagé grâce au FHAR et au GLH et dont les différentes expériences ont permis de ne pas reproduire des erreurs similaires. De plus, « DH » répond à une demande des homosexuels et résulte surtout du souhait de ses créateurs de « sortir du placard » et d'aider les homosexuels sur ce chemin. Cependant, il faut rappeler le côté militant de « Diane et Hadrien », trop souvent oublié par ses adhérents. L'élection de François Mitterrand en 1981, dans laquelle les différents mouvements homosexuels se sont engagés, est un premier pas vers l'évolution des mentalités en passant par un changement de la loi. Mais cette élection n'est qu'un premier pas puisque dès l'installation de « Diane et Hadrien », des voix hostiles s'élèvent contre les homosexuels alors perçus comme des dangers pour la jeunesse. Les homosexuels habitués au ghetto masculin et au mode de vie secret contestent également cette installation et cette envie de se montrer aux yeux de tous. Son action consiste donc à bouleverser les mentalités mais aussi les modes de vie. Toutefois, l'association a permis à bon nombre d'homosexuels une « ouverture qui a fait du bien »<sup>1</sup> ce qui est un premier succès.

Mais l'aventure « DH » peut être considérée comme un échec par sa durée de vie limitée, l'association fermant ses portes en 1984, par son manque d'adhérents, 150 personnes au maximum<sup>2</sup>. Il ne faut pas oublier qu'il s'agit ici d'une association fonctionnant grâce au volontariat et aux subventions de l'Etat ce qui entraîne un équilibre précaire financier et humain. L'association fonctionne tout de même pendant deux ans avec un nombre limité de bénévoles qui tenaient régulièrement les permanences. De plus, elle proposait des activités variées qui l'ont rendue attractive et vivante. On peut donc

---

<sup>1</sup> Entretien avec Didier.

<sup>2</sup> Entretien avec Jean.

penser que les homosexuels n'ont pas saisi l'occasion que « Diane et Hadrien » leur offrait, c'est-à-dire un lieu de rencontres, de soutien mais aussi de culture. En effet, ce lieu répondait à des attentes formulées dans les nombreux courriers reçus par le GLH à la fin des années 70. Pour faire face aux problèmes financiers rencontrés mais aussi pour attirer plus de monde et proposer toujours plus d'activités, l'association se fédère dans la FLAG qui lui permet d'obtenir des subventions et du matériel supplémentaire. Le militantisme de « DH » peut paraître mis de côté, mais son engagement au côté du CUARH et sa participation à de nombreuses campagnes démontrent son envie de s'investir dans la lutte pour les droits des homosexuels. De plus, elle entretient des relations avec d'autres lieux associatifs permettant d'échanger sur leurs vécus et leurs fonctionnements. Ces lieux apparaissent comme des petites révolutions dans les villes où ils s'implantent, mais la plupart sont confrontés à des problèmes financiers et humains. La fermeture de « Diane et Hadrien » n'est donc pas un cas isolé puisque sur la douzaine de lieux associatifs existant en France, seul un fonctionne encore aujourd'hui : ARIS (Aides Rencontres Informations Services) à Lyon. Il serait ~~alors~~ intéressant de se pencher sur le cas d'ARIS pour comprendre pourquoi c'est le seul lieu qui existe encore aujourd'hui. On peut imaginer que les dirigeants d'ARIS ont su renouveler leurs équipes, s'adapter aux différentes demandes des homosexuels ainsi qu'à l'évolution des mentalités et des sujets de débats.

Ces différentes fermetures sont notamment dues à une « crise du militantisme »<sup>1</sup> touchant les différentes branches du mouvement militant « faute de thèmes de mobilisation »<sup>2</sup>. En effet, les personnes s'engagent moins car les années 70-80 ont répondu aux demandes principales des mouvements. Dorénavant, la lutte s'oriente principalement vers le Sida avec la création de groupes comme Act Up, créé en 1989, ou Aides, créé à la fin de l'année 1984. De plus, tout un commerce se développe autour de l'homosexualité comme les boîtes de nuit ou les saunas appartenant à des sociétés privées soit un « ghetto commercial »<sup>3</sup> d'après Frédéric Martel. La presse militante est elle aussi concurrencée par les revues commerciales. Des grands titres comme *Masques* disparaissent alors au milieu des années 1980.

---

<sup>1</sup> Entretien Jean.

<sup>2</sup> MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir : les homosexuels en France depuis 1968*, Seuil, Paris, 1996, page 176

<sup>3</sup> MARTEL Frédéric, *Op.cit.* page 177

Il faut attendre les années 1990 pour que de nouvelles luttes et que de nouveaux lieux se créent, comme CIGaLes (Collection Incroyable de Gays et Lesbiennes) à Dijon en 1995 soit plus de 10 ans après la fermeture de « Diane et Hadrien ». L'association se définit comme « un lieu de reconnaissance et d'identification pour les personnes lesbiennes, gays, bis et transgenre »<sup>1</sup> et apparaît alors comme le successeur de « Diane et Hadrien ». De plus, CIGaLes revendique son lieu comme un lieu d'accueil mais aussi de militantisme.

Le PACS voté en 1999 est l'une des dernières revendications des homosexuels du XX<sup>e</sup> siècle et il est suivi 14 ans plus tard par le mariage pour tous après de nombreuses manifestations notamment homophobes. D'ailleurs à propos du PACS, Daniel Borillo dira « rarement un débat de société aura provoqué autant de haine »<sup>2</sup> montrant que les lieux d'accueils et de militantismes sont encore précieux pour continuer à faire avancer les droits des homosexuels ainsi que les mentalités. Deux enquêtés ont d'ailleurs fait part de leur étonnement après avoir entendu des témoignages de jeunes homosexuels. En effet, elles se retrouvaient dans leur histoire comme si l'évolution des années 80 n'avait jamais eu lieu. Cependant, il faut noter que la cause homosexuelle s'est aujourd'hui étendue à toute la population puisque lors des manifestations pour le PACS ou le mariage pour tous, de nombreuses personnes ont participé sans pour autant être homosexuel.

Ce sujet ne nous éclaire pas seulement sur l'homosexualité dans les années 1980, mais aussi sur l'évolution des mouvements homosexuels notamment sur la spécificité des lieux associatifs gais qui sont peu étudiés. De plus, cela nous a permis d'aborder la question des mentalités à une période où l'homosexualité rentre dans les mœurs. Cependant, l'étude que nous avons présentée sur « Diane et Hadrien » ne représente qu'une partie de l'histoire de l'association. En effet, de nombreux documents restent à étudier ou à approfondir comme les liens avec les organisations politiques ou syndicales, ou encore la relation avec le GLH ou la FLAG. Il serait aussi intéressant de mener une étude comparative avec un ou plusieurs lieux associatifs tout spécialement avec ARIS.

Si en matière de droits homosexuels, beaucoup de choses restent à faire, il en est de même pour la recherche. En effet, depuis une dizaine d'années, de jeunes chercheurs

---

<sup>1</sup> <http://www.cigales-lgbt.org/>

<sup>2</sup> TIN Louis-Georges [dir.], *Op.cit.* page 351

s'intéressent aux mouvements homosexuels ainsi qu'aux lieux associatifs des années 1970 et 1980. Toute une histoire reste encore à faire sur ces années et ces lieux mais aussi sur la culture homosexuelle engendrée par des revues comme *Masques*. Ce regain d'intérêt peut être dû aux nombreux débats sur le mariage pour tous, remis alors en cause par certains candidats à l'élection présidentielle, et sur la GPA (Gestation pour Autrui). L'étude de ces mouvements est essentielle car elle permet de mieux comprendre et d'analyser le fondement des groupes LGBT d'aujourd'hui.

---

# BIBLIOGRAPHIE

---

## Ouvrage ayant valeur de source

CAVAILHES Jean, DUTEY Pierre, BACH-IGNASSE Gérard, *Rapport gai. Enquête sur les modes de vie homosexuels*, Persona, Paris, 1984

## Histoire de la France contemporaine

BERSTEIN Serge, MILZA Pierre, *Histoire du XXe siècle. Vers la mondialisation et le début du XXIe siècle*. Tome 3, Hatier, Paris, 2005

DELACROIX Christian, ZANCARINI-FOURNEL Michelle, *La France du temps présent*, Belin « Histoire de France », Paris, 2010

## Histoire de Dijon

*Dijon et la Côte-d'Or. Un regard de l'Académie des sciences, arts et belles lettres sur le XXe siècle*, Edition du Bien Public, 2003

PIERRE Jean-Louis, *Robert Poujade : 40 ans de vie politique en Côte-d'Or*, Supplément Bien Public, Dijon, 2002

POUJADE Robert, *Passage du siècle : les étapes d'une renaissance urbaine*, Ed. De l'Armançon, Précy-sous-Thil, 2007

## Norme et déviance

HOWARD.S Becker, *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, A.M Métaillée, Paris, 1985

## Méthode de l'entretien

BLANCHET Alain, GOTMAN Anne, *L'enquête et ses méthodes. L'entretien*, Armand Colin, Paris, 2010

GOFFMAN Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne. 2. Les relations en public*, Editions de Minuit, Paris, 1973

SAUVAYRE Romy, *Les méthodes de l'entretien en sciences sociales*, Dunod, Paris, 2013

## Histoire des sexualités

ARIS Philippe, BEJIN André, *Sexualités occidentales*, Seuil, Paris, 1984

CHAPERON Sylvie, « L'histoire contemporaine des sexualités en France », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 3/2002 (no 75), p. 47-59, consulté le 10 octobre 2016. URL : [www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2002-3-page-47.htm](http://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2002-3-page-47.htm).

FASSIN Éric, *Liberté, égalité, sexualités. Actualité politique des questions sexuelles*, Belfond, Paris, 2003

GUEREÑA Jean-Louis [dir.], *Sexualités occidentales XVIII-XXIe siècles*, PUFR, Tours, 2014

MOSSE George, *L'image de l'homme. L'invention de la virilité moderne*, Abbeville, Paris, 1997

MOSSUZ-LAVAU Janine, *Les lois de l'amour. Les politiques de la sexualité en France de 1950 à nos jours*, Payot, Paris, 1991

## Histoire de l'homosexualité

CHAUVIN Sébastien, LERCH Arnaud, *Sociologie de l'homosexualité*, la Découverte, Paris, 2013

ERIBON Didier [dir.], *Dictionnaire des cultures gays et lesbiennes*, Larousse, Paris, 2003

TIN Louis-Georges [dir.], *Dictionnaire de l'homophobie*, PUF, Paris, 2003

## L'homosexualité en France

AVRAMITO Maurice, *Quand les gais et les lesbiennes voient rouge ! La Commission Nationale Homosexuelle de la LCR et le devenir biographique de ses militant·e·s*, mémoire de Master en Science Politique, Université de Lausanne, 2016

GIRARD Jacques, *Le mouvement homosexuel en France, 1945-1980*, Syros, Paris, 1981

JACKSON Julian, *Arcadie. La vie homosexuelle en France de l'après-guerre à la dépénalisation*, Autrement, Paris, 2009

JACKSON Julian, « Qu'est-ce qu'un homosexuel libéré ? », *Clio. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 29 | 2009, mis en ligne le 11 juin 2009, consulté le 07 février 2017. URL : <http://clio.revues.org/9177>

LE BITOUX Jean, *Citoyen de seconde zone : trente ans de lutte pour la reconnaissance de l'homosexualité (1971-2002)*, Hachette, Paris, 2003

MARCHANT Alexandre, *Le discours militant sur l'homosexualité masculine en France (1952-1982) : de la discrétion à la politisation*, Thèse de doctorat en histoire contemporaine, sous la direction de Becker Annette, Paris-Nanterre, 2005

MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir : les homosexuels en France depuis 1968*, Seuil, Paris, 1996

PREARO Massimo, *Le moment politique de l'homosexualité. Mouvements, identités et communautés en France*, Presse Universitaire de Lyon, Lyon, 2014

SIBALIS Michael, « L'arrivée de la libération gay en France. Le Front Homosexuel d'Action Révolutionnaire (FHAR) », *Genre, sexualité & société* [En ligne], 3 | Printemps 2010, mis en ligne le 18 mai 2010, consulté le 07 février 2017. URL : <http://gss.revues.org/1428>

### L'homosexualité et la loi

LEROY-FORGEOT Flora, *Histoire juridique de l'homosexualité en Europe*, PUF, Paris, 1997

### Histoire des représentations

TAMAGNE Florence, *Mauvais genre ? Une histoire des représentations de l'homosexualité*, Edition de la Martinière, Paris, 2001

TAMAGNE Florence, « Genre et homosexualité. De l'influence des stéréotypes homophobes sur les représentations de l'homosexualité », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 3/2002 (n° 75), p. 61-73, consulté le 10 janvier 2017, URL : [www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2002-3-page-61.htm](http://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2002-3-page-61.htm)

### Historiographie

REVENIN Régis, « Les études et recherches lesbiennes et gays en France (1970-2006) », *Genre & Histoire* [En ligne], 1 | Automne 2007, mis en ligne le 26 novembre 2007, consulté le 08 février 2017. URL : <http://genrehistoire.revues.org/219>

TAMAGNE Florence [coord.], *Ecrire l'histoire des homosexualités en Europe : XIXe siècle-XXe siècles*, Société d'histoire moderne et contemporaine, Paris, 2006

TAMAGNE Florence, « Histoire des homosexualités en Europe : un état des lieux », *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 2006/4



---

# ANNEXES

---

|                                                                                                                                             |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Annexe 1 : Invitation inauguration « Diane et Hadrien » (2 feuilles) .....                                                                  | 107 |
| Annexe 2 : Photo de la vitrine de « Diane et Hadrien » .....                                                                                | 109 |
| Annexe 3 : Le <i>Bien Public</i> 20 février 1982 .....                                                                                      | 110 |
| Annexe 4 : <i>Libération</i> 20 et 21 février 1982 .....                                                                                    | 111 |
| Annexe 5 : <i>L'Accroche cœur</i> mars 1982 .....                                                                                           | 112 |
| Annexe 6 : Dépouillement du questionnaire sur « DH » (7 pages) .....                                                                        | 113 |
| Annexe 7 : Assemblée Générale du lundi 13 décembre 1982 .....                                                                               | 120 |
| Annexe 8 : Plan du local .....                                                                                                              | 121 |
| Annexe 9 : Feuille de permanence 1982 .....                                                                                                 | 122 |
| Annexe 10 : Plan de financement mensuel (2 feuilles) .....                                                                                  | 123 |
| Annexe 11 : Projet de budget pour l'exercice 1982 .....                                                                                     | 125 |
| Annexe 12 : Exercice 1982 : Compte du Groupe de Libération Homosexuelle et du Lieu associatif gai « Diane et Hadrien » .....                | 126 |
| Annexe 13 : Exercice 1983 : provision budgétaire pour Le Groupe de Libération Homosexuelle et le lieu associatif « Diane et Hadrien » ..... | 127 |
| Annexe 14 : Compte d'exploitation : 1-05-1983 au 30-04-1984 .....                                                                           | 128 |
| Annexe 15 : Cahier de comptes, dépenses septembre 1982 et recettes septembre 1982 .....                                                     | 129 |
| Annexe 16 : Compte de patrimoine 1-01-1982 au 1-05-1984 .....                                                                               | 130 |
| Annexe 17 : Plan de l'agglomération de Dijon .....                                                                                          | 131 |
| Annexe 18 : Projet de budget pour les Assises Régionales de l'homosexualité (Dijon) .....                                                   | 133 |
| Annexe 19 : Programme des Assises Régionales (2 pages) .....                                                                                | 134 |

*Inauguration 12-13 Février*



*Diane et Hadrien*

*23 rue Charles le Téméraire, 21000 - Dijon*

« *D.H.* » est un lieu d'accueil, de rencontre et de vie pour les homosexuels et les lesbiennes, également ouvert aux personnes qui s'associent à ses objectifs, quelle que soit leur orientation sexuelle. "DH" veut permettre aux homos de vivre, en échappant aux regards indiscrets, à la réprobation et aux agressions. "DH" doit permettre d'exprimer librement ses désirs, de discuter, de faciliter des rencontres, discussions, activités culturelles ou ateliers. "DH" n'est pas un ghetto, luttera contre le racisme anti-homos, participera à la vie publique.

« *D.H.* » comporte une librairie, bibliothèque, un bar, une salle de réunion qui seront ouverts quelques soirs par semaine. Une animation (débat, bals,...) sera mise en place.

Le Groupe de Libération Homosexuelle, qui est à l'initiative du projet, tient à ce que "DH" soit largement ouvert, indépendamment de toute étiquette politique, etc. C'est pourquoi une nouvelle association, indépendante du GLH, "Diane et Hadrien", a été créée.

## Programme :

Vendredi 12 février 18-22h :

Apéritif à «DH»

Samedi 13 février :

16h : débat "Culture et homosexualité"  
avec la revue "Masques" et éditions "Persona" (à DH)

20h30 : Film } mjc Montchapet

22h30 : Bal } 3 rue de Beaune, Dijon

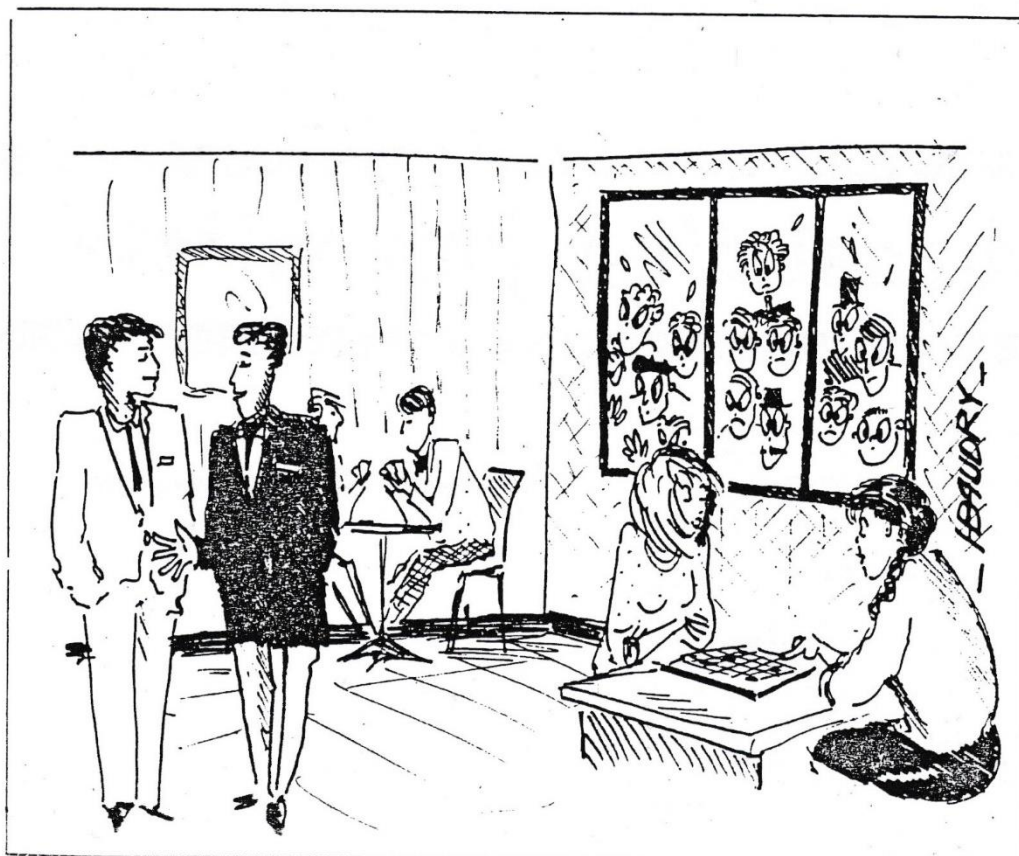
Entrée : 30f.

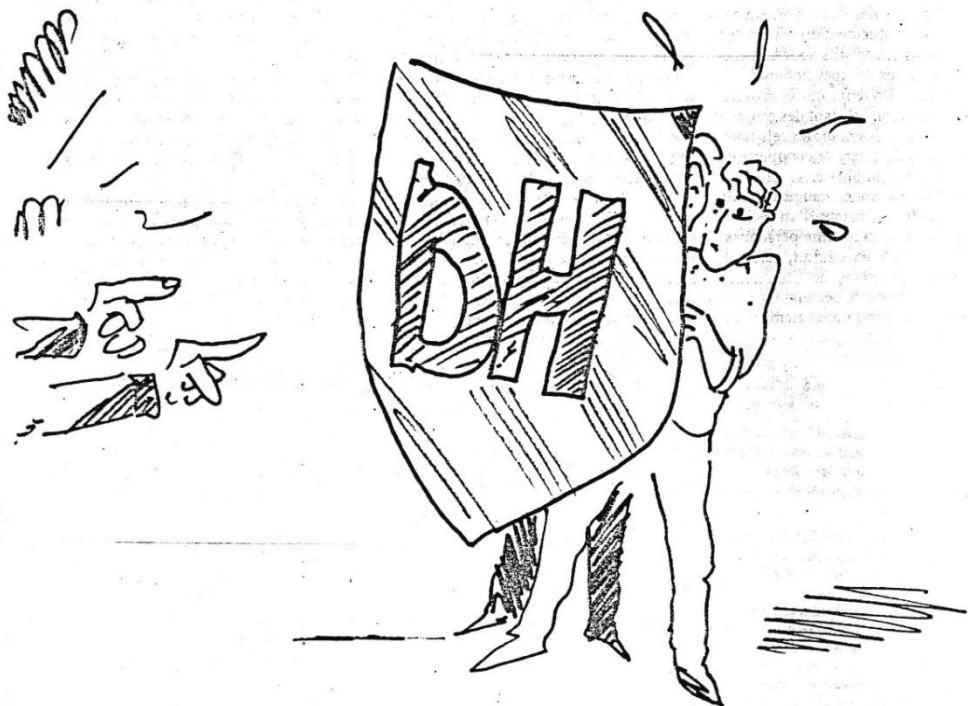
## Invitation

Annexe 2 : Photo de la vitrine de « Diane et Hadrien »











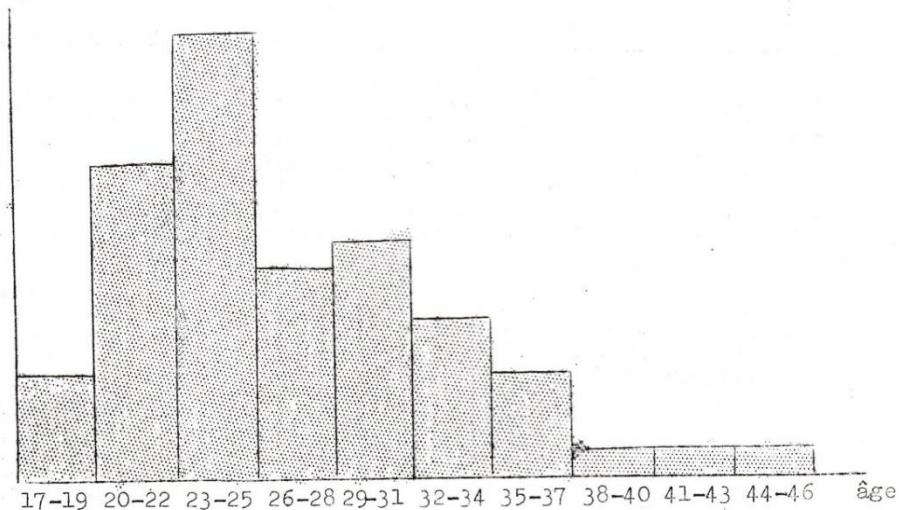
DEPOUILLEMENT DU QUESTIONNAIRE  
SUR "D.H."

+++++

64 réponses ont été collectées. Même si cela ne représente que peut-être 10 à 12% des personnes qui viennent à "D.H." depuis l'ouverture en février dernier, on peut penser que ce chiffre est suffisant pour être à peu près représentatif du "public".

Parmi ces personnes, une large majorité d'hommes : 72%, contre 28% seulement de femmes.

L'âge moyen est de 26,6 ans, 27,1 pour les hommes et 25,6 pour les femmes. La pyramide des âges est la suivante :



On trouve donc de tout à "D.H.", même si les gais du troisième âge se font rares (quelques-uns sont venus, sans avoir rempli le questionnaire), et même si les moins de 25 ans représentent plus de la moitié du total.

Remarquons que les jeunes sont en moyenne plus "coincés" : 52% seulement des 23 ans ou moins ont dit à leur famille qu'ils étaient gais, alors que c'est le cas de 62% pour les plus de 23 ans ; pourtant une majorité des jeunes (52% déclarent ne pas souhaiter "le dire plus", estimant que "c'est bien ainsi", alors que les plus de 23 ans sont 54% à vouloir dire plus ouvertement leur homosexualité. 20% seulement des moins de 24 ans vivent en couple, alors que la proportion est de 31% pour l'ensemble. Les jeunes vont plus souvent en boîte et dans le ghetto (pour les garçons évidemment).



Comment s'est effectuée la "sortie du placard" ? Le tableau suivant résume l'essentiel :

|                                              |     |                                            |
|----------------------------------------------|-----|--------------------------------------------|
| Les parents "savent" dans                    | 59% | des cas                                    |
| La famille sait dans                         | 64% | des cas                                    |
| Les amis savent dans                         | 67% | des cas (60% pour les hommes, 83 femmes)   |
| Les <u>amis</u> savent dans                  | 59% | des cas (46% pour les hommes, 89% femmes). |
| Souhaitent pouvoir le dire plus :            | 52% | (61% pour les femmes, 48% pour les hommes) |
| Trouvent que c'est bien ainsi :              | 44% |                                            |
| Parmi celles et ceux qui l'ont le moins dit, | 44% | trouvent que c'est bien ainsi              |
|                                              | 56% | souhaitent pouvoir le dire plus.           |

Il apparaît donc que les relations ou la famille connaissent en général plus l'homosexualité des personnes concernées que les parents, qui sont ceux à qui il est le plus difficile d'en parler. Si les femmes ne font pas de discriminations entre leurs amis masculins et féminines, par contre les hommes cachent fréquemment à leurs amies femmes qu'ils sont gais. L'aspiration à sortir du placard, telle du moins qu'elle ressort des déclarations, est bien plus forte chez les femmes que chez les hommes.

Celles et ceux qui sont aujourd'hui les plus clandestins vis-à-vis de leur entourage ne souhaitent en général pas s'assumer plus publiquement que celles et ceux qui sont déjà relativement bien connus comme gais.

En résumé une des caractéristique des "DHiens" est d'être relativement plus "libérés" que la moyenne des homos : près des 2/3 ont parlé assez largement de leur homosexualité, et la majorité souhaite le faire plus encore. Le tournage de l'émission télé a servi de révélateur en la matière : le nombre de personnes qui acceptaient d'apparaître à visage découvert sur le petit écran a été multiplié par 10 en un an.

Quel est le mode de vie des enquêtés ? Un tiers environ vit en couple : 31% en moyenne, mais 50% des femmes et 23% seulement des hommes (20% seulement des moins de 24 ans). On retrouve là une différence bien connue entre les sexes. Impossible, évidemment, de savoir si ces pourcentages sont plus ou moins élevés que ceux qui régissent dans le milieu homo en général.

Le tableau suivant montre quelle est la fréquentation des boîtes et du ghetto (pour les hommes ; à signaler qu'une femme a déclaré aller moyennement souvent dans le ghetto : il faut croire qu'elle habite dans le coin ?).

|                 | ghetto (hommes) | hommes | boites<br>femmes | total |
|-----------------|-----------------|--------|------------------|-------|
| y vont souvent  | 7%              | 27%    | 22%              |       |
| moyennement     | 46%             | 32%    | 14%              |       |
| souvent + moyen | 53%             | 59%    | 36%              | 53%   |
| exceptionnel    | 24%             | 20%    | 28%              | 47%   |
| jamais          | 24%             | 23%    | 28%              |       |

Manifestement les hommes font preuve de bien trop de modestie par rapport à l'expression fréquenter "souvent" le ghetto : ceux qui n'y sont que quelques fois par semaine jugent que c'est la chose très moyenne, et seuls quelques assidus, qui y passent probablement leurs matinées, leurs après-midi, leurs soirées, sans oublier leurs nuits, osent déclarer y aller souvent. Il fallait donc regrouper les catégories "souvent" et "moyennement" qui signifient en fait toutes deux assez souvent.

Le tableau montre des choses connues, mais qu'il est intéressant de trouver confirmées : la différence entre hommes et femmes tout d'abord ; les premiers ont non seulement le ghetto public à leur disposition, mais ils arrivent de plus largement en tête dans la fréquentation des boites. On a dit déjà que les jeunes fréquentaient plus le ghetto et les boites que leurs aîné(e)s (qui pourtant, il faut le souligner avec force puisque le rédacteur de ces lignes est concerné, sont eux aussi jeunes).

Troisièmement il n'y a pas, pour les hommes, de contradiction entre le ghetto et les boites : parmi ceux qui sont assez souvent sur le ghetto, 64% fréquentent aussi souvent ou moyennement les boites, alors que la proportion n'est que de 59% pour la moyenne : ce sont ceux qui vont le plus dans le ghetto qui sont aussi le plus en boite. A l'autre extrême on rencontre 19% des personnes qui ne vont jamais, ou exceptionnellement dans le ghetto et dans les boites, et qui ont donc un mode de vie et de rencontre différent.

En quatrième lieu, notons qu'il y a par contre une petite contradiction entre la vie en couple et la fréquentation des boites : 42% seulement des personnes vivant en couple vont beaucoup ou moyennement en boites, contre 53% de l'ensemble des personnes.

Au total l'importance des boites ressort avec force : alors qu'il faut faire au minimum 150 bornes aller et retour, sinon 4 à 600 s'il s'agit de Lyon ou Paris, pour aller en boite, près des 2/3 des hommes et plus du tiers des femmes y vont assez souvent. Compte tenu du coût de ces sorties, il s'agit d'une proportion très importante. Le nombre de femmes, même s'il est deux fois plus faible que celui des hommes, ne doit pas être négligé pour autant : en moyenne il est probable que dans les boites parisiennes ou lyonnaises on rencontre une proportion infiniment plus faible de femmes. Les "DH iennes" sont donc en moyenne plus coureuses, ou tout simplement plus portées sur la danse, que la moyenne de leurs consœurs lesbiennes.

Lorsqu'elles ne draguent pas, ni ne boivent des bières à DH ou ne préparent pas de petits plats mijotés pour leurs conjoints, que font les personnes qui ont répondu à l'enquête ? Et bien, certaines travaillent. 34% du total sont ouvriers (peu employés (surtout), ou barman, coiffeurs, etc. ; 19% sont dans l'enseignement, et autant étudiants ; 13% sont ingénieurs ; le reste se répartit entre techniciens, chômeurs, soldats, etc. D'où il ressort qu'au total l'homosexualité n'est pas un vice bourgeois.

Mais quand ils (ou elles) ne travaillent pas, certains militent, ou lisent.

Très peu sont liés au GLH (quelques une ignorent même le sens de ce sigle) : 18% déclarent en être membres, 16% y vont quelquefois, et 63%, soit près des 2/3 jamais. Si l'on considère que DH compte plus de 100 membres, et qu'un demi-millier de personnes ont défilé au 23 rue Charles le Téméraire, alors que le GLH reposait sur une dizaine de cotisants et une trentaine de participants à ses réunions les jours fastes, il n'y a rien d'étonnant dans les chiffres de l'enquête : ils confirment bien que "DH" représente quelque chose de dix fois plus large que le GLH.

Le fait que la moitié des personnes élues à l'équipe de gestion, et les 3/7 du bureau n'aient jamais participé à aucune réunion du GLH confèrent aux responsables de DH une autonomie croissante par rapport aux premiers mois de fonctionnement, où le GLH trustait toutes les responsabilités (sauf un membre de l'équipe de gestion).

Le tableau des lectures de la presse homo est le suivant :

| L I S E N T :                     |               |             |        |
|-----------------------------------|---------------|-------------|--------|
|                                   | régulièrement | quelquefois | jamais |
| HOMOPHONIES                       | 24%           | 12%         | 64%    |
| MASQUES                           | 21%           | 12%         | 67%    |
| GAI-PIED                          | 39%           | 19%         | 42%    |
| "(pour les hommes :               | 53%           | 18%         | 30%)   |
| PRESSE COMMERCIALE (hommes seuls) | 16%           | 23%         | 61%    |

Gai-Pied apparaît donc comme le journal lu massivement : seulement 1/3 des hommes ne le lit pas, et il y a un nombre non négligeable de femmes qui le regardent. "Homophonies", "Masques" et la presse commerciale masculine arrivent pratiquement à égalité : les 2/3 des personnes s'en soucient comme de l'an 40. Evidemment ce ne sont pas les mêmes : ceux qui lisent Homophonies et Masques (qui sont souvent les mêmes) ne regardent jamais la presse commerciale, et réciproquement. Parmi les hommes ceux qui ne lisent pas Gai-pied ne lisent aucun autre journal homo pour les 3/4 d'entre eux.



Le lien avec "DH" et ce qu'en pensent les personnes qui y viennent est un problème à facettes multiples. Pour l'information tout d'abord ; 70% des personnes interrogées ont appris l'existence de DH par des mai(e)s. Ce sont ensuite les affiches (pour 13%) et la presse (13% aussi) qui ont été les moyens d'information les plus efficaces. Enfin les invitations (9%), les tracts distribués (6%) et la télévision (6%) ont joué un rôle, même si mineur.

16% ont connu l'existence de DH en avril ou mai 82 seulement, plus 7% en mars : cela prouve que malgré tout le tin-touin publicitaire de février il faut maintenir l'effort d'information car le quart des personnes n'avaient ni d'yeux ni d'oreilles lors du moment de l'inauguration. Par ailleurs 21% étaient au courant du projet dès 1981, plus 21% encore en janvier 82 : le tam-tam de brousse marche donc très efficacement, ce que confirme le % de gens qui ont connu DH par des amis, puisque 42% des personnes au total étaient au jus avant que le moindre effort publicitaire ne soit entrepris. Cela désorpererait tout publiciste professionnel, mais pour nous la conclusion est que le bouche à oreille, sinon le bouche à bouche (mais certain(e)s pratiquent le bouche à autre chose) sont (est) le moyen à privilégier pour faire connaître nos initiatives futures. C'est comme cela que les trois quart des personnes sont au courant.

Est-ce parce que ce mode de communication a mal fonctionné que seulement 28% des personnes sont venues au bal du premier mai, 15% à la conférence de Me Gury, 14% à celle de J. Doucé ? Peut-être. Il est plus réconfortant de constater que 28% sont venus à l'AG de "DH" du 17 mai (ce qui permet de calculer que la moitié des présents à cette AG ont rempli le questionnaire), et surtout que 53% déclaraient qu'ils participeraient à la marche du 19 juin.

La première fois on vient à "DH" surtout "pour discuter", par "curiosité" (en deuxième position), et "pour draguer" (troisième). L'ordre est le même pour les hommes et les femmes.

Comment s'y sent-on accueilli ? On retrouve à peu près en même nombre celles et ceux pour qui l'accueil est sympathique, bon, très bon, chaleureux, détendu, familial, très décontracté, rigolo, en famille, amicalement, et ceux et celles qui trouvent que c'est froid et coincé, pas accueillant, un ghetto dans le ghetto, où va "le tout Dijon homo", et où l'on se sent seule, où le contact est difficile avec les gens déjà intégrés, où règne la méfiance, où "malgré le nombre de fois qu'il m'ait été donné de venir personne ne m'ait encore tendu la main".

Le côté "en voie de développement" a été noté comme sujet d'étonnement par pas mal de monde. Cela va de l'étroitesse des locaux au caractère familial des WC (avec produits d'entretien, trousse à outils), en passant par le "on a l'impression d'entrer dans une cuisine de restaurant" ou dans le local d'un petit parti politique (faudrait savoir). Un autre fut surpris de constater que "les lesbiennes ne mordent pas", néanmoins il y en a plus pour s'étonner qu'il y ait bien plus d'hommes que de femmes.

Au chapitre de ces petites insatisfactions notons le cri pathétique de ce jeune garçon qui trouve qu'il n'y a pas assez de beaux mecs (peut-être est-ce parce qu'il ne vient pas assez ?).

La surprise et l'étonnement sont aussi plusieurs fois venus du fait que "ça marchait", qu'il y avait bien plus de monde que ce qu'on attendait.

Il y a enfin la cohorte de ceux qui ne pensent rien, et s'en vont souvent : à la question que pensez-vous de ... ils répondent invariablement "rien" ; sans parler de ceux qui en profitent pour réclamer "à boire" hors de propos, de ceux qui ont des ascendants canins (ouaf ! ouaf ! disent-ils pour communiquer), ou de ceux, à l'inverse, qui font semblant de répondre dans des langues étrangères pour tester la culture générale de celui qui dépouillera, où étaler leur confiture.

Au total ces réponses "libres" font apparaître deux courants radicalement opposés sur la qualité de l'accueil, et un accent souvent mis sur l'esprit "familial" et le caractère "en voie de développement" (mais qu'il faut ici entendre comme l'exact opposé de l'expression pays en voie de développement qui signifie que ces pays sont en voie de sous-développement ; tel n'est pas le cas de "DH").

27% seulement des personnes ayant répondu à l'enquête ont une carte de "D.H." ! Et 20% l'ont à jour des cotisations mensuelles ! Evidemment quand on sait que 101 carte ont été vendues, l'arithmétique enseigne que 373 personnes viennent à "DH", si les proportions sont respectées entre ceux qui répondent à l'enquête et ceux qui n'y répondent pas. On peut légitimement être fier de ce chiffre, mais pas du fait que 20% seulement de ces personnes sont en règle de cotisations !

10% disent venir presque tous les soirs  
20% deux fois par semaine  
28% une fois par semaine  
24% une fois par quinzaine  
19% enfin une fois par mois environ.

Peu de femmes ont participé aux soirées non mixtes du mardi, mais l'une d'elles y est assez allé pour les qualifier de sordides. D'autres, plus gentilles, pensent qu'il faut en revoir la formule.

Au chapitre des améliorations souhaitées, ce sont les animations qui arrivent en tête : plus de bals, conférences, débats, etc., et mieux organisés, telle est la volonté la mieux partagée par la majorité, et surtout par les femmes. Vient ensuite le souhait que DH soit plus ouvert, et plus tard le soir, et, pour les hommes, cette suggestion arrive même en premier.

Sont ensuite souhaitées des améliorations du cadre, puis de l'accueil des gens, et des nouveaux en particulier.

Avec la prolongation d'une demi-heure de l'ouverture vespérale, l'organisation à la rentrée d'animations hebdomadaires et le plan d'équipement de la deuxième salle, l'équi-

pe de gestion va donc aux devants des désirs les mieux exprimés de sa clientèle ...

Un nombre d'hommes important voudrait que soit aménagée une salle dite "intime" (libre à chacun d'en définir le contenu...), mais aucune des femmes ne signale une demande comparable. L'amélioration de l'aspect librairie, ou de la dimension militante intéressent un nombre non négligeable de personnes, mais viennent bien après les propositions déjà indiquées.

Quand l'on s'enquiert des raisons pour lesquelles les gens viennent à DH, on constate que la plupart veulent avoir des discussions, tant chez les hommes que du côté des femmes. En deuxième position, pour les hommes qui ont répondu, la soif de rencontre et de drague est plus forte que celle de boissons, puisque le bar ne se retrouve qu'en troisième position. La hiérarchie est différente pour les femmes : après le besoin de discussion viennent le désir d'être au courant de ce qui se passe dans le mouvement homo, et en troisième position le bar. Le désir de rencontre n'arrive qu'après. Chez les hommes la quatrième raison qui les amène à DH est qu'il n'y a rien d'autre sur Dijon... Sans inclure là ceux qui viennent par habitude.

+

+ +

Il faut, en conclusion, signaler l'intérêt de ce type d'enquête, malgré son caractère rapidement élaboré (on aurait pu poser bien d'autres questions passionnantes...), et la nombre relativement limité de réponses. Si l'on avait une idée assez juste de ce que pensaient les gens, pourquoi ils venaient à DH et les améliorations qu'ils et elles souhaitaient, le nombre de personnes qui défilent chaque mois est tel qu'on connaît très mal les personnalités et le mode de vie qui sont les leurs.

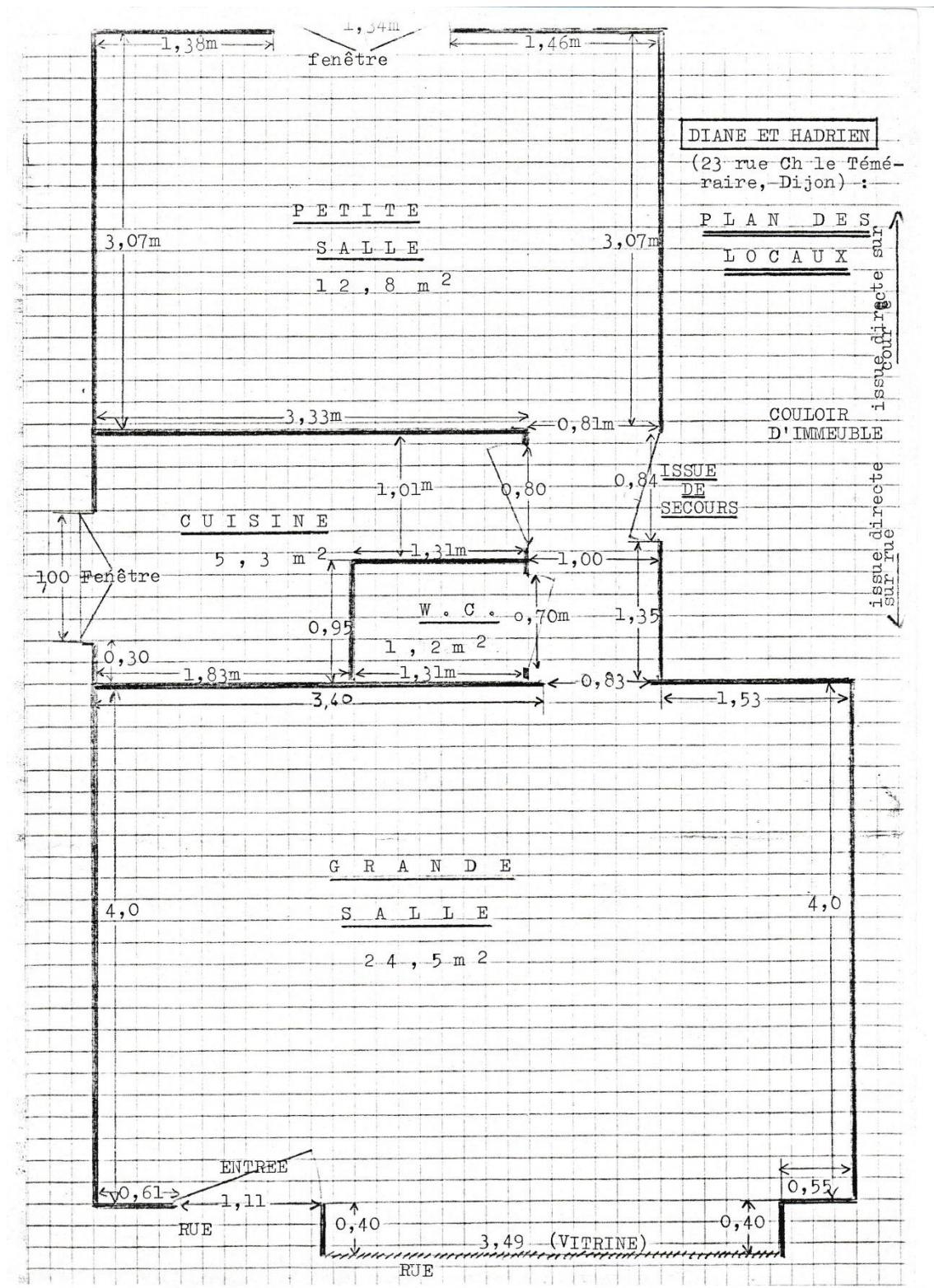
En prenant plus de temps, et un peu plus d'efforts, on aurait pu réaliser une enquête "sociologique" sur les homos d'une ville moyenne comme l'est Dijon qui, pour peu qu'elle ait recueilli les 250 à 300 réponses qu'il est possible d'obtenir commencerait à être représentative du monde homosexuel dijonnais. Nulle part ce type d'enquête n'a jusqu'ici été effectué, et il présenterait un intérêt incalculable : si l'on en était d'accord, cela pourrait être la prochaine étape, à la rentrée, dans la foulée de la présente enquête qui, on l'espère, vous aura alléché et donc motivé pour faire mieux...

Bises ...





## Annexe 8 : Plan du local





FEUILLE DE PERMANENCES , QUINZAINE DU 8 mai 1982  
 AU 21 mai 1982  
 OCCUPATION DU LOCAL

|                      |                                                                                      |          |                                |
|----------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|----------|--------------------------------|
| LUNDI ... 8 mai 1982 | nature de la réunion : <i>va pour la soirée Sport pour la jeunesse - Jean Claude</i> | heures : | membre du bureau responsable : |
| MARDI ... 9 mai 1982 | nature de la réunion :                                                               | heures : | membre du bureau responsable : |

| heures :                       | membre du bureau : | membres de l'équipe de gestion : |
|--------------------------------|--------------------|----------------------------------|
| MERCREDI 10 mai 1982 17h-21h45 | ALAIN              | Didier                           |
| JEUDI 11 mai 1982 18h-21h45    | Jean Claude 21h45  | Michel                           |
| VENDREDI 12 mai 1982 18h-21h45 | Alain Mylene (?)   |                                  |
| SAMEDI 13 mai 1982 17h-21h45   | Annie Jean (22)    |                                  |
| DIMANCHE 14 mai 1982 16h-21h45 | Christine          | Pascal - Claudette (17h)         |

|                       |                        |          |                                |
|-----------------------|------------------------|----------|--------------------------------|
| LUNDI ... 15 mai 1982 | nature de la réunion : | heures : | membre du bureau responsable : |
| MARDI ... 16 mai 1982 | nature de la réunion : | heures : | membre du bureau responsable : |

| heures :                       | membre du bureau : | membres de l'équipe de gestion : |
|--------------------------------|--------------------|----------------------------------|
| MERCREDI 17 mai 1982 17h-21h45 | Mylene - Annie     | Claudette Pascale                |
| JEUDI 18 mai 1982 18h-21h45    | Philippe           | Michel Richard                   |
| VENDREDI 19 mai 1982 18h-21h45 | Jean               | Ri. Jean                         |
| SAMEDI 20 mai 1982 17h-21h45   | Annie              | Ri. Jean. Didier                 |
| DIMANCHE 21 mai 1982 16h-21h45 | Christine          | Philippe-Pas                     |

**Annexe 10 : Plan de financement mensuel (2 feuilles)**

PLAN DE FINANCEMENT MENSUEL.

Les prévisions de dépenses et recettes sont estimées en francs constants septembre 1981.

RESSOURCES.

|                                              | trois premiers mois<br>de fonctionnement | quatrième au dou-<br>zième mois | deuxième<br>année |
|----------------------------------------------|------------------------------------------|---------------------------------|-------------------|
| aide création d'emploi<br>d'utilité locale   | 3000 F                                   | 3000 F                          | 0                 |
| cotisation du GLH                            | 500 F (1)                                | 500 F (1)                       | 500 F (1)         |
| cotisations association<br>des usagers       | 100 F (2)                                | 500 F (3)                       | 1000 F (4)        |
| souscription publique<br>et dons membres GLH | 3300 F (5)                               | 0                               | 0                 |
| recettes librairie-bar                       | 300 F (6)                                | 600 F (7)                       | 2000 F (8)        |
| galas, bals, fêtes                           | 0                                        | 400 F (9)                       | 1000 F (10)       |
| subventions département<br>et région         | 0                                        | 500 F (11)                      | 1000 F (12)       |
| <b>TOTAL</b>                                 | <b>7200 F</b>                            | <b>5500 F</b>                   | <b>5500 F</b>     |

DEPENSES.

|                      |               |               |               |
|----------------------|---------------|---------------|---------------|
| Salaire (+ charges)  | 4500 F        | 4500 F        | 4500 F        |
| loyer                | 500 F (13)    | 500 F         | 500 F         |
| frais fonctionnement | 200 F         | 200 F         | 500 F (14)    |
| frais installation   | 1700 F (15)   |               |               |
| <b>TOTAL</b>         | <b>6900 F</b> | <b>5200 F</b> | <b>5500 F</b> |

- (1) Soit le montant actuel des cotisations versées par les 30 membres du GLH.
- (2) prévision de 12 usagers, sur la base d'une cotisation annuelle de 100F, ou de cotisations mensuelles de 10F.
- (3) prévision de 60 adhérents, sur les mêmes bases.
- (4) prévision de 120 adhérents, sur les mêmes bases.
- (5) Une souscription publique de 5000 F a été lancée (précédemment le GLH a réalisé une souscription d'ampleur plus limitée, lors de laquelle 2000F ont été collectés sans difficultés en trois semaines), auxquels s'ajouteront 5000 F de dons bénévoles de membres du GLH.

- (6) 4 consommations/jour x 2F marge/ consommation x 25 jours = 200F  
4F recettes librairie-revues/jour x 25 jours = 100F
- (7) 8 consommations/jour x 2F marge/ consommation x 25 jours = 400F  
8F recettes librairie-revues/jour x 25 jours = 200F
- (8) 30 consommations/jour x 2F marge x 25 jours = 1500F  
20F recettes librairie-revues/jour x 25 jours = 500F
- (9) Les galas du GLH, organisés depuis deux ans, assurent un bénéfice de 1000 à 1500F selon le nombre de personnes (100 à 250). Prévision d'un gala, bal ou fête trimestriel.
- (10) Initiative mensuelle, avec même mode de calcul de la marge bénéficiaire.
- (11) Une demande dans ce sens est adressée aux Conseil Général de Côte d'Or et au Conseil Régional Bourgogne (compte tenu de la vocation régionale du GLH) dès l'automne 1981. Le point d'interrogation souligne le caractère aléatoire du résultat de cette démarche.
- (12) idem
- (13) Le choix a été fait de louer des lieux vétustes, donc bon marché, et de les réaménager à notre convenance.
- (14) Les frais de fonctionnement pour la deuxième année incluent le téléphone
- (15) 5000F environ sont prévus pour les frais d'agence éventuels, caution, ameublement (l'essentiel de ce dernier provenant de dons de membres du GLH), peinture, etc.

#### REMARQUES.

- \* Un démarrage relativement lent du local est envisagé (donc peu d'adhérents de l'association des usagers, et peu de recettes librairie-bar durant les trois premiers mois) : il faut un temps relativement important pour faire connaître ce lieu (par tracts, articles dans la presse, affiches...) et pour que les habitudes de fréquentation soient prises.
- \* Au terme de la première année les prévisions de recettes librairie, bar, gala, bals et fêtes sont relativement importantes (plus de 50% des ressources). Ce qui est dit plus haut sur l'existence d'un marché potentiel compte tenu de la taille de l'agglomération dijonnaise rend ces chiffres réalistes. Ils n'hypothèquent pas le caractère non lucratif du projet, garanti par le statut d'association régie par la loi de 1901 du GLH.
- \* Les ressources et dépenses ne s'équilibrent pas exactement ; cela ne prête pas à conséquence dans un plan prévisionnel qui ne vise qu'à fixer des ordres de grandeur : les données ici prévues ne peuvent pas être connues avec exactitude.

## Annexe 11 : Projet de budget pour l'exercice 1982

### PROJET DE BUDGET POUR L'EXERCICE 1982

+=====+

#### DEPENSES.

|                                            |          |
|--------------------------------------------|----------|
| - Salaire : .....                          | 54 000 F |
| - Aménagement du centre d'accueil : .....  | 8 000 F  |
| - Achat de matériel et d'équipement : .... | 73 771 F |
| - Loyer : .....                            | 12 000 F |
| - Frais administratifs : .....             | 2 400 F  |
| - Dépenses des manifestations, galas : ... | 3 000 F  |
| - Frais de déplacement (congrès, cuarh) :. | 4 000 F  |

PREVISION DES DEPENSES : 157 171 F

#### RECETTES.

|                                                  |          |
|--------------------------------------------------|----------|
| - subvention création emploi utilité locale : .. | 36 000 F |
| - subvention équipement E.P.R. Bourgogne : ..... | 60 000 F |
| - subvention fonctionnement Conseil Général : .. | 18 400 F |
| - souscription publique : .....                  | 6 000 F  |
| - cotisations association "DH" : (100x100F)..... | 10 000 F |
| - cotisations membres du GLH : .....             | 12 000 F |
| - recettes bar-librairie : .....                 | 7 200 F  |
| - Recettes des manifestations : .....            | 7 800 F  |

PREVISION DES RECETTES : 157 400 F

Remarques : Ce projet budgétaire diffère de celui établi primitivement et adressé au Conseil Général (pour demande de subvention départementale), au Conseil Régional (assorti d'un devis estimatif des acquisitions envisagées, pour demande de subvention à l'E.P.R.), au Ministère du travail (assorti d'un budget prévisionnel pour 1983, pour demande d'une subvention pour la création d'un emploi d'utilité locale). Deux points ont été modifiées quant aux dépenses :

- le loyer se monte à 12 000 F par an et non 6 000 comme prévu ;
- des frais d'aménagement (électricité, chauffage, peintures) ont dû être engagés, pour un montant de 8 000 F.

Les autres postes des dépenses sont identiques.

Les prévisions de recettes ont été modifiées comme suit : 12000F de cotisations des membres du GLH au lieu de 6000 (ce système est entré en vigueur au 1-01-82, puisque depuis cette date 1000F de cotisations mensuelles sont versées) ; 10 000 F de cotisations de "DH" (augmentation du prix de l'adhésion, portée à 100F par an) ; objectif de la souscription publique porté à 6 000 F.



Comptes du Groupe de Libération  
Homosexuelle et du lieu associa-  
tif gai "Diane et Nadrien".

00000000000000000000000000000000

|                                                          |             |
|----------------------------------------------------------|-------------|
| Subvention emploi initiative locale :- .....             | 36 000 =    |
| Cartes d'adhérent, souscriptions :- .....                | 13 550,20 = |
| Recettes des galas :- .....                              | 16 930,35 = |
| Marge bénéficiaire sur ventes librairie-buvette :- ..... | 32 000,61 = |
| Divers :- .....                                          | 4 234,00 =  |

TOTAL : ..... 102 716,16 F

|                                                    |             |
|----------------------------------------------------|-------------|
| Loyer et charges : .....                           | 15 282,66 F |
| Salaire : .....                                    | 13 441,50 F |
| EDF : .....                                        | 3 653,81 F  |
| PTT : .....                                        | 1 975,43 F  |
| Achat mobilier : .....                             | 11 359,77 F |
| Achat produits bâtiment, aménagement local : ..... | 9 509,99 F  |
| Papeterie, publicité : .....                       | 1 961,98 F  |
| Cotisations payées : .....                         | 1 993,66 F  |
| Produits d'entretien : .....                       | 437,25 F    |
| Divers : .....                                     | 11 740,33 F |

|       |    |          |
|-------|----|----------|
| TOTAL | 71 | 356,38 F |
|-------|----|----------|

+ Réserve sur subvention 1983 pour salaire 1983 : ..... 27 000,00 F

+ résultat net de l'exercice : ..... + 4 359,78 F

- Total recettes : .....=102 716,16 F

**Annexe 13 : Exercice 1983 : provision budgétaire pour Le Groupe de Libération Homosexuelle et le lieu associatif « Diane et Hadrien »**

**EXERCICE 1983 :**

Prévision budgétaire pour

Le Groupe de Libération Homosexuelle  
et le lieu associatif "Diane et Hadrien".

+++++

**RECETTES :**

|                                                                |             |
|----------------------------------------------------------------|-------------|
| Provision 1983 sur subvention emploi initiative locale : ..... | 27 000,00 F |
| Subvention Conseil Régional Bourgogne : .....                  | 32 736,00 F |
| Subvention D.R.A.C pour Assises régionales : .....             | 10 000,00 F |
| Résultat net de l'exercice 1982 : .....                        | 4 359,78 F  |
| Subvention Ministère Culture pour équipement vidéo : .....     | 20 000,00 F |
| Cartes d'adhérents, souscriptions : .....                      | 18 000,00 F |
| Recettes des galas : .....                                     | 20 000,00 F |
| Recettes des Assises Régionales des Homosexualités : .....     | 28 000,00 F |
| Marge bénéficiaire sur ventes librairie-buvette : .....        | 40 000,00 F |
| Divers : .....                                                 | 3 000,00 F  |

TOTAL : ..... 203 095,78 F

**DEPENSES :**

|                                                                |             |
|----------------------------------------------------------------|-------------|
| Loyer et charges : .....                                       | 13 500,00 F |
| Salaire : .....                                                | 61 200,00 F |
| EDF : .....                                                    | 4 000,00 F  |
| PTT : .....                                                    | 2 200,00 F  |
| Achat mobilier (avec subvention régionale) : .....             | 42 000,00 F |
| Achat matériel vidéo (avec subvention Culture) : .....         | 20 000,00 F |
| Budget spécifique Assises régionales des Homosexualités : .... | 48 000,00 F |
| Papaterie, publicité : .....                                   | 2 000,00 F  |
| Cotisations payées : .....                                     | 2 200,00 F  |
| Produits d'entretien : .....                                   | 500,00 F    |
| divers (essentiellement voyages) : .....                       | 13 000,00 F |

TOTAL : ..... 208 600,00 F

Résultat prévu de l'exercice : ..... -5 504,22 F

Annexe 14 : Compte d'exploitation : 1-05-1983 au 30-04-1984

COMPTE D'EXPLOITATION : 1-05-1983 au 30-04-1984.

FONCTIONNEMENT COURANT :

Recettes

bar 29517,70  
librairie 7277,45  
cartes 1873,00  
bals 12443,30  
pertes et pro. 519,45

Dépenses

bar 17097,23  
librairie 4032,80  
EDF 7064,56  
Loyer 12000,00\*\*  
Charges, ass. 2328,18  
entretien 663,79  
PTT 1870,50  
papeterie 96,80  
cotisations 1750,00  
divers 6086,96\*\*\*

TOTAL : 51630,90

TOTAL 52990,82

(solde fonct. courant : -1359,92)

ENSEMBLE DU COMPTE D'EXPLOITATION :

Recettes

fonc. courant 51630,90  
livres FLAG 3224,30  
prêt GLH 1500,00  
solde comptes particuliers (cf ci-joint) :  
prêts Jean 3607,00  
subvention CR 5539,00  
" empl. 6021,69

Dépenses

fonc. courant 52990,82  
achats mobilier 6288,74  
" bâtiment 1896,30  
Assises région. 5221,66

TOTAL : 71522,89

TOTAL : 66397,52

(solde ensemble CE : +5125,37)

MONTANT TOTAL DES SUBVENTIONS ENCAISSEES (DH + GLH)

+12449,00 Conseil régional équipement  
+ 1500,00 prêt du GLH non remboursé  
+ 3224,30 achat de bouquins par la FLAG  
+10000,00 DRAC pour Assises régionales  
+18000,00 2° tranche emploi local  
=45173,30 TOTAL

PART DES SUBVENTIONS DANS LES RECETTES DU C.E. de DH

Conseil régional équipement : 5539,00  
Prêt du GLH non remboursé 1500,00  
achat bouquins par la FLAG 3224,30  
TOTAL =10263,30 (=14%)

\* dont 2800 prêtés par Jean

\*\* dont 3000 prêtés par Jean

\*\*\* essentiellement location du Caveau Duclos-M.

COMPTE PARTICULIER N°1 :  
Emploi initiative-salaire

Recette : 18000  
Dépenses : 11978,31  
SOLDE : + 6021,69

COMPTE PARTICULIER N° 2 :  
Conseil région-investis.

Recettes : 12449,00  
Dépenses :  
livres 4403,00  
congél. 1890,00  
rostitoire 617,00  
SOLDE : + 5539,00

COMPTE PARTICULIER N°3 :  
DRAC-Assises régionales

Recettes : 10000,00  
Dépenses :  
prêt à DH 1500,00  
affiches 3695,58  
boissons 3040,88  
boissons 3327,60  
Palais cong. 3657,60  
SOLDE : -5221,66

COMPTE PARTICULIER N°4  
prêts par Jean-rembours.

Recettes :  
caution DM 1000,00  
loyer été 3000,00  
EDF 2800,00  
congél. 1890,00  
Rotissoire 617,00  
Dépenses :  
Remboursem. 5700,00  
SOLDE : + 3607,00



Annexe 15 : Cahier de comptes, dépenses septembre 1982 et recettes septembre 1982

| Septembre 1982 |         |              |                    |               |              |                   |                |             |                 | Recettes    |        |        |           | 27     |
|----------------|---------|--------------|--------------------|---------------|--------------|-------------------|----------------|-------------|-----------------|-------------|--------|--------|-----------|--------|
|                | Total   | Recettes bar | Recettes Librairie | Autres ventes | Dons usagers | Dons bibliophiles | Dons bénévoles | Dons divers | Recettes autres | Subventions | Divers | Autres | Librairie |        |
| Perceval 24    | 439.55  | 94.50        | 61.10              |               |              |                   |                |             |                 |             |        |        |           | 1.95   |
| Leudal 2       | 42.50   | 42.50        |                    |               |              |                   |                |             |                 |             |        |        |           | 22.65  |
| Leudal 3       | 455.65  | 369.50       | 63.50              |               |              |                   |                |             |                 |             |        |        |           | 19.00  |
| Sauval 4       | 345.50  | 281.50       |                    | 45.00         |              |                   |                |             |                 |             |        |        |           | 20.05  |
| Quidli 6       | 444.00  | 244.00       | 100.00             |               |              |                   |                |             |                 |             |        |        |           | 9.90   |
| Leudal 7       | 363.05  | 283.00       |                    |               |              |                   |                |             |                 |             |        |        |           | 3.85   |
| Leudal 8       | 303.30  | 293.40       |                    |               |              |                   |                |             |                 |             |        |        |           | 41.10  |
| Leudal 9       | 230.15  | 126.30       |                    | 100.00        |              |                   |                |             |                 |             |        |        |           | 94.25  |
| Leudal 10      | 496.50  | 455.40       |                    |               |              |                   |                |             |                 |             |        |        |           | 13.90  |
| Sauval 11      | 368.75  | 259.50       | 15.00              |               |              |                   |                |             |                 |             |        |        |           | 11.00  |
| Diugach 12     | 369.70  | 302.80       | 49.00              |               |              |                   |                |             |                 |             |        |        |           | 9.55   |
| Quidli 13      | 243.00  | 232.00       |                    |               |              |                   |                |             |                 |             |        |        |           | 38.00  |
| Leudal 14      | 506.00  | 395.00       | 111.00             |               |              |                   |                |             |                 |             |        |        |           | 4.00   |
| Leudal 15      | 297.05  | 267.50       | 20.00              |               |              |                   |                |             |                 |             |        |        |           | 53.40  |
| Leudal 16      | 511.00  | 258.00       |                    | 215.00        |              |                   |                |             |                 |             |        |        |           | 21.00  |
| Leudal 17      | 248.50  | 231.50       | 13.00              |               |              |                   |                |             |                 |             |        |        |           | 8.60   |
| Sauval 18      | 263.80  | 291.40       | 19.00              |               |              |                   |                |             |                 |             |        |        |           | 8.70   |
| Diugach 19     | 315.70  | 443.00       | 251.70             |               |              |                   |                |             |                 |             |        |        |           | 30.20  |
| Quidli 20      | 779.40  | 253.20       | 258.00             | 260.00        |              |                   |                |             |                 |             |        |        |           | 4.00   |
| Leudal 21      | 237.70  | 149.00       | 80.00              |               |              |                   |                |             |                 |             |        |        |           | 1.00   |
| Leudal 22      | 272.30  | 202.10       | 40.00              |               |              |                   |                |             |                 |             |        |        |           |        |
| Leudal 23      | 193.50  | 103.90       | 5.00               |               |              |                   |                |             |                 |             |        |        |           |        |
| Leudal 24      | 356.70  | 355.70       |                    |               |              |                   |                |             |                 |             |        |        |           |        |
| Sauval 25      | 442.50  | 442.50       |                    |               |              |                   |                |             |                 |             |        |        |           |        |
| Diugach 26     | 312.40  | 280.90       | 31.50              |               |              |                   |                |             |                 |             |        |        |           |        |
| Quidli 27      | 257.50  | 256.50       |                    |               |              |                   |                |             |                 |             |        |        |           | 1.00   |
| Leudal 28      | 237.00  | 162.00       | 25.00              | 45.00         |              |                   |                |             |                 |             |        |        |           | 5.00   |
| Leudal 29      | 689.45  | 262.00       | 20.00              |               | 200.00       |                   |                |             |                 |             |        |        |           | 7.75   |
| Leudal 30      | 293.80  | 293.80       |                    |               |              |                   |                |             |                 |             |        |        |           |        |
|                | 4044.25 | 7642.40      | 1147.80            | 680.00        | 200.00       |                   |                |             |                 |             |        |        |           | 444.05 |

| Septembre 1982        |         |           |                 |              |                 |                   |         |        |               | Dépenses        |                  |             |        | 26     |
|-----------------------|---------|-----------|-----------------|--------------|-----------------|-------------------|---------|--------|---------------|-----------------|------------------|-------------|--------|--------|
|                       | Total   | Aléas bar | Aléas Librairie | Aléas autres | Produit usagers | Produit bénévoles | EDF     | PTT    | Aléas usagers | Aléas bénévoles | Produit publique | Subventions | Divers |        |
| 1 C.A.P. (complement) | 207.00  |           |                 |              |                 |                   |         |        | 207.00        |                 |                  |             |        |        |
| 2 Période parquet     | 200.00  |           |                 |              | 200.00          |                   |         |        |               |                 |                  |             |        |        |
| 7 Cigarettes          | 240.00  | 240.00    |                 |              |                 |                   |         |        |               |                 |                  |             |        |        |
| 100000                | 109.00  | 109.00    |                 |              |                 |                   |         |        |               |                 |                  |             |        |        |
| 100000                | 19.00   |           |                 |              |                 |                   |         | 19.00  |               |                 |                  |             |        |        |
| 15 Cigarettes         | 1302.40 | 1302.40   |                 |              |                 |                   |         |        |               |                 |                  |             |        |        |
| 18 Cigarettes         | 158.00  | 158.00    |                 |              |                 |                   |         |        |               |                 |                  |             |        |        |
| 100000                | 124.00  | 124.00    |                 |              |                 |                   |         |        |               |                 |                  |             |        |        |
| 18 Cigarettes         | 24.00   | 24.00     |                 |              |                 |                   |         |        |               |                 |                  |             |        |        |
| 22 Cigarettes         | 158.00  | 158.00    |                 |              |                 |                   |         |        |               |                 |                  |             |        |        |
| 100000                | 79.60   | 79.60     |                 |              |                 |                   |         |        |               |                 |                  |             |        |        |
| 9 Produits chimiques  | 70.70   |           |                 |              | 70.70           |                   |         |        |               |                 |                  |             |        |        |
| 15 Cigarettes         | 1000.00 |           |                 |              |                 | 1000.00           |         |        |               |                 |                  |             |        |        |
| 15 Cigarettes         | 525.60  |           | 525.60          |              |                 |                   |         |        |               |                 |                  |             |        |        |
| 16 Cigarettes         | 500.00  |           |                 |              |                 | 200.00            |         |        |               |                 |                  |             |        | 300.00 |
| 23 Cigarettes         | 19.60   |           |                 |              |                 |                   |         |        | 19.60         |                 |                  |             |        |        |
| 28 Cigarettes         | 298.95  |           |                 |              |                 |                   |         |        | 298.95        |                 |                  |             |        |        |
| 28 Cigarettes         | 1002.81 |           |                 |              |                 |                   | 1002.81 |        |               |                 |                  |             |        |        |
| 28 Cigarettes         | 18.00   |           |                 |              |                 |                   |         |        | 18.00         |                 |                  |             |        |        |
| 28 Cigarettes         | 616.40  | 616.40    |                 |              |                 |                   |         |        |               |                 |                  |             |        |        |
| 28 Cigarettes         | 38.05   |           |                 |              |                 |                   |         |        |               |                 |                  |             |        | 38.05  |
|                       | 6708.11 | 2808.40   | 525.60          |              | 270.70          | 1200.00           | 1002.81 | 355.55 | 207.00        |                 |                  |             |        | 388.05 |



**Annexe 16 : Compte de patrimoine 1-01-1982 au 1-05-1984**

COMPTE DE PATRIMOINE : 1-01-1982 au 1-05-1984

| AVOIRS :                        | Valeur<br>d'acquisition | valeur<br>de réalisation |
|---------------------------------|-------------------------|--------------------------|
| Peinture, pa-<br>pier, jute,... | 3899,75                 | 0                        |
| Frais agence                    | 2560,00                 | 0                        |
| clés, verrous                   | 941,50                  | 0                        |
| vaisselle                       | 1691,40                 | 300                      |
| chaises                         | 490,00                  | 250                      |
| Installation                    |                         |                          |
| électrique                      | 6485,71                 | 1000-2000                |
| rideaux                         | 280,50                  | 100                      |
| bloc "issue"                    | 368,08                  | 0-150                    |
| pertes :                        |                         |                          |
| enceintes                       | 700                     |                          |
| magnétoph.                      | 400                     |                          |
| "                               | 500                     |                          |
| glace cas.                      | 200                     |                          |
| chaises-tabour                  | 2346,12                 | 1200-1500                |
| présentoir lib                  | 368,70                  |                          |
| tabouret                        | 85                      |                          |
| divers CAMIF                    | 207                     |                          |
| bombe défense                   | 150                     |                          |
| 3 tabourets                     | 701                     | 350                      |
| magnétoscope                    | 7200                    | 4000-4500                |
| chauffeuses                     | 3795,00                 | 1900                     |
| meuble télé                     | 2020,00                 | 1000                     |
| antenne télé                    | 838,95                  | 300                      |
| télé                            | 4186,25                 | 2500-3000                |
| avaleur fumée                   | 1048,98                 | 400                      |
| radio-cassette                  | 490,00                  | 250-300                  |
| bouquins                        | 600,00                  | 400                      |
| stock boisson                   | 1500,00                 | 1500,00                  |
| <b>TOTAL :</b>                  | <b>46671,94</b>         | <b>16750-19250</b>       |

| DETTES :       |         |
|----------------|---------|
| EDF            | 1604    |
| Redevance télé | 652     |
| " magn.        | 400     |
| SACEM          | 1165,43 |
| Garnier-Poty   | 775,93  |
| prêt Jean      | 3600    |
| coti FLAG      | 450     |
| Bouquins       | 1000    |
| Lesbia         | 600     |
| GRED           | 650     |
| Homophonies    | 1875    |

TOTAL : 12772,00

+ Frais jusqu'à  
déc. (loyer, ch.) 7000,00

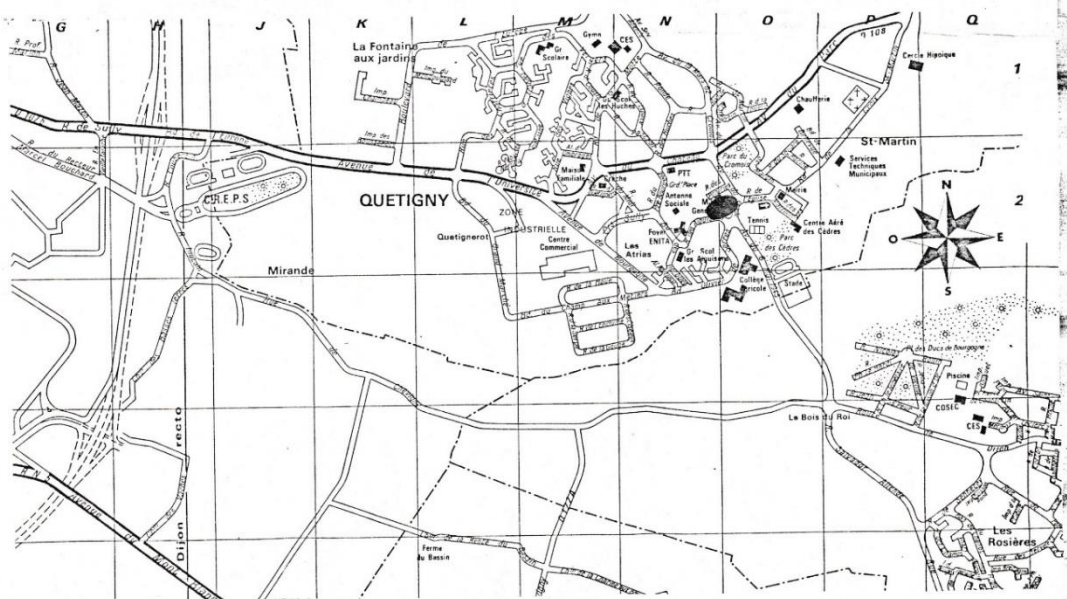
TOTAL : 19772,00

CREANCES A COURT TERME :

Conseil régional 5120,00

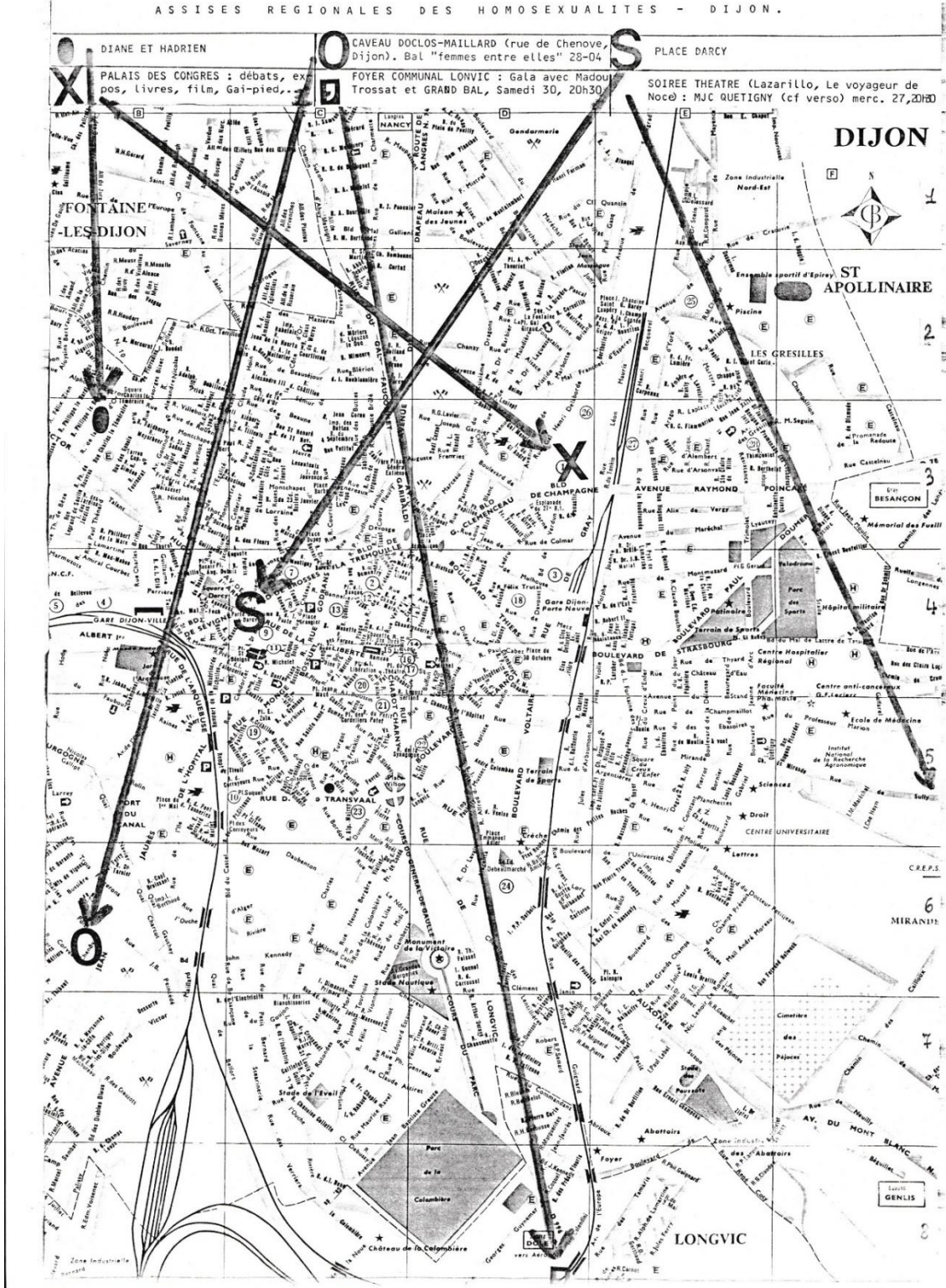
| SOLDE : PATRIMOINE | + | CREANCES | - | DETTES | = | SITUATION NETTE |
|--------------------|---|----------|---|--------|---|-----------------|
| 16750              | + | 5120     | - | 19772  | = | 2098            |
| ou 19250           | + | 5120     | - | 19772  | = | 4598            |

REMARQUE : cette situation nette correspond à l'hypothèse pessimiste, puisqu'elle suppose que le patrimoine est vendu à 50% de sa valeur seulement, que nous n'avons pas d'autres remboursements via le Conseil régional et ... que DH ferme ce soir, tout en devant payer son loyer jusqu'en décembre.



130 QUETIGNY : théâtre  
 27 Avril





PROJET DE BUDGET POUR LES ASSISES REGIONALES  
DE L'HOMOSEXUALITE (Dijon)

26-30 avril.

DEPENSES :

|                                                |   |          |
|------------------------------------------------|---|----------|
| 1) Location de salles :                        |   |          |
| - une salle de 150 places pour cinq jours      | = | 6 000 F  |
| - une salle de 400 places le samedi            | = | 2 500 F  |
| - petites salles pour ateliers                 | = | 1 500 F  |
| 2) Publicité :                                 |   |          |
| - 5000 plaquettes (4 pages 21x29,7)            | = | 3 000 F  |
| - 600 affiches                                 | = | 1 000 F  |
| - annonces publicitaires presse                | = | 2 000 F  |
| 3) Déplacements :                              |   |          |
| - 10 voyages Paris-Dijon pour les per-         |   |          |
| sonnalités invitées                            | = | 3 000 F  |
| - frais d'hébergement et repas (x10)           | = | 2 000 F  |
| 4) Films, cachets, matériel :                  |   |          |
| - films pour festival (5 films)                | = | 7 500 F  |
| - projecteur-projectioniste                    | = | 3 500 F  |
| - cachets artistes variétés                    | = | 4 000 F  |
| - piano et sono                                | = | 2 000 F  |
| - SACEM                                        | = | 2 000 F  |
| 5) Questionnaire sociologique :                |   |          |
| - publication des résultats (offsett)          | = | 5 000 F  |
| 6) Frais administratifs et de fonctionnement : |   |          |
| - PTT, voyages préparatoires, etc.             | = | 3 000 F  |
|                                                |   |          |
| TOTAL                                          |   | 48 000 F |

RECETTES :

|                                            |   |          |
|--------------------------------------------|---|----------|
| 1) Gala (variétés-bal) : 350 entrées x 30F | = | 10 500 F |
| 2) Films : 100 entrées x 5 films x 15F     | = | 7 500 F  |
| 3) Souscription et financement par le GLH  | = | 10 000 F |

DEFICIT PREVU : 20 000 F



## **Diane et Hadrien**

Depuis un an existe à Dijon « Diane et Hadrien », DH pour les initiés.

Il s'agit d'un lieu associatif régit par la loi 1901, ouvert tous les jours en soirée et des permanences sont assurées par des bénévoles. Une animatrice s'occupe des tâches administratives, de la gestion et de l'entretien.

Que se passe-t-il à DH ?

Dans le local se trouve un coin bar pour faciliter les contacts, l'accueil, l'écoute, un coin librairie avec des revues et livres et des affiches indiquant les thèmes des débats du mercredi, ainsi que l'information militante. Depuis peu est installé un téléviseur couleur et un magnétoscope, des séances vidéo s'y déroulent chaque vendredi. En permanence des expositions photos, peintures se tiennent. Environ tous les deux mois DH organise un bal. Dans un proche avenir, une bibliothèque de prêt s'installera, diverses actions étant proposées par la Fédération des Lieux Associatifs (FLAG).

23, rue Charles-le-Téméraire, Dijon —  
Tél. (80) 55.14.98.

## **Groupe de Libération Homosexuelle**

Le Groupe de Libération Homosexuelle de Dijon existe depuis 1977. Son but : lutter contre la répression et l'oppression dont sont victimes les homosexuels hommes et femmes. Le GLH est, au plan national, membre du CUARH (Comité d'Urgence Anti-Répression Homosexuelle), avec qui il mène des campagnes : 1.500 signatures collectées à Dijon contre les interdictions professionnelles pour homosexualité ; 500 déjà sur une nouvelle pétition pour l'extension à l'orientation des lois anti-racistes et anti-sexistes. Le GLH assure la défense juridique et militante des homos réprimés ; il entretient des relations étroites avec les pouvoirs publics régionaux, et avec une dizaine d'organisations syndicales, politiques ou démocratiques de Bourgogne ; il sensibilise l'opinion, pour faire évoluer les mentalités (émissions télé, article presse, débats...). Le GLH est à l'origine de l'ouverture de « Diane et Hadrien » en 1982

23, rue Charles-le-Téméraire, Dijon —  
Tél. (80) 55.14.98.

## **David et Jonathan**

Christianisme et Homophilie

Mouvement de rencontre et de regroupement spirituel, permettant à l'homophile de se situer dans sa foi chrétienne et dans son homophilie. Un tel mouvement se doit de dédramatiser les problèmes qui assaillent le chrétien homophile. Il doit également être une présence qui permettra aux Églises Institutionnalisées de comprendre et d'accepter l'homophilie.

Le mouvement est indépendant de toutes confessions chrétiennes institutionnalisées de tous organismes homophiles ou politiques, même si la plupart de ses membres appartiennent à une Église Chrétienne. Chacun de ses membres reste intégralement dans sa foi, le mouvement n'est pas une secte pour homophiles.

Les homophiles qui ne sont pas chrétiens sont également bien accueillis.

— Auxerre : David et Jonathan, B.P. 394, 89006 Auxerre Cédex 07.

— Besançon : David et Jonathan, B.P. 141, 25014 Besançon Cédex.

— Dijon : David et Jonathan C° / Diane et Hadrien, 23, rue Ch. le Téméraire, 21000 Dijon.





1983  
AVRIL  
**27**  
MERCREDI  
117-248  
Sem. 17  
SOL. 1. 4 h 40. c. 18 h 50  
LUNE d. q. le 5. nl. le 12  
Ste Zita

17 h 30  
**VERNISSAGE** des expositions (peinture, dessins, etc.)  
en présence des artistes.

APÉRITIF

## Soirée théâtre MJC GRESILLES

20 h 30.  
« LE VOYAGEUR DE NOCE » de Lothe ; adapta-  
tion de J.-F. DEVILLIERS

22 heures.  
« LAZARILLO » par le  
**THÉÂTRE DE LA GARGOUILLE**

Expositions (peinture, dessins...) de 17 à 24 heures. Buffet-buvette de 19 h à 20 h 15.

Foire au livre gai (plusieurs centaines de titres en vente librairie) de 17 à 24 h. Le coin vidéo : de 17 à 20 h 30, projection non stop

1983  
AVRIL  
**29**  
VENDREDI  
119-246  
Sem. 17  
SOL. 1. 4 h 36. c. 19 h 1  
LUNE d. q. le 5. nl. le 12  
Ste Cath. de St.

17 h 30. Débat : « QUI SONT  
LES GAI(E)S BOURGUIGNONS ? ».  
Résultats d'une enquête sociologique et débat avec les res-  
ponsables de l'étude et des universitaires.

Expositions (peinture, dessins...) de 17 à 24 heures. Buffet-buvette de 19 h à 20 h 15.

Foire au livre gai (plusieurs centaines de titres en vente librairie) de 17 à 24 h. Le coin vidéo : de 17 à 20 h 30, projection non stop

18 heures.  
Permanence juridique.

## Soirée cinéma

20 h 30.  
« NOUS ÉTIIONS UN SEUL HOMME »  
de P. VALOIS.  
Débat avec **PHILIPPE VALOIS**.

1983  
AVRIL  
**28**  
JEUDI  
118-247  
Sem. 17  
SOL. 1. 4 h 38. c. 18 h 59  
LUNE d. q. le 5. nl. le 12  
Ste Valéria

17 h 30. Débat :  
**LITTÉRATURE ET HOMOSEXUALITÉ**  
avec Françoise d'Eaubonne, les Editions Persona, la revue  
Lesbia, J.-M. Leconte, Morillo.  
Les auteurs signeront leurs ouvrages à l'issue du débat.

Expositions (peinture, dessins...) de 17 à 24 heures. Buffet-buvette de 19 h à 20 h 15.

Foire au livre gai (plusieurs centaines de titres en vente librairie) de 17 à 24 h. Le coin vidéo : de 17 à 20 h 30, projection non stop

## Soirée femmes « FEMMES ET HOMOSEXUELLES »

20 h 30. Débat :  
avec le MIEL (Mouvement d'Information et d'Expression  
lesbienne), « Lesbos » (organisatrices de l'Université d'Été  
lesbienne 1983), Lesbia (revue), Françoise d'Eaubonne.

22 heures.  
Spectacle : « 1515 MAGNIONS-NOUS » par Violène.  
**BAL** (non mixte) à partir de 23 heures.

1983  
AVRIL  
**30**  
SAMEDI  
120-245  
Sem. 17  
SOL. 1. 4 h 35. c. 19 h 2  
LUNE d. q. le 5. nl. le 12  
St Robert

15 heures.  
Débat : « LE CHANGEMENT POUR  
LES GAI(E)S EN BOURGOGNE  
1981-1983 ».

Dialogue avec les élus, les personnalités, les organisations in-  
vitées.

17 h 30.  
Remise des pétitions pour l'extension à l'orientation sexuelle des  
lois anti-racistes. Préfecture.

17 heures. **CARAVANE « GAI-PIED »**.  
Rencontre des lecteurs de Gai-Pied. Apéritif.

## Gala

21 heures.  
**SPECTACLE AVEC MADOU TROSSAT**  
**GRAND BAL** à partir de 22 h 30.  
Lieu : se renseigner à « D.H. »  
23, rue Ch. le Téméraire, Dijon (55.14.98).

**PALAIS DES CONGRES**  
(sauf bals, gala, théâtre)

Renseignements, Billets : « D.H. » 23 rue Ch. le Téméraire 55-14-98, 19 à 22h30

---

# INVENTAIRE

---

## DOSSIER : GLH.

### *GLH photos, affiches, bals*

- Photos de bals, manifestations et d'affiches mises sur des pissotières non datées.
- Photo d'une affiche non datée sûrement 1978 « Les loubards donnent la chasse aux pédés », présenter 4 situations : à Dijon avec des problèmes Allées du parc et à la gare, à Paris attaque fasciste du festival homosexuel de la Pagode, à Toulouse où trois jeunes ont « cassés du pédé » et condamné, à Amiens attaque d'un membre du GLH.
- Photo d'une affiche non datée présentant un meeting le 12 février avec Henri Krasucki secrétaire de la CGT.

### *GLH = courriers de départ.*

Courrier du 2 décembre 1979 du Parti Socialiste unifié, du mouvement français pour le planning familial, libre pensée et GLH aux organisations démocratiques, syndicales et politiques de Côte d'Or

- Pour convoquer une réunion le 10 décembre pour discuter de Marc Croissant, licencié pour homosexualité par la mairie d'Ivry (1 feuille).

Courrier du GLH probablement à ses membres non daté (1 feuille recto-verso).

- Sur le vote de l'Assemblée nationale qui a décidé que les relations homosexuelles restaient interdites en dessous de 18 ans, alors que c'est 15 ans pour les hétérosexuels.
- Information sur une pétition du CUARH contre les interdits professionnels qui a recueilli plus de 700 signatures à Dijon et 20 mille en générale.
- Propose l'organisation d'un rassemblement de rue avec pour but d'envoyer une délégation à la préfecture pour remettre les pétitions
- Rappel un rassemblement national le 31 mai à Paris.
- Donne rdv à une réunion le 7 mai à l'hôtel des sociétés à Dijon.

Lettre du GLH du 13 décembre 1979 (copie pour votre information) au rédacteur en chef (probablement du BP) (1 feuille).

- Envoi de la copie de la lettre envoyée au maire d'Ivry par Dijon pour qu'elle soit publiée dans le journal.

Lettre envoyée au préfet par le GLH le 23 mai 1980. (1 feuille)

- Demande une entrevue pour le GLH, l'union départementale CFDT, mouvement français pour le planning familial, de la libre pensée, de la LCR, du PSU et des jeunesses sociales, de l'OCT.
- Pour parler du vote de l'Assemblée Nationale pour l'âge des relations homosexuelles.
- Joint (pas présente) une pétition contre les licenciements et interdictions professionnelles pour homosexualité.
- Se présente le 28 mai 1980.

Motion pour la préfecture (1 feuille annotée).

- Rappel le vote de l'Assemblée.

Courrier du 25 octobre 1980, sans destinataire (1 feuille).

- Courrier qui est joint avec deux textes, l'un par rapport au vote du Sénat sur l'âge des relations sexuelles, le second concerne la campagne présidentielle.
- Texte envoyé à des organisations auxquelles le GLH demande des signatures.

Lettres envoyées pour création DH en demandant d'adhérer.

Courrier du 20 avril 1981 (1 feuille recto verso)

- 13-14 juin : prévoit une rencontre des groupes homosexuels de l'Est organisée par le GLH, pour discuter, mieux se connaître, passer un week-end.
- Courrier transmis à Arcadie Bourgogne et Lyon, Collectif homosexualités Strasbourg, David et Jonathan Lyon, Franche Gaité Besançon, Groupe de femmes homosexuelles Besançon, ex groupe de lesbienne de Lyon, GLH de Belfort, Auxerre, Lyon, Saint Etienne et Troyes, ex GLH de Macon, Lausanne.
- Au dos du courrier : présence d'une ébauche du programme avec présentation des groupes et activités, des projets, une soirée avec présentation de deux livres, et un bal (le samedi), projection d'un film le dimanche (Scènes de chasse en Bavière), discussions des futures projets, préparation de l'université d'été de Marseille et de la rencontre lesbienne d'Alès.

Lettre ouverte aux candidats des présidentielles (1 feuille nommée texte numéro 2).

- Interpelle les candidats pour leur demander d'inscrire les homosexuels dans leur programme avec la demande d'arrêt des discriminations.

Texte numéro 1

- Rappel que le Sénat a refusé le 16 octobre 1980 d'enlever la limite d'âge de 18 ans pour les relations homosexuelles.
- Rappel les personnes qui ont signées ce texte.
- Une page du *Monde* du 23 octobre 1980 « La législation sur les homosexuels. Le comité d'urgence anti répression appelle à une manifestation » → parle du rétablissement de la discrimination entre rapport homosexuel et hétérosexuel, CUARH qui appelle à une manifestation le 23 octobre à Paris, énumère toutes les personnes soutenant le CUARH.

Photocopie d'un courrier du GLH au maire de Dijon le 14 mai 1981 (1 feuille).

- Demande une salle pour la projection d'un film « Scène de chasse en Bavière » et pour un bal.

Lettre du GLH à ses membres le 12 mai 1981.

- Fait suite à l'élection de Mitterrand.
- Prépare une coordination nationale à Strasbourg.

Propositions faites pour la campagne législative envoyée avec la lettre du 12 mai 1981, faite le 11 mai 1981 par le GLH à Dijon, (2 feuilles) qui seront proposées pour la coordination nationale à Strasbourg.

- Propose de demander à tous les candidats de signer deux textes où ils s'engagent à supprimer l'article sur l'âge des relations homosexuelles, protéger les homosexuels face à la discrimination.

Courrier du GLH à ses membres du 25 mai 1981 (1 feuille).

- Suite à la coordination nationale à Strasbourg qui a décidé d'interpeller les candidats aux élections législatives.
- Envoi d'une lettre, relance téléphonique, présence lors des meetings électoraux.
- Choix d'imprimer tout à Dijon.
- Pas de signature pour que chaque groupe puisse localement signer.



Courrier du 27 mai 1981 aux membres de GLH et autres. (1 feuille)

- Annulation de la réunion de 13-14 juin, pas possible d'avoir la salle en raison des législatives

Courrier du GLH au président du conseil général le 21 septembre 1981. (1 feuille)

- Demande de subvention pour le GLH.
- Demande de création d'un emploi locale.

Communiqué de presse du GLH. (1 feuille)

- À propos d'une émission diffusée sur TFA sur la prostitution des enfants aux Philippines en particulier homosexuel.
- Émission considérée comme de la propagande, pas de débats, homosexuels mal traités à la tv.

Courrier du GLH au maire (pas dit lequel) du 29 octobre 1981 (1 feuille).

- Demande d'une salle pour le 4 décembre à Chenove.
- Rappel que la liberté de réunion est un droit car difficulté à trouver des salles.

Courrier du GLH au maire du 29 octobre 1981 (1 feuille).

- Souligne le fait qu'ils ont dû annuler une manifestation car pas de salle.
- Sollicite pour un bal le 5 décembre mais veut bien que la date soit déplacée.
- Rappel la liberté de réunion.

Courrier à une personne non identifiée et pas de date mais certainement 1980-81. (1 feuille)

- Parle du projet de « Diane et Hadrien ».
- Propose d'ouvrir deux soirs par semaine, des revues, discussions, débats du GLH, se rencontrer, échanger.
- Envoi du bon d'adhésion (pas présent) de 50 F.

Courrier à une personne non identifiée et pas de date mais certainement 1980-81. (1 feuille)

- Parle du projet de « Diane et Hadrien ».
- Propose d'ouvrir deux soirs par semaine, des revues, discussions, débats du GLH, se rencontrer, échanger.
- Envoi du bon d'adhésion (pas présent) de 50 F.
- Propose de venir avec des amis.
- Parle d'une ouverture en septembre 1981.

Courrier à des personnes non identifiées et pas de date mais certainement 1980-81. (1 feuille)

- Personnes qui ont déjà participées au GLH.
- Envoi du bulletin de souscription.
- Parle du projet de « Diane et Hadrien ».
- Rappel qu'il faut de l'argent.

Exemple d'un bon de souscription.

- Le prix, l'ouverture, ce qu'on peut y faire.
- Le papier à renvoyer.

Courrier au maire du 22 décembre 1981.

- Remercie pour le prêt d'une salle le 5 décembre.
- Demande une nouvelle salle pour la réunion du CUARH les 6-7 février 1982
- Demande s'il peut être présent.

Courrier du 22 décembre 1981 de Jean François Pornin. (En deux exemplaires).

- Disposer d'un film « Scènes de chasse en Bavière » ou « Ludwig, requiem pour un roi vierge ».

Courrier du GLH au Directeur de la MJC le 22 décembre 1981 (1 feuille).

- Demande prêt d'une salle à la MJC pour organiser la coordination nationale du CUARH.

Courrier du GLH au député de Saône et Loire, président du Groupe socialiste de l'Assemblée nationale du 30 novembre 1981. (2 feuilles) (Présent en deux exemplaires)

- Félicite le groupe socialiste d'avoir proposé l'abrogation de l'article discriminatoire sur les relations homosexuelles.
- Demande à accélérer les choses.
- Demande un rdv.

Courrier du GLH du 28 janvier 1982 à ses membres. (1 feuille)

- Concerne la coordination nationale du CUARH du 13-14 février.
- Donne le lieu de la réunion, à la MJC Maladière.
- Donne lieu du bal et projection de film du soir qui se fera à la MJC Montchapet.
- Inauguration de Diane et Hadrien.
- Le budget pour chaque personne.
- Plan au dos.

Courrier du GLH au préfet de région, de côte d'or président du groupe départemental d'examen des dossiers de création d'emploi initiative locale du 8 janvier (on ne voit pas l'année). (1 feuille)

- Envoi copie de lettre de Monsieur Michel Besse (non présente).

Courrier au maire du 5 janvier 1982. (1 feuille)

- Demande le prêt d'une salle pour la venue du CUARH le 6-7 février à Dijon.

Courrier de Diane et Hadrien du 31 janvier 1982 (2 feuilles, pas de destinataires).

- Abrogation de la loi discriminante par Mitterrand.
- Explication de ce qu'est Diane et Hadrien.
- Invite à l'inauguration le 12 février 1982.

Courrier du GLH, non daté mais début année 1982. (1 feuille recto-verso, 2 exemplaires).

- Annonce que la coordination du CUARH est repoussée au 13-14 février.
- Rappel l'inauguration de « DH ».
- Commission nationale le 13 au matin.

Courrier à un rédacteur en chef du GLH le 4 février 1982. (2 feuilles)

- Rappel les deux événements qui auront lieu le 12, 13, 14 février càd coordination du CUARH et inauguration « DH ».

- Présentation de « DH ».
- Le calendrier des 3 jours
- Demande un rdv.

Lettre au préfet de Côte d'Or le 11 février 1982 (2 feuilles).

- Demande une présence policière lors de la réunion du CUARH → sentiment d'insécurité.

Communiqué de presse du 11 février 1982. (1 feuille).

- Organisation inauguration « DH ».
- Adresse, et programme.

Courrier envoyé par le GLH et « DH », au président de la Commission nationale des Lois de l'Assemblée nationale le 22 février 1982 (1 feuille).

- Tenue de propos haineux dans le *Bien Public*
- Demande à ce que le *Bien Public* soit réprimandé pour avoir publié ces propos comme la loi le précise.

Courrier au rédacteur en chef du *Bien Public* le 8 mars 1982 du GLH (2 feuilles)

- Demande à ce qu'un nouvel article soit fait suite au premier de Michel Huvet.
- Propose un communiqué (joint), rappel le but de « DH », et des propos haineux tenue.
- À propos des courriers de lecteur publié qui incitent à la haine.

Courrier du GLH à ses membres du 20 février 1982. (1 feuille recto verso).

- Problème de bail de « Diane et Hadrien ».
- Propose une ligne de conduite.
- Joint avec la lettre, ainsi que de la presse et la réponse envoyée.

Dossier envoyé avec le courrier du 20 février 1982 aux membres du GLH (3 feuilles).

- Courrier du GLH/DH au Cabinet Verne du 20 février 1982.
- Fait suite à la demande de résiliation de bail.
- Rappel les droits de louer ce local.
- Courrier du Cabinet Verne au GLH/DH du 18 février 1982.
- Association contraire aux bonnes mœurs pour le voisinage.
- Demande résiliation du bail.
- Différents photocopies d'article de presses : du *Bien Public* du 15 février 1982 « Un « lieu d'accueil » des homosexuels inauguré ce week-end à Dijon... » ; courrier de lecteur du 14 février 1982 « Quelle honte ! » ; *Bien Public* du 11 février 1982 « Homosexuels : Coordination nationale samedi à Dijon » ; *Bien Public* du 12 février 1982 « Groupe de libération homosexuelle » ; *Libération* 13 février 1982 « Première gai à Dijon » ; *Bien Public* du 20 février 1982 « Pas bien « gai » tout ça » ; les *Dépêches* 15 février 1982 « Les homosexuels et les lesbiennes de Dijon ont désormais pignon sur rue » ; *Libération* 20 février 1982 « Racisme antipédé à Dijon ».

Courrier de « Diane et Hadrien » du 1er mars 1982 à une personne inconnue (1 feuille).

- Une personne apportant son soutien aux problèmes de local.
- Propose de faire une conférence.

Courrier au maire du GLH le 8 mars 1982.

- Demande le prêt d'une salle pour une réunion publique, un débat et un bal pour le 27 février 1982.

Courrier du GLH du 9 mars 1982 à différents organisations politiques. (1 feuille)

- À propos des problèmes pour le local.
- Demande un soutien.

Courrier de « Diane et Hadrien » le 22 mars 1982 à une librairie probablement (1 feuille).

- Demande un catalogue de livres pour choisir des livres à vendre dans la librairie de l'association.

Courrier à Maître Gury de DH le 15 mars 1982. (1 feuille)

- Demande de faire une conférence autour du thème « Les homosexuels et la loi ».

Courrier de Jean Cavaillès au Cabinet Verne du 2 avril 1982.

- Fait suite à l'envoi d'un chèque pour le loyer qui n'a toujours pas été débité.

Courrier du GLH à un pasteur du 7 avril 1982 (1 feuille).

- Venue du Pasteur Douce le 26 mai pour faire une conférence.
- Demande le prêt d'une salle du Temple.

Courrier du GLH au Rédacteur en chef du 21 mai 1982 (1 feuille).

- Rappel de la visite du pasteur Douce.
- Invite à un apéritif pour rencontrer le pasteur.

Communiqué de presse (1 feuille).

- À propos de la venue du Pasteur Douce.
- Rappel de la date.

Courrier de « DH » à ses membres du 13 juin 1982. (1 feuille, deux exemplaires).

- Informe de trois événements : diffusion sur FR3 d'un reportage sur « DH », un dossier édité à « DH », organisation d'un bal le 10 juillet.

Courrier du GLH à ses membres du 9 juillet 1982. (2 feuilles)

- Bilan des 5 premiers mois d'activité : bon bilan.
- Propose des projets pour la rentrée : tenue de rencontres hebdomadaires pour débattre → demande l'avis des membres.
- Parle des Etats généraux qui devront se tenir au plan national au printemps 1983 et projet des Assises régionales.
- Bulletin de réponse pour la proposition des débats hebdomadaires.

Courrier du GLH au maire du 16 juillet 1982.

- Demande le prêt d'une salle pour le bal du 10 juillet.

***GLH = Assises régionales homo (avril 1983).***

Courrier direction régionales des affaires culturelles du 13 octobre (date fautive 1872) au GLH ou « DH ». (1 feuille, deux exemplaires).

- Pour prendre rdv pour les Assises régionales, pour apporter une aide.

Courrier du GLH à un destinataire inconnu du 20 janvier 1983. (1 feuille).

- Demande une participation aux Assises régionales, pour participer à un débat sur « femmes et homosexuelles ».

Courrier du GLH à un destinataire inconnu du 20 janvier 1983. (1 feuille).

- Demande de participer aux Assises régionales et à un débat sur « les gais dans la littérature ».

Projet de budget des Assises régionales à Dijon. (1 feuille).

- Montant des dépenses.
- Montant des recettes.
- Montant du déficit prévu.

Courrier du GLH à Monsieur Billardon président du conseil régional du 31 janvier 1983. (1 feuille)

- Explique le projet des assises → préparé les Etats généraux de l'homosexualité de Paris du 28 octobre au 1er novembre 1983.
- Demande sa participation à un débat lors des Assises sur « 1981-83 : le changement pour les homosexuels en Bourgogne ».
- Demande une entrevue.

Courrier du GLH à Monsieur le Directeur (inconnue) du 3 février 1983. (2 feuilles)

- Pour pouvoir avoir des locaux de la MJC de Quetigny : organiser deux expositions, plusieurs débats.
- Informe des activités prévues dans les différents lieux.

Courrier du GLH du 11 février 1983 à un homme inconnu. (1 feuille).

- Demande d'animer une soirée café-théâtre.
- Demande une entrevue.

Programme des Assises Régionale à Dijon. (2 feuilles).

- Horaires et activités.
- Lieux.

Courrier du GLH à ses membres du 20 février 1983 (2 feuilles, s'agit d'une copie ; deuxième exemplaire avec annotation dos de sigles de groupes politiques).

- Invite au débat sur « le changement pour les gais en Bourgogne : 1981-1983 ».
- Présente rapidement le débat.

Courrier du GLH avec une lettre ouverte du 25 février 1982 sans destinataires. (2 feuilles).

- S'adresse aux élus de l'agglomération dijonnaise et du département de la Côte-d'Or.
- Discrimination pour le prêt de salles.
- Rappel les problèmes pour la location et demande un soutien pour défendre DH face au Cabinet Verne.

Courrier du GLH à Madame la Déléguée (pas de nom) du 8 mars 1983. (2 feuilles)

- Demande une aide financière pour le jeudi 28 avril qui sera consacré aux femmes.

Courrier du PSU fédération de la Côte d'Or au GLH du 12 mars 1983.

- Répond à l'invitation du GLH pour les Assises régionales.
- A transmis l'invitation aux trois autres fédérations de Bourgogne.
- Et va publier le programme dans « Travailleurs en lutte en Côte d'Or ».

Courrier du GLH au directeur régional des affaires culturelles du 17 mars 1983. (3 feuilles).

- Dossier de subvention (non présent).
- Programme joint.

Projet de programme dijonnais pour les Assises régionales (2 feuilles).

- Jours, horaires et activités. Annoté.

Courrier du 20 mars 1983 du GLH à une personne inconnue. (1 feuille)

- Confirme la réservation d'une salle du Palais des Congrès pour le 27, 28 et 29 avril 1983.
- Ainsi que pour le 30 avril, et d'une deuxième salle pour les 27, 28, 29, 30.

Courrier du 20 mars 1983 du GLH à une personne inconnue. (1 feuille)

- Demande la réservation d'une salle pour les 28 et 30 avril.

Courrier du 20 mars 1983 du GLH à une personne inconnue. (1 feuille)

- Réserve une salle à la MJC des Grésilles pour le 27 avril.

Courrier de la directrice régionale des affaires culturelles au GLH du 28 mars 1983. (1 feuille)

- Répond à la demande de subvention, propose 10 mille franc.

Courriers de « Diane et Hadrien » à ses membres du 6 avril 1983. (1 feuille)

- Envoi d'un bulletin d'inscription (120 francs par personne).

Courrier du GLH à ses membres du 6 avril 1983. (1 feuille)

- Envoi du programme.
- Demande de prévenir s'il récupère des personnes à la gare.

Courrier du GLH à une personne inconnue (certainement à Monsieur Billardon) du 7 avril 1983. (1 feuille).

- Relance à propos de l'invitation pour un débat.

Courrier du GLH au Commissaire de la République du 21 avril 1983. (2 feuilles)

- Annonce qu'une délégation se présentera à la Préfecture le 30 avril.
- Sollicite la présence des forces de l'ordre.

Planning de la préparation des Assises et pendant les Assises. (7 feuilles)

- Ce que chacun doit faire, et quel jour avant le début des assises (comme envoyer des lettres, informer la presse, coller des affiches...).

Plan d'organisation des Assises du 25 au 30 avril. (1 feuille).

- Ce qu'il faut faire.

Courrier du GLH à un rédacteur en chef du 28 avril 1983. (1 feuille).

- Joint un communiqué de presse pour annoncer la journée de clôture des Assises régionales.

Courrier de François Patriat au GLH du 26 avril 1983.

- Ne peut pas être présent aux Assises.

Plan des lieux où les Assises auront lieu.

Programme des Assises (2 pages recto-verso).

Affiches des Assises régionales, et tracts, programmes.

Arrêté du Commissaire de la République informant de la subvention de 10 mille francs par le directeur régional des affaires culturelles.

### ***GLH Dijon, 1979-81.***

Article du *Bien Public* du 13 décembre 1979 « Sujet tabou ! ».

- Reprend l'affaire Marc Croissant.
- Informe de la campagne qui va avoir lieu pour éviter ce licenciement.

Tracts distribués sur les lieux de rencontre homo en décembre 1979 (3 feuilles).

- Présente le CUARH.

Tracts.

- Pour une réunion débat le 9 février.
- Au dos : présence d'un texte contre les interdictions professionnelles signées par différents mouvements.

Affiche sur les discriminations.

Tracts pour la projection d'un film distribué sur les lieux de rencontre homosexuelle en 1979.

Pétition (3 feuille, original).

- Pour arrêter la discrimination aux homosexuels qui sont parents et à qui on enlève la garde de leurs enfants.

Pétition pour abrogation de l'alinéa 3 de l'article 331 du code pénal.

- Présente les groupes qui ont signés.

Courrier du GLH de Rouen au préfet du 17 décembre 1980. (2 feuilles)

- Demande une entrevue pour discuter des discriminations faites envers les homosexuels.
- Rappel toutes les discriminations auxquelles les homosexuels font face.

La question des lois de 1964 à 1980.

- 3 feuilles rappelant les différentes lois condamnant les homosexuels et leurs évolutions.

Tract invitant à un débat fait par le GLH.



Courrier du GLH du 12 décembre (pas d'année).

- Appel aux dons pour imprimer des dépliants.

Motion pour la préfecture.

- Fait suite au vote de la loi sur les relations homosexuelles à partir de 18 ans.

Lettre ouverte aux candidats à l'élection présidentielle.

Courrier de la MJC de Dijon au GLH du 10 février 1981.

- Soutient dans leur combat mais ne peut signer la pétition à cause du public dont la MJC s'occupe.

Courrier rappelant des affaires de discriminations.

- Propose de signer des pétitions.
- Rappel les groupes soutenant cette action.

Courrier à une personne inconnue (certainement un rédacteur en chef) du 15 novembre 1979.

- Demande de faire un article sur les pétitions circulant.

Courrier du GLH à ses membres du 7 décembre 1979.

- Informe que la prochaine coordination du CUARH aura lieu à Dijon.
- Demande de l'aide pour la préparation.

Courrier au maire du GLH du 14 décembre 1979 (1 feuille).

- Demande au maire d'intervenir suite à l'affaire de Marc Croissant.

Courrier du GLH à ses membres du 16 avril 1980. (1 feuille).

- Informe que des rassemblements auront lieu suite aux pétitions faites, le 22 mai à Dijon, le samedi 31 mai à Paris.

Courrier du PC Dijon au GLH du 13 octobre 1979.

- Informe le GLH de son soutien.

Courrier du GLH à ses membres du 11 janvier 1980.

- Informe d'un gala de soutien aux luttes homosexuelles.
- Propose une réunion pour parler de ce projet.

Tract contre les discriminations homosexuelles.

- Rappel les discriminations.
- Propose un rassemblement le 27 mai.

Courrier du GLH au préfet du 23 mai 1980.

- Informe de sa venue avec d'autres organisations le 28 mai.

Courrier au maire d'Ivry le 13 décembre 1979.

- Signé par différents groupes.
- En raison du licenciement d'une personne homosexuelle.

Courrier du GLH à ses membres, non daté (1 feuille recto verso).

- Suite au vote de l'assemblée nationale.
- Rappel les pétitions.

- Propose une réunion à Dijon le 7 mai.

Courrier du GLH à des organisations (pas nommé).

- Demande de soutenir l'action du GLH et rappel les groupes soutenant déjà.

Tract du GLH contre les discriminations.

- Propose un rassemblement le 22 mai à Dijon et un autre à Paris le 31 mai (pas d'année).

Courrier du 8 février 1980 d'un groupe d'étudiants. (2 feuilles, une manuscrite et une autre tapée).

- Propose projection d'un film et invite GLH.

Compte rendu du CUARH à Dijon le 9-10 février 1980 envoyé le 16 février. (4 feuilles recto-verso).

- Présente les organisations.
- Campagnes faites.
- Actions juridiques.

Courrier du GLH du 4 novembre 1979.

- Informe qu'une brochure va être faite pour la prochaine coordination du CUARH à Rouen.
- Brochure sur les interdictions professionnelles.

Courrier du GLH à ses membres et organisations du 8 octobre 1979.

- Invite à un rassemblement le 16 octobre pour prendre position sur la situation des homosexuels.

Courrier aux organisations politiques et syndicales du GLH du 12 décembre 1979. (1 feuille).

- Suite à la suspension de Marc Croissant.
- Propose une réunion le 10 décembre pour en parler.

Courrier du GLH à ses membres du 7 décembre 1979.

- Propose d'organiser une grande fête pour la venue du CUARH.
- Informe que Marseille voudrait faire une réunion des GLH.
- Informe des différents projets.

Courrier du GLH à ses membres (non daté).

- Explique les différentes choses déjà faites et prévues.

Pétitions (5 feuilles).

- Université d'été à Marseille qui s'est vue refuser l'accès à des locaux.

### *GLH courriers.*

Lettre du GLH à destinataire inconnu du 13 décembre 1978.

- Exprime son souhait de réunir du monde.
- Cherche un local.

Courrier du CUARH du 3 décembre 1979. (4 feuilles).

- Information à transmettre suite à la coordination à Rouen.

Lettre d'Arcadie du 9 février 1979.

- Ne peut pas participer à une réunion du GLH.

Courrier du GLH à un destinataire inconnu, non daté.

- Parle de son expérience du GLH.
- Comment il s'est créé.
- Donne des conseils.

Courrier du GLH d'Auxerre du 17 janvier (pas d'année).

Janvier 1981 : courrier de Troyes.

- Compte rendu de la dernière réunion.

Janvier 1981 : courrier d'un GLH de Lausanne.

- Invitation à gay Pride de juin 1981.

Livret de David et Jonathan (1981).

Différentes lettres de particuliers. (Écrit si le GLH a répondu et à quelle date).

- Demande à faire des rencontres.
- Explique leur désarroi.

## DOSSIER : DH-GLH COURRIERS DOCUMENTS OFFICIELS.

### *GLH courriers reçus.*

Courrier du *Bien Public* au GLH du 11 mars 1982 (1 feuille).

- Refus de faire un nouvel article sur DH.

Présence de courrier pour des locations de salle.

- Pour le 5 décembre 1981 à Talant pour la fête du GLH (réponse reçue le 17 novembre 1981).
- Pour le 26 mai 1982 à Chenôve pour une conférence (réponse reçue le 13 avril 1982, prix).
- Le 15 mai 1982 à Chenove pour une conférence (réponse reçue le 13 avril 1982, prix, 2 feuilles car présence du règlement).
- Le 10 juillet 1982 à Talant (réponse reçue le 21 mai 1982, prix).

Courrier du 25 février 1982 du Centre du Christ Libérateur Paris (pasteur Doucé).

- Propose d'aider pour les problèmes de logement et de faire une conférence.

Présentation du Centre du Christ Libérateur Paris.

Courrier de la ville de Talant au GLH du 30 décembre 1981.

- Impossible de prêter une salle.

Courrier d'expression gai de Mulhouse du 21 janvier 1982.

- Soutient DH.
- Propose des ordres du jour pour la coordination du CUARH.

Proposition de loi de l'Assemblée nationale du 22 octobre 1981 pour abaisser la majorité sexuelle des homosexuels.

Courrier du Centre du Christ Libérateur Paris.

- Organise une soirée pour les travestis et transsexuels le 12 novembre 1981.

Courrier de Lausanne pour la gay Pride le 4 juillet 1981.

Courrier du GLH Dijon pour Lausanne pour dire sa présence lors d'un week-end 13-14 juin 1981.

Courrier du CUARH.

- Week-end de réflexion les 20 et 21 juin 1981 à Dijon.

Courrier de particuliers

- Demandant renseignement sur des GLH.
- Demandant à faire une étude, recherche sur GLH.
- Demande de rencontres.

Courrier du Centre du Christ Libérateur (non daté, 2 feuilles).

- Critique du CUARH.

Courrier du Mouvement d'information homo niçois au GLH du 18 avril 1981.

- Se présente, donne son adresse et horaire d'ouverture.

### ***DH-GLH documents officiels et statuts, règlements.***

Contrat de location/bail.

Lettre sur les problèmes de location.

Lettre de la préfecture faisant de DH une association et les statuts (pareil pour GLH).

Papier de 1983 sur le transfert d'adresse du GLH.

Journal officiel de la République française.

- 1981 : avec la publication du GLH comme association selon la loi de 1901.
- 1982 : même chose pour DH.

### ***Radio 2000.***

Courrier du GLH à Radio 2000 du 14 décembre 1981 (4 feuilles).

- Présente le projet du GLH pour tenir une chronique régulière sur cette radio.
- Présentation du but des chroniques, tenir informé les homosexuels notamment ceux qui sont isolés.

Planning de la radio. (1 feuilles).

Organisation de la station (1 feuilles).

Fiche technique de la station (1 feuille).

Présentation de la radio du 13 novembre 1981. (1 feuille).

- À qui elle est ouverte.
- Son but.

Grille des programmes (2 feuilles).

*Création emploi initiative locale.*

Emploi initiative locale, document cerfa (2 feuilles).

- Un relatif à l'organisme demandeur.
- L'autre relatif aux salariés embauchés.

Courrier du directeur départemental du travail et de l'emploi au GLH du 20 juillet 1982(2 feuilles).

- Confirmant la création d'un emploi d'initiative locale.
- Montant de la subvention.

Courrier du directeur départemental du travail et de l'emploi au GLH du 16 novembre 1981 (4 feuilles).

- Envoi du formulaire pour faire la demande d'un emploi d'initiative locale

Présentation du projet du GLH (5 feuilles).

- Explique ses buts, ses activités, l'envie de créer un nouveau lieu, comment ils vont le financer.
- Plan de financement mensuel avec les dépenses et les ressources.

Annexe présentant l'emploi d'initiative locale (2 feuilles annotées).

- Son but, le montant de l'aide accordée.

Contrat de travail du 22 septembre 1982 entre Mylène Averso et le GLH (2 feuilles).

Courrier du GLH à Madame le Directeur de la DDASS du 29 septembre 1982. (1 feuille).

- Demande une entrevue.

Courrier du GLH au directeur départemental du travail et de l'emploi du 22 septembre 1982. (1 feuille)

- Envoi de document pour avoir la subvention.

Courrier du GLH à l'animatrice du 21 septembre 1982 (3 feuilles).

- Envoi du contrat de travail.
- Présence du contrat de travail.

Dossier du ministère de travail sur le programme de création d'emploi d'initiative locale.

Courrier du GLH au Directeur de la DDASS du 3 février 1982 (2 feuilles).

- Envoi de document pour demande d'une subvention.

Courrier du GLH à la DDASS (non daté).

- Demande d'un emploi d'unité locale.
- Demande un rendez-vous.

Courrier du GLH au Directeur départemental du travail, au directeur de la DDASS, et au commissaire du gouvernement.

- Exprime la satisfaction d'avoir eu un emploi d'initiative locale.
- Informe de la date de création de l'emploi.

Plan du local de Diane et Hadrien.

Courrier du GLH à la directrice de la DDASS du 12 mars 1982.

- Demande un rendez-vous pour obtenir une subvention pour DH.

Projet de budget pour l'année 1982.

Courrier du GLH à la DDASS du 30 novembre 1981 (2 feuilles).

- Envoi une copie de la demande de création d'emploi d'initiative locale.
- Copie de la lettre de Michel Besse.

Courrier du CUARH au Ministère de la solidarité nationale du 19 octobre 1981 (2 feuilles).

- Demande un soutien pour la demande d'emploi d'initiative locale.

Courrier de la DDASS au GLH du 13 août 1981 (1 feuille).

- Accuse la réception du pré-projet pour le dossier d'emploi d'initiative locale.

Statuts de l'association GLH.

Déclaration de DH comme association par le préfet (1 feuille recto-verso).

Courrier de la DDASS au GLH du 28 août 1981.

- Accuse la réception de la demande de subvention.

### ***Courrier DH 1984.***

Courrier du GLH au conseil régional de Bourgogne du 24 juin 1984 (5 feuilles).

- Envoi de factures pour des remboursements par le conseil régional.

Courrier du maire adjoint de Talant au GLH du 9 octobre 1984.

- Confirmation de la location d'une salle.

Courriers du GLH du 12 octobre 1984 (2 feuilles).

- Informe que le local a fermé et que la tv n'y est plus, donc demande à ne pas payer la redevance.
- Informe que le local a fermé et que le magnétoscope n'y est plus, donc demande à ne pas payer la redevance.

Courrier du Cabinet Goujon au GLH du 23 octobre 1984 (1 feuille).

- Informe que le local de DH va être repris au 1er novembre.

Papier pour le transfert de l'adresse de DH.

Courrier des Assedic de Bourgogne au GLH du 3 avril 1984 (1 feuille).

- Demande le montant des salaires versés.

Courrier du GLH à une personne inconnue du 8 septembre 1984.

- Informe que l'association n'est pas solvable.

Courrier du GLH à Madame Brouillard du 27 septembre 1984.

- Informe de la décision de résilier le bail.

Courrier du cabinet Goujon au GLH du 30 octobre 1984.

- Règle quelques problèmes pour la remise des clés et les compteurs.

Courrier confirmant la rupture de la ligne téléphonique de DH du 29 octobre 1984.

Différentes factures.

Courrier de SACEM au GLH du 26 septembre 1984.

- Accuse la réception de la lettre du 8 septembre.
- Accepte d'attendre pour être payé.

Courrier du GLH du 21 novembre 1984 probablement au cabinet Goujon.

- Fait état des lieux du local quand DH s'est installé.

Courrier du cabinet Goujon au GLH du 9 novembre 1984.

- Fait état des lieux dans lequel le local a été retrouvé suite à la remise des clés.

Compte d'exploitation du 1er mai 1983 au 30 avril 1984.

Compte de patrimoine du 1er janvier 1982 au 1er mai 1984.

### *Contacts avec organisations politiques, locales, personnalités, diverses.*

Lettre d'Arcadie au GLH du 4 novembre 1980.

Courrier de Rolland Carraz au GLH du 2 janvier 1982.

- Soutient le GLH dans ses actions.

Courrier du GLH au Parti socialiste du 4 novembre 1982 (2 feuilles).

- Explique le souci que GLH a de nouer des relations avec le PS de Côte d'Or.
- Demande un appui pour un dossier de subvention d'équipement.

Courrier du GLH au président du conseil régional de Bourgogne du 23 juillet 1982.

- Relance le président pour avoir un rdv.

Description des objectifs du GLH. (2 feuilles)

- Ses buts, ses activités, ses projets, ses modalités de financement.

Lettre d'Anne Marie Goguel du 9 novembre (pas d'années).

- Accepte de signer le premier texte que le GLH lui a envoyé, mais pas le deuxième.
- Permet d'avoir un avis sur les questions de l'homosexualité et de l'intolérance.

Courrier de Roland Carraz au GLH du 9 novembre 1981.

- Prise de rdv avec son attaché parlementaire.

Courrier de la ville de Talant au GLH du 1er juin 1981.

- Indisponibilité de salle pour le 13 juin.

Lettre d'un docteur du 13 juin 1982.

- Soutient le GLH dans son action pour supprimer les articles discriminatoires.

Lettre de Paul Duraffour au GLH du 13 juin 1981.

Courrier du Parti Communiste fédération Cote d'Or au CUARH du 9 juin 1981.

- Réaffirme leur soutien au CUARH.

Lettre d'André Ponchez, candidat du PSU au GLH du 4 juin 1981.

- Apporte son soutien au GLH pour l'abrogation d'article discriminatoire.



Lettre de Jean-Pierre Worms au CUARH/GLH du 6 juin 1981.

- Apporte son soutien.

Lettre du PSU au GLH du 3 juin 1981.

- Soutient le GLH dans son combat pour l'abrogation des lois discriminatoire.

Courrier de la ville de Chalon au GLH du 2 juin 1981.

- Accepte de défendre et de soutenir les homosexuels.

Courrier d'André Billardon du GLH du 30 mai 1981.

- Accepte de soutenir.

Courrier du PS de la Côte d'Or au GLH du 6 février 1981.

- S'engage aussi dans le soutien aux homosexuels.

Courrier du PC au GLH du 14 mai 1980.

- Soutient les homosexuels.

Courrier du mouvement français pour le planning familial de Côte d'Or au GLH du 6 mai 1980.

- Indisponibilité pour une réunion mais souhaite être informé de ce qu'il s'y dira.

Courrier du PC au GLH du 22 janvier 1980.

- Soutient les homosexuels mais refus de soutenir la pétition sur Marc Croissant et de participer au gala de soutien.

Courrier d'Arnaud Rouvroy (avocat) au GLH le 30 janvier 1981.

- Soutient les homosexuels, accepte de signer leurs textes contre les lois discriminantes.

Courrier de la MRJC de Bourgogne au GLH du 15 octobre 1979.

- Soutient l'action du GLH mais refuse de le faire officiellement.

Courrier du PC au GLH du 13 octobre 1979.

- Soutient l'action du GLH.

Lettre du docteur Fabienne Courvoisier au GLH du 28 octobre 1980.

- Soutient le GLH.

Courrier du maire de Chevigny Saint Sauveur a GLH du 28 octobre 1980.

- Soutient par son Parti, le parti socialiste.

Courrier de l'Organisation Communiste de Travailleurs section Dijon a GLH du 28 octobre 1981.

- Apporte son soutien au GLH.

Courrier du PSU au GLH du 27 octobre 1980.

- Soutient le GLH et signe les deux textes transmis le 25 octobre 1980.

Courrier du Planning familial de Dijon au GLH du 3 novembre 1980.

- Signe les deux textes : non aux lois discriminatoires, et lettre ouverte aux candidats aux présidentielles.

-

Texte n°1 et n°2 envoyés aux différents groupes et personnes énumérées précédemment accompagnés d'un article du monde du 23 octobre 1980.

Courrier de la Fédération de l'éducation nationale au GLH du 20 novembre 1980.

- Soutien le GLH et ses deux textes.

Courrier du GLH sans destinataire du 25 octobre 1980.

- Présente les deux textes qui vont être envoyés.
- Présence de signature au dos.

Courrier des élus socialistes de Talant et la section du parti socialiste de Fontaine Talant au GLH du 12 novembre 1980.

- Soutient le GLH.

Courrier de Michel Girod avocat au GLH du 4 décembre 1979.

- Est à disposition pour prendre rdv et parler de la condition des homosexuels poursuivis en justice.

Présence de 2 cahiers d'Assemblée générale du janvier-juin 1982, et septembre 1981-novembre 1982.

## **DOSSIER : DH fonctionnement**

Cahier de comptes de l'association de janvier 1981 à mai 1984.

### ***DH fonctionnement.***

1 livret de bulletins de paye.

2 cahiers de journée.

Un dossier reprenant les jours de permanence des uns et des autres.

Un guide pour la tenue de la permanence.

Statuts de DH.

Feuilles de permanence de mars à mai 1982.

## **DOSSIER : Extraits archives DH printemps 1983.**

### ***Courrier DH avril 1983/dépenses DH avril 1983.***

Tracts pour une soirée gay à paris.

Courrier du PSU au GLH du 29 avril 1983.

- Indisponibilité pour venir aux Assises régionales.

Courrier du Collectif du Centre l'archives et de recherches lesbiennes.

- Propose de participer aux recherches et d'envoyer des archives.

Courrier de la ligue française des droits de l'homme et du citoyen section Dijon au GLH du 28 avril 1983.

- Soutient le GLH.

Revue Aris d'avril 1983.

Bulletin Diagonale (2 feuilles).

Bulletin Diagonale n°1 (3 feuilles).

Questionnaire de Diagonale pour avoir l'avis sur le bulletin.

Courrier du Comité homosexuel et lesbien d'Organisation des Etats généraux des Homosexualités du 8 avril 1983. (2 feuilles).

- Tract pour la marche nationale des homosexuels.

Courrier du Comité homosexuel et lesbien d'Organisation des Etats généraux des Homosexualités du 28 mars 1983.

- Peu de personnes présente pour une réunion.

Facture de téléphone.

Livret du CHOC de Besançon d'avril 1983.

Factures pour location de matériel, abonnement à Gai pied, pour des sandwiches, vidéos.

### *Courrier reçu en juin 1983/dépenses de juin 1983.*

Courrier d'Allo Music du 22 juin 1983.

- Invitation à un spectacle de Jean Guidoni.

Compte rendu du CUARH du 19 juin 1983. (2 feuilles)

- Préparation de la prochaine coordination.
- Parle du sida.
- Subvention à l'emploi.
- Bilan du 18 juin.

Compte rendu du Comité homosexuel et lesbien d'organisation des états généraux des homosexuels du 19 juin 1983. (1 feuille).

- Membres présents.
- Bilan de la marche.
- Problème financier.
- Avenir du CHLOEGH et des états généraux.

Invitation à une Assemblée générale de la Fédération nationale des Lieux associatifs Gais du 28 juin 1983. (1 feuille recto-verso)

- Aura lieu le 12 juillet.
- Au dos : ordre du jour prévu pour l'AG.

Revue Aris de juin/juillet 1983.

Courrier de l'Une films distribution de juin 1983. (2 feuilles)

- Présente son premier film.
- Propose de visionner gratuitement le film à Sceaux.
- Bulletin d'inscription.
- Critique du film.

Courrier de Lille du 6 juin.

- Informe la Fédération Gai pour la Communication que Lille a posé ses statuts.
- Présente son groupe.

Compte rendu du CUARH envoyé le 4 juin 1983 à propos de la Coordination du 28 mai à Paris. (4 feuilles).

- Membres présents.
- Avis de chacun sur différents choses.

Courrier d'Info lesbiennes du 12 juin 1983 du Luxembourg.

- Demande des informations pour passer des vacances entre lesbiennes.

Courrier du Centre du Christ Libérateur. (2 feuilles).

- Présente son groupe.

Courrier du 7 juin 1983 pour animation d'une soirée à Chenove le 24 juin.

Courrier d'une femme du 11 avril pour partir en vacances entre femmes.

Bulletin d'information du « Tant Voulu » de juin 1983 sur la marche à Paris le 8 juin 1983.

Courriers pour des vacances lesbiennes.

Revue Le Message Gai.

Courrier du Québec du 11 juin 1983.

- Invite à venir au Québec.

Facture de la mutuelle générale française accidents.

Courrier d'avril 1983 d'EDF pour relever les compteurs.

Rappel pour payer EDF.

### ***Courrier de mai 1983/dépenses mai 1983.***

Courrier de la Ligue Communiste révolutionnaire.

- Répond à la demande de présence pour les assises régionales des homosexualités, invite à prendre rdv.

Courrier de radio Cassis (K6).

- Propose de diffuser des messages.

Courrier de l'université d'été homosexuelle du 3 mai 1983.

- Pour inscription à l'université d'été homosexuelle.

Communiqué de presse des associations des gais architectes et concepteurs.

Courrier de PTT Télécommunications du 30 mai 1983.

- Affichage sauté sur des cabines publiques.

Courrier d'une radio locale de Macon du 16 mai 1983.

- Impossible de diffuser l'annonce du GLH Dijon.

Factures du bal du 28 mai 1983.

Facture de la Cave des vieux crus de Bourgogne.

Cahier de permanence d'avril 1983 à mai 1983.

### *Courrier de janvier 1983.*

Courrier de la Fédération nationale des Lieux associatifs Gais (non daté).

- Demande aux associations de faire un dossier pour avoir une subvention pour les équipements vidéo.

Planning des expositions par villes par des artistes du FLAG (2 feuilles).

Compte rendu réunion du 11 décembre 1982 du FLAG. (3 feuilles).

- Membres présents.
- Ordres du jour.
- Ce qui a été dit.

Courrier du Festival International de films de femmes de mars 1983.

- Festival qui a lieu du 12 au 20 mars.

Courrier du CHOC de Besançon.

- Venue du responsable de l'association des médecins gais pour une conférence.

Courrier de Tutti-Frutti.

- Propose une liste pour les municipales.

### *Courrier de mars 1983.*

Courrier d'un particulier qui aimerait rencontrer des personnes.

- Réponse envoyée le 28 mars 1983.

Couverture de la revue Masques

Affiche pour l'ouverture d'un lieu associatif gay à Nancy.

Catalogue du Collectif jeune cinéma.

Courrier du groupe « la médical de France » du 23 mars 1983.

- Pub pour un contrat de mutuelle.

Courrier de l'université d'été homosexuelle de mars-avril 1983.

- Inscriptions et projets.

Planning des expositions du FLAG de mars à août 1983.

Programme des activités du Centre du Christ libérateur.

Courrier du FLAG du 24 mars 1983.

- Informe des activités du FLAG par des courriers joints (pas présent).

Courrier du PSU.

- Informe de sa lutte contre toute discrimination.

Courrier du CUARH du 17 mars 1983.

- Rappel la tenue du CUARH les 16 et 17 avril à Paris, adresse.
- Ordre du jour.

- Bulletin d'inscription.
- Courrier du mouvement français pour le planning familial du 21 mars 1983.
- Liste de destinataires.
  - Invite à participer à une AG le 26 mars.
- Journal la Bourgogne de mars 1983.
- Courrier en Allemand du 14 mars 1983 (2 feuilles).
- Dossier de l'ADHO.
- Courrier de l'université d'été homosexuelle Lesbos.
- Annonce la prochaine université d'été homosexuelle du 10 au 17 juillet 1983.
  - Les projets.
- Affiche journée internationale contre le racisme.
- Des œuvres seront exposées à Dijon.
  - Conférence le 22 mars.
- Compte rendu du CUARH à Lyon du 15-16 janvier 1983 (6 feuilles).
- Membres présents.
  - Ordre du jour.
  - État des groupes, campagne en cours, campagne éducation, municipales, financement du CUARH.
- Compte rendu du CUARH du 26 février 1983. (2 feuilles).
- Membres présents.
  - Ordre du jour.
- Courrier d'Allo Music.
- Informe des spectacles donnés par Jean Guidont.
- Courrier gai hebdo pied du 12 mars 1983 pour la commande de deux livres.
- Compte rendu du CHLOEGH du 18 décembre 1982 (3 feuilles).
- Compte rendu du CHLOEGH du 19 décembre 1982 (3 feuilles).
- Souscription à DH.
- Explique les travaux à faire.
  -
- Compte rendu du CHLOEGH du 29 janvier 1983 (3 feuilles).
- Courrier de Gailor du 10 février 1983.
- Envoi d'une affiche pour ouverture de « Tant voulu » à Nancy.
- Programme des Assises Régionales des homosexualités. (2 feuilles).
- Livret du CHOC.
- Explique son but, sa création.
- Revue Migrennes.

Courrier de la FLAG du 10 février 1983. (2 feuilles).

- Convoque à l'AG du 5 mars à Paris.
- Programmes prévus.

Courrier du CHOC.

- Donne le nom d'un artiste à exposer.

Compte de la librairie du GLH de novembre, décembre 1982 et janvier 1983.

### **Archives DH 1983.**

Cahier de journée du 12 décembre 1983 au 30 décembre 1983 (inachevé).

Cahier de journée du 29 juin 1983 au 18 septembre 1983.

Cahier de journée du 6 mai 1983 au 15 mai 1983.

Cahier de journée du 17 mai 1983 au 28 mai 1983.

Cahier de journée du 31 mai 1983 au 28 juin 1983.

Cahier de journée du 22 septembre 1983 au 30 octobre 1983.

### ***Dépenses mars 1983.***

Facture du 21 mars 1983 pour les boissons.

Facture de la mutuelle du Mans du 28 janvier 1983.

Facture de la cave des vieux crus de Bourgogne du 16 décembre 1982.

Facture d'un abonnement pour culture cinéma.

Facture d'une radio cassette.

Facture pour achat de cigarettes.

Facture de téléphone.

### ***Dépenses octobre 1983.***

Facture pour cigarettes.

Facture pour achat d'un magnétoscope.

Facture téléphone.

Facture EDF.

Facture d'association des foires salons et expositions de Dijon, palais des congrès du 15 septembre 1983 pour rappel d'un paiement (3 feuilles).

Facture pour achat du mensuel *Homophonie* de janvier à juillet 1983.



### ***Assises factures à payer.***

Courrier d'un particulier pour le paiement de location d'un film.

### ***Dépenses septembre 1983.***

Rappel de paiement à faire pour l'achat de boissons et sandwiches. (7 feuilles).

Facture de la cave des vieux crus de bourgogne du 30 septembre 1983, 6 septembre 1983, 29 avril 1983, 27 avril 1983 et 23 juin 1983. (5 feuilles).

Facture de maison hôtelière (2 feuilles).

Facture de maison hôtelière (2 feuilles).

### ***Dépenses juillet-août 1983.***

Facture téléphone.

Factures pour achat de boissons x 3.

Factures pour achat de nappes, couteaux, fourchette, cuillères, serviettes.

### ***Dépenses février 1983.***

Factures pour achat de boissons x 2.

Remboursement d'un magnétophone cassette.

Facture pour achat pour travaux.

Facture téléphone.

Facture pour fourniture bal.

Facture pour remboursement d'un voyage.

Facture pour location de cassettes.

Facture SACEM.

### ***Dépenses janvier 1983.***

État des comptes de DH (6 feuilles).

Facture pour achat de boissons x 2.

Facture de la cave des vieux crus de Bourgogne x 2.

Facture EDF.

### ***Etats généraux homo Dijon 1983.***

Affiche des Assises régionales.

Planning des tâches à faire.

Planning des Assises (6 feuilles).

Communiqué du GLH avec une pétition (3 feuilles).

- Pour faire face au refus de prêt de salle.

Relevé de compte 1982-1983.

## **GLH Dijon 1983 + 1979-81.**

Fascicule du CUARH non daté.

- Présente les différentes discriminations.
- Et une pétition.

Compte-rendu réunion du GLH du 27 septembre 1982. (3 feuilles).

- Compte-rendu de la coordination nationale des 25 et 26 septembre 1982 à Nantes.
- Compte-rendu du rdv avec le Planning familial.
- Préparation d'Assises régionales.
- Invitation à une future réunion.

Statuts du GLH (2 feuilles).

Courrier aux membres du GLH du 12 octobre (pas d'année).

- Pour réunion de rentrée.

Fascicule sur la première marche pour l'égalité et contre le racisme du 15 octobre au 3 décembre 1983.

Courrier de la mairie de Talant à Jean Cavailhès du 7 octobre 1983. ;

- Pour un rendez-vous.

Carte postale représentant la marche des homosexuels et lesbiennes du 4 avril 1981.

Courrier du GLH au maire de Talant du 26 septembre 1983.

- Pour la réservation de salles.

Affiche avec écrit l'adresse de DH.

## ***GLH : en cours.***

Affiche pour Assemblée Générale (pas d'année).

- Ordre du jour.

Courrier pour livres invendus aux Assises (5 feuilles).

Carte cotisation GLH.

Lettre du CHLOEGH de Jean Boyer pour le ministre d'Etat pour les Etats généraux des homosexualités du 7 mars 1983. (5 feuilles).

- Joint avec : copie lettre adressée au premier ministre et budget.

Facture But.

Invitation DH pour inauguration.

Lettre pour informer de dégâts faits sur les murs de l'association et du vol dans les locaux en décembre 1982.

Facture des librairies Flammarion.

Devis des acquisitions envisagées.

Courrier du Conseil régional de Bourgogne du 15 février 1983.

- Officialise l'accord d'une subvention.

Affiche pour Assemblée Générale de DH le 28 mars (pas d'année).

Budget de DH de 1982.

Prévision budgétaire pour 1983.

Prospectus une marche nationale gay en juin 1983.

### ***Dossier violet sans nom.***

Dépliant du CUARH.

Courrier du GLH du 20 février 1983 envoyé aux candidats à la mairie. (2 feuilles).

- Questionnaire pour connaître leur avis sur l'homosexualité.

### ***Dossier doubles.***

Affiches pour un rassemblement à Dijon contre les discriminations (pas d'année).

Courrier du GLH pour ses membres pour une campagne contre les licenciements.

Dépliant contre les non-discriminations.

### ***Dossier divers.***

Courrier de SACEM du 29 avril 1983 à propos des bals du 28 avril et 30 avril 1983.

Lettre ouverte du GLH (3 feuille)

- Refus de salle donc pétition.

Lettre ouverte du 28 avril 1983 aux présidents des CA des MJC de Dijon pour signer une pétition car refus de prêt de salles aux homosexuels.

Planning des assises régionales. (6 feuilles).

Prospectus pour les Assises Régionales.

Courrier du GLH à différents groupes homosexuels du 16 novembre 1982

- Pour tenir informer des prochains états généraux et inviter à une assemblée de tous les groupes de l'Est en décembre.

Courrier du 29 septembre 1982 à la DRAC. (2 feuilles).

- Explique ce que seront les Assises Régionales et demande une subvention.

Demande d'autorisation à la SACEM (société des auteurs compositeurs et éditeurs de musique) pour une représentation de théâtre.

Signature d'une convention pour les assises régionales

- Signé par trois groupes : David et Jonathan, DH et GLH.

### DH GLH 81-82 courriers, divers.

Enveloppe avec des relevés d'opération bancaire.

### *GLH archives, adresses.*

Coupure de presse du *Bien Public* sur le 1er mai à Dijon de 1980.

Coupure de presse des *Dépêches* du 21 septembre 1978 sur une agression.

Programme de l'université d'été homosexuelle du 23 au 28 juillet 1979. (2 feuilles).

Programme de l'université d'été homosexuelle du 23 au 28 juillet 1979.

- Explication du logement et restauration.

Courrier du GLH d'Amiens à propos d'une condamnation.

Bulletin de la Fraternité œcuménique libérale de septembre 1979.

Courrier de collectif inverse qui informe de sa création et demande des soutiens. (2 feuilles).

Courrier du GLH de Brest de 1979.

- Historique des mouvements homosexuels.
- Où ils en sont.
- Comment relancer l'activité.

Rencontres nationales des GLH du 11 et 12 novembre 1978.

- Les participants.
- Le bilan financier.
- Bilan et programme.

Courrier d'organisation communiste des travailleurs du 7 avril 1979.

- Invite à une réunion pour éviter l'interdiction d'un meeting.

Courrier du comité homosexuel du 18ème arrondissement de Paris du 20 novembre 1978. (2 feuilles)

- Refus du *Monde* de publier une lettre (jointe).
- Demande un appui.

Courrier du GLH de Lyon pour donner des informations pour les rencontres des 11 et 12 novembre 1978.

Courrier du centre d'information sur l'homosexualité au GLH.

- Confirme que l'annonce de la création du groupe sera faite.

Courrier de Paris du 22 mars 1978.

- Demande aux GLH quelles interventions ont-ils faites pendant la campagne électorale et s'ils sont intéressés par des Etats généraux.

Courrier du GLH de Strasbourg du 6 mai 1978.

- Demande des informations pour créer un groupe de lesbienne.

Courrier du GLH de Lyon au 3 septembre 1978.

- Propose une rencontre les 9 et 10 septembre 1978.

Compte rendu de la coordination nationale des GLH. (Non daté, 3 feuilles).

Lettre ouverte du GLH de Dijon sur ses buts.

Courrier du GLH de Rouen du 11 octobre 1979.

- Informe de la prochaine tenue de la coordination nationale du CUARH.

Courrier du Parti communiste au GLH du 13 octobre 1979.

- Affirme son soutien.

Courrier du CUARH à tous les GLH du 20 février 1980.

- Texte qu'ils souhaitent faire parvenir aux députés.

Courrier de Paris du 9 mars 1980 (3 feuilles).

- Propose de faire une permanence téléphonique.

Rapport sur la coordination nationale des GLH et du CUARH du 9 et 10 février 1980 à Dijon.

Newsletter du CUARH de février 1980.

Dépouillement d'un questionnaire sur DH (4 feuilles).

Questions du questionnaire (3 feuilles).

Problèmes à régler pour DH.

- Aménagement, fonctionnement.

### ***Brochures DH.***

Brève histoire de DH. (5 feuilles).

Maquettes du dossier de presse.

Cahier de journée du 4 janvier 1984 au 31 mars 1984.

### ***Courrier DH février 1983.***

Courrier du groupe CIEL de Nancy pour un bal.

Courrier du CHOC du 7 février 1983.

- Informe du changement de date pour la soirée d'ouverture des assises régionales.

Courrier d'un écrivain Catherine Baher du 29 janvier 1983.

- Ne peut pas être présente aux assises régionales.

Courrier du GLH de Nantes du 1er février 1983.

- Souhaite collecter des informations pour une campagne nommée Education.

Présentation de la Fédération Nationales des Lieux Associatifs Gais. (2 feuilles).

Photos de la vitrine de DH.

Compte rendu sur l'activité de DH en 1982 puis sur les projets de 1983. (6 feuilles).

- Statuts de l'association joint.
- Présentation de DH.

Courrier de la Fédération Nationale des Lieux Associatifs Gai du 31 janvier 1983 au ministre du temps libre.

- Veut habilitier les FLAG comme organisme d'éducation populaire.

Courrier du FLAG du 31 janvier 1983. (3 feuilles)

- Demande de subvention pour équiper des lieux en matériel vidéo.
- Présentation budgétaire

Flash de janvier 1983 sur l'université d'été à venir.

Affiche pour l'université d'été homosexuelle.

Courrier du FLAG du 31 janvier 1983.

- Informe des démarches faites pour demander une subvention pour équipement en matériel vidéo et pour habilitier le FLAG comme organisme d'Education populaire.

Carte du bar de DH.

## **DH archives terminales.**

Une enveloppe GLH contenant les relevés de compte de février 1983 à mai 1984.

Une enveloppe contenant les relevés de compte janvier à juillet 1984.

Courrier de gai hebdo pied du 12 septembre.

- Informe des tarifs.

Facture de la SACEM (3).

Courrier du GLH à ses membres du 20 février 1983. (2 feuilles).

- Informe des Assises Régionales.

Courrier de la Ligue Communiste Révolutionnaire d'Yves Hollinger. (2 feuilles).

- Réponse d'un candidat aux municipales suite au courrier envoyé par le GLH

Courrier de la LCR de Paris de deux candidats aux municipales Daniel Menal et Jean Ravon (2 feuilles).

- Lettre envoyée au Gai pied + aux groupes homosexuels.

Courrier du président du Conseil Régional de Bourgogne du GLH du 8 décembre 1983 pour obtenir la deuxième tranche de la subvention (5 feuilles).

- Factures.

Courrier du GLH au président du Conseil Régional de Bourgogne du 10 mai 1983 pour obtenir la première tranche de la subvention (8 feuilles).

- Factures.

Devis estimatifs des acquisitions envisagées.

Factures EDF, SACEM, téléphone.

Courrier d'Expression Gai du 12 février 1983 au GLH.

- Ne peut être présent aux Assises régionales.

Arrêté de Subvention du conseil régional de Bourgogne du 1er avril 1983 (2 feuilles).

Dossier sur la location.

- Bail, état des lieux, courriers échangés suite aux problèmes de voisinage.

*DH, courrier départ.*

Courrier du GLH au préfet de Côte d'Or et de la région du 27 juillet 1982 + courrier envoyé au directeur départemental des polices urbaines (2 feuilles).

- Fait suite à une plainte pour tapage nocturne contre DH.
- Demande de revoir la contravention.

Courrier du GLH aux rédacteurs en chefs du *Bien Public* et des *Dépêches* du 15 juin 1982.

- Communiqué de presse sur la journée de l'affirmation homosexuelle à Paris le 19 juin.
- Informe qu'il reste des places pour aller à Paris.

Communiqué de presse sur une conférence organisée par DH.

Courrier au président du Conseil Régional du 12 mai 1982 pour une subvention.

Courrier à la DDASS du 12 mai 1982 pour une subvention.

Courrier du 7 avril 1982 au Pasteur de Dijon pour avoir une salle du Temple pour la conférence du Pasteur Douce.

Courrier 7 avril 1982 au maire de Dijon.

- Remercie du prêt d'une salle pour le 1er mai et demande une salle pour le 26 juin.

Courrier du 7 avril 1982 au maire de Dijon.

- Demande une salle pour le 15 mai pour une conférence par Maître Gury sur « Les homosexuels et la loi » et pour le mercredi 26 mai pour une conférence du Pasteur Douce.

Compte rendu de la coordination nationale du CUARH qui a eu lieu les 13 et 14 février 1982 à Dijon (2 feuilles).

Courrier du 1er mars 1982 aux membres.

- Remercie des soutiens pour les problèmes de locations.

Courrier du 4 octobre 1982 aux membres. (2 feuilles)

- Informe de l'envie de faire des Etats Généraux de l'homosexualité et de faire des Assises Régionales.

Compte rendu de la réunion du GLH du lundi 27 septembre 1982. (3 feuilles).

Courrier du 6 octobre 1982 au maire de Dijon.

- Demande l'obtention d'une salle pour un bal le 4 décembre 1982.

### ***Courrier arrivé, juillet-août 1983.***

Prospectus pour un camping gay à Toreilles Plage

Courrier du Gay Loisirs informant du premier gay camping international.

Citoyennes à part entière numéro 21 et 22.

Courrier des Assedic.

Courrier du Planning familial du 4 juillet 1983.

- Continue à faire signer des pétitions.

### ***1984.***

Courrier du trésor public du 15 mai 1984.

- Pour la redevance audiovisuelle.

Courrier du HES du 3 juin 1984 (4 feuilles).

- Informe sur ce groupe.

Planning des rencontres nationales des animateurs de l'audiovisuel gai du 17 et 18 mars 1984 à Nantes (2 feuilles).

Courrier du FLAG du 11 février 1984.

- Informe de la prochaine réunion.

Courrier du Planning familial du 29 février 1984 invitant à son Assemblée Générale.

Lettre d'Aris de février 1984 (2 feuilles).

Courrier du Bilbao de janvier 1984.

- Demande des informations sur DH et GLH.

Courrier du CHOC du 28 mars 1984.

- Invite à participer à son Assemblée Générale.

Courrier de la ville de Talant du 3 mai 1984.

- Location de salle pour le 30 mai.

Courrier d'un particulier du 6 avril 1984.



- Demande des informations sur les colonies de vacances.

Courrier du directeur départemental à DH du 16 mai 1984.

- Pour la mise en place d'un programme jeune volontaire.

Courrier du CUARH du 12 mai 1984. (2 feuilles).

- Suite à une plainte pour l'utilisation d'une photo d'une personne pour une couverture d'Homophonies.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du CHOC du 11 mai 1984.

Lettre ouverte à DH d'une lesbienne mécontente de l'association.

Courrier du CUARH au GLH du 23 mai 1984.

- Demande de l'aide pour l'organisation de la marche du 23 juin.

### ***Comptabilité du GLH.***

Diverses factures.

### ***SACEM.***

Factures pour différents bals.

### ***Janvier-février 1984.***

Facture EDF.

Courrier de la ville de Talant du 12 janvier 1984 pour tarif de la location de salle.

### ***Mars- avril 1984***

Factures cave des vieux crus de Bourgogne.

Relance pour paiement de la facture des produits laitiers et surgelés.

Relance pour le paiement d'une facture chez Castorama (2 feuilles).

Relance de monsieur Bricolage pour le paiement d'une facture.

### ***Mai-juin 1984.***

Factures de la Brasserie de Bourgogne.

Facture du centre audiovisuel Simone de Beauvoir du 15 mars 1984.

### ***Dépenses novembre 1983.***

Facture du Trésor public.

Facture d'EDF.

### ***Dépenses décembre 1983.***

Factures SOFREB.

Facture de la Brasserie de Bourgogne.

---

# GUIDE D'ENTRETIEN

---

Etudiante en master 2 histoire « Cultures et Société » je vais consacrer mon mémoire au lieu associatif « Diane et Hadrien » qui a fonctionné de 1982 à 1984 à Dijon. Je vais donc m'intéresser à l'histoire de ce lieu, son accueil et son fonctionnement. Cet entretien sera enregistré. Il peut durer entre 1h et 2h30 selon votre vécu. N'hésitez pas à m'interrompre et à me faire répéter. Je vais vous poser quelques questions mais vous pouvez parler librement. Ce qui m'intéresse c'est votre vécu par rapport à « Diane et Hadrien ». Il se peut que je vous recontacte par la suite si cela vous convient.

1. Pouvez-vous vous présenter rapidement ?
  - Age, situation sociale, dijonnais ou pas.
  - Qu'avez-vous fait avant DH, homosexuel ou pas.
  - Quelle conception de l'association.
  - Trajectoire professionnelle et personnelle.
2. Pouvez-vous retracer rapidement l'histoire de DH, votre trajectoire dans l'association ainsi qu'après ?
  - Trajectoire jusqu'à aujourd'hui.
  - Rôle.
  - Responsabilité.
3. Aviez-vous déjà une culture associative ? Avez-vous déjà fait partie d'une autre association ?
  - Est-ce que vous avez fait partie du GLH avant d'être à DH ?
4. Avez-vous participé à la création de Diane et Hadrien ? Si non, comment avez-vous été informé de sa création ?
  - Informations reçues, comment avez-vous décidé de vous y engager.
5. Quel en a été l'accueil à Dijon ?
  - Contexte des années 1980 par rapport à l'homosexualité → climat de Dijon par rapport à l'homosexualité. Homophobie, violence ?
  - Avez-vous ressenti un changement de perception avec l'élection de Mitterrand ?
  - Si personne homosexuelle, quel accueil de la famille lors de l'annonce → tension, rupture ; ou connaissance de cas similaire.

6. Comment fonctionnait DH ?
  - Les événements organisés, quels types d'activités proposées, les ouvertures ?
  - Les bénévoles ?
7. D'après vous, quel(s) étai(en)t le(s) but(s) de cette association ?
  - Dimension culturelle.
  - Dimension sociale.
  - Rencontre, aide.
  - Sortir de l'isolement.
8. L'association a-t-elle eu un impact/a été un succès dans le paysage Dijonnais et en France ?
  - Reconnaissance DH.
9. Quels ont été les principales difficultés rencontrées par DH ?
  - Problèmes financiers.
  - Mauvaise accueil.
10. Quel bilan tirez-vous de DH ?
  - But atteint ? Réussite/échec ?
11. Aviez-vous des contacts avec d'autres associations du même genre que DH qui agissait à plus grande échelle ?
  - CUARH, CHOC, FLAG (Fédération Nationale des Lieux Associatifs Gais), CHLOEGH (Comité homosexuel et lesbien d'organisation des états généraux des homosexuels), Centre du Christ Libérateur.
12. Comment cela s'est terminé ?
  - Désaccord, problèmes financiers trop lourds, mauvais climat ?
13. Avez-vous connaissance d'une autre association qui aurait pris le relais ?
14. Vous êtes-vous investi dans une autre association, avez-vous continué à défendre la cause homosexuelle ?

---

# TABLE DES ILLUSTRATIONS

---

|                                                                           |    |
|---------------------------------------------------------------------------|----|
| Figure 1 : Le mode de vie. ....                                           | 47 |
| Figure 2 : Fréquentation du ghetto par les hommes.....                    | 48 |
| Figure 3 : Fréquentation des boites par les hommes.....                   | 48 |
| Figure 4 : Fréquentation des boites par les femmes.....                   | 49 |
| Figure 5 : La sortie du placard et l'entourage.....                       | 50 |
| Figure 6 : Dire qu'on est homosexuel. ....                                | 50 |
| Figure 7 : Relations avec le GLH. ....                                    | 51 |
| Figure 8 : Fréquentation « Diane et Hadrien ». ....                       | 52 |
| Figure 9 : Organigramme de l'association « Diane et Hadrien ». ....       | 54 |
| Figure 10 : Projet de budget pour l'exercice 1982, les dépenses .....     | 71 |
| Figure 11 : Projet de budget pour l'exercice 1982, les recettes.....      | 72 |
| Figure 12 : Budget 1982, dépenses .....                                   | 73 |
| Figure 13 : Budget 1982, recettes .....                                   | 74 |
| Figure 14 : Provision 1983, recettes .....                                | 75 |
| Figure 15 : Provision 1983, dépenses .....                                | 76 |
| Figure 16 : Recettes fonctionnement courant 1-05-1983 au 30-04-1984 ..... | 77 |
| Figure 17 : Dépenses fonctionnement courant 1-05-1983 au 30-04-1984 ..... | 77 |
| Figure 18 : Comptes « Diane et Hadrien » janvier 1982-avril 1984.....     | 80 |
| Figure 19 : Projet de budget pour les Assises Régionales, dépenses.....   | 86 |
| Figure 20 : Projet de budget pour les Assises Régionales, recettes .....  | 87 |

---

# TABLE DES MATIERES

---

|                                                                                   |           |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| REMERCIEMENTS.....                                                                | 2         |
| SOMMAIRE .....                                                                    | 3         |
| INTRODUCTION .....                                                                | 5         |
| PARTIE I : L'EVOLUTION DES MOUVEMENTS HOMOSEXUELS EN FRANCE<br>.....              | 12        |
| <b>I. L'HOMOSEXUALITE EN FRANCE AVANT LES ANNEES 1980 .....</b>                   | <b>12</b> |
| 1. LA LOI ET L'HOMOSEXUALITE.....                                                 | 12        |
| 2. LA MISE EN MARCHÉ DE LA LUTTE HOMOSEXUELLE.....                                | 14        |
| a. Le Front Homosexuel d'Action Révolutionnaire (FHAR).....                       | 14        |
| b. Le Groupe de Libération Homosexuelle (GLH).....                                | 15        |
| <b>II. LE CHANGEMENT DES ANNEES 1980.....</b>                                     | <b>18</b> |
| 1. LE SEPTENNAT DE GISCARD D'ESTAING : UNE PREMIERE TENTATIVE DE CHANGEMENT ..... | 18        |
| 2. L'ESPOIR DE 1981 .....                                                         | 20        |
| a. Les élections présidentielles .....                                            | 20        |
| b. Les élections législatives .....                                               | 22        |
| <b>III. LA CREATION DE « DIANE ET HADRIEN » .....</b>                             | <b>24</b> |
| 1. L'IDEE INITIALE .....                                                          | 24        |
| 2. CONCRETISER LE PROJET.....                                                     | 25        |
| 3. LE RENOUVEAU DU PROJET AU LENDEMAIN DES ELECTIONS .....                        | 25        |
| 4. L'ECHO DE L'INAUGURATION DE « DIANE ET HADRIEN » DANS LA PRESSE.....           | 27        |
| PARTIE II : « DIANE ET HADRIEN » DANS LE PAYSAGE DIJONNAIS. ....                  | 32        |
| <b>I. UNE INSTALLATION CONTESTEE .....</b>                                        | <b>32</b> |
| 1. UNE ASSOCIATION CONTRAIRE AUX BONNES MŒURS ? .....                             | 32        |
| 2. L'IMPLANTATION DE « DIANE ET HADRIEN » DANS LA VILLE .....                     | 34        |
| a. Les dijonnais et l'homosexualité : les courriers des lecteurs.....             | 34        |

|                                                                                 |               |
|---------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| b. Une liberté de réunion entravée .....                                        | 36            |
| 3. DES DEBUTS TOURMENTES .....                                                  | 37            |
| a. Des voisins hostiles .....                                                   | 37            |
| b. Un sentiment d'insécurité.....                                               | 38            |
| 4. LA PERCEPTION DES EVENEMENTS PAR LA PRESSE .....                             | 39            |
| <b>II. L'ACCUEIL DE LA COMMUNAUTE HOMOSEXUELLE.....</b>                         | <b>42</b>     |
| 1. L'IMPOSSIBLE SORTIE DU PLACARD.....                                          | 42            |
| 2. COMMENT L'HOMOSEXUALITE EST-ELLE VECUE ? .....                               | 43            |
| 3. UN LIEU NECESSAIRE .....                                                     | 44            |
| <b>III. LES MEMBRES DE « DIANE ET HADRIEN » .....</b>                           | <b>46</b>     |
| 1. LA MISE EN PLACE D'UNE ENQUETE .....                                         | 46            |
| 2. LE PROFIL DES « DHIENS » .....                                               | 47            |
| 3. ASSUMER SON HOMOSEXUALITE.....                                               | 49            |
| 4. POURQUOI VENIR A « DIANE ET HADRIEN » ? .....                                | 51            |
| <br>PARTIE III : LA VIE ASSOCIATIVE CHEZ « DIANE ET HADRIEN » .....             | <br>53        |
| <br><b>I. LA GESTION DE « DIANE ET HADRIEN » .....</b>                          | <br><b>53</b> |
| 1. LES DIFFERENTS ACTEURS .....                                                 | 53            |
| a. L'équipe dirigeante : le bureau .....                                        | 55            |
| b. Une équipe aux multiples fonctions .....                                     | 56            |
| c. Les adhérents .....                                                          | 58            |
| 2. LES ASSEMBLEES GENERALES.....                                                | 58            |
| a. Se réunir trimestriellement.....                                             | 59            |
| b. Membres et adhérents : prendre les décisions ensemble.....                   | 59            |
| c. L'Assemblée Générale Extraordinaire .....                                    | 60            |
| 3. L'EVOLUTION DE L'ASSOCIATION PAR LES STATUTS ET LE REGLEMENT INTERIEUR ..... | 62            |
| a. Améliorer la gestion .....                                                   | 62            |
| b. Quelles modifications en 1983 ?.....                                         | 63            |
| 4. UN LOCAL FONCTIONNEL.....                                                    | 64            |
| a. Le fonctionnement du local .....                                             | 66            |
| b. Une journée chez « Diane et Hadrien .....                                    | 67            |
| <b>II. LE FONCTIONNEMENT BUDGETAIRE DE « DIANE ET HADRIEN » .....</b>           | <b>69</b>     |
| 1. LE PROJET DE « DIANE ET HADRIEN » : LA MISE EN PLACE D'UN BUDGET .....       | 69            |
| 2. L'ASSOCIATION ET SA COMPTABILITE (1982-1984).....                            | 73            |

|                                                                    |           |
|--------------------------------------------------------------------|-----------|
| a. Premier bilan financier .....                                   | 73        |
| b. Quel projet pour 1983 ?.....                                    | 75        |
| c. Dernière année de fonctionnement : quels résultats ? .....      | 76        |
| d. La tenue des comptes de 1982 à 1984 .....                       | 79        |
| 3. LE BILAN FINANCIER DE « DIANE ET HADRIEN » .....                | 81        |
| <b>III. « DIANE ET HADRIEN » : UN LIEU ASSOCIATIF VIVANT .....</b> | <b>82</b> |
| 1. DIVERTISSEMENT, CULTURE ET DEBAT : DES ACTIVITES VARIEES.....   | 82        |
| 2. 1983 : LES ASSISES REGIONALES DES HOMOSEXUALITES .....          | 84        |
| a. Le projet .....                                                 | 84        |
| b. Quel budget ?.....                                              | 85        |
| c. Informer et divertir.....                                       | 87        |
| <b>IV. LE PAYSAGE ASSOCIATIF DE « DIANE ET HADRIEN » .....</b>     | <b>91</b> |
| 1. COMMUNIQUER ET ECHANGER.....                                    | 91        |
| a. Echanger localement.....                                        | 91        |
| b. Etre membre d'associations .....                                | 92        |
| c. Se faire connaître à l'international.....                       | 93        |
| 2. SE FEDERER NATIONALEMENT .....                                  | 93        |
| a. Le CUARH : lieu de militantisme.....                            | 93        |
| b. La FLAG : Fédération Nationale des Lieux Associatifs Gais ..... | 95        |
| <br>CONCLUSION.....                                                | <br>98    |
| <br>BIBLIOGRAPHIE.....                                             | <br>102   |
| <br>ANNEXES.....                                                   | <br>106   |
| <br>INVENTAIRE .....                                               | <br>136   |
| <br>GUIDE D'ENTRETIEN.....                                         | <br>168   |
| <br>TABLE DES ILLUSTRATIONS .....                                  | <br>170   |
| <br>TABLE DES MATIERES .....                                       | <br>171   |